

Portrait de territoire

Diagnostic intercommunal

Éléments de méthode.	2	LES REVENUS ET LA PAUVRETÉ : les évolutions des inégalités territoriales et sociales	93
LE PEUPLEMENT ET LE LOGEMENT : de l'historique du peuplement à la structure de population actuelle	5	LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION : la diversité des profils.	109
LES MÉNAGES ET LES STRUCTURES FAMILIALES : l'influence des transformations de la société dans le territoire	44	LES RESSOURCES DU TERRITOIRE : facteurs de développement et d'attractivité	121
LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE : un défi et une question sociale majeure	56	Déroulé du diagnostic.	129
LES JEUNES : du domicile parental à l'insertion dans le monde des adultes	66	Lexique	131
LES SENIORS ET LE GRAND ÂGE : les conséquences du vieillissement de la population	78	Les sources de données exploitées	137
LE HANDICAP : de l'enfance à l'âge adulte, des populations fragiles.	90		

Éléments de méthode

Précautions de lecture :

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

Le recensement de l'Insee

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée à été réalisée à l'année N-1).

Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Les données infra-communales sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

Autres sources de données

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

Notre choix d'indicateurs

Les indicateurs présentés dans ce document ont été conçus pour comprendre la réalité économique et sociale des territoires de la façon la plus fine possible. Ils permettent notamment la comparaison entre les territoires, en signalant les plus fragiles et les plus dynamiques. Notre analyse repose sur une batterie d'indicateurs élaborés à partir de nos bases de données alimentées depuis 20 ans dans de très nombreux domaines, de la démographie aux revenus en passant par l'emploi.

L'utilisation des données implique cependant quelques précautions, pour plusieurs raisons :

- certaines populations n'apparaissent pas ou quasiment pas dans les enquêtes. Le recensement de la population de l'Insee mesure mal par exemple les populations sans logis, les gens du voyage, ou les étrangers sans papier notamment. Les enquêtes sur les revenus ne prennent pas en compte les personnes vivant en collectivité, en particulier les personnes âgées vivant en maison de retraite ou les étudiants en cité universitaire, etc.
- chaque indicateur repose sur des choix de méthode qui lui sont propres, qui doivent être pris en considération.
- on ne dispose pas d'indicateurs dans tous les domaines. On ne connaît par exemple la population active d'un quartier ou d'une commune qu'avec un retard de deux ans environ.

La population et l'âge

Sur l'ensemble de ce document, toutes les analyses portant sur la population des territoires utilisent la population statistique de référence correspondant à la **population municipale**.

Toutes les données relatives à l'âge portent sur l'âge révolu (âge atteint au dernier anniversaire).

Lexique

Un lexique, reprenant les principales définitions des termes utilisés dans ce diagnostic vous est proposé en fin de document.

Les communes des 3 intercommunalités



LE PEUPLEMENT ET LE LOGEMENT : de l'historique du peuplement à la structure de population actuelle

Le peuplement de la France

Au cours de la période 1982-2012, la France a gagné 9 millions d'habitants, soit une croissance moyenne de 0,5% par an, selon l'Insee. Les métropoles sont les territoires qui ont le plus profité de cette augmentation. En particulier l'agglomération parisienne, mais aussi autour des autres grandes villes comme Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Nice, Strasbourg ou Nantes. C'est là que se créent le plus d'emplois, dans le secteur des services. D'une façon plus diffuse, la population s'est accrue autour de l'Île-de-France, dans un territoire qui va d'Orléans à Amiens en passant par Caen ou Tours, dans l'Ouest, autour de Nantes et Rennes, autour des grandes périphéries de Bordeaux et Toulouse, mais aussi dans tout le croissant du pourtour méditerranéen et la vallée du Rhône. Une partie de ce développement a été permis par le développement des grands axes autoroutiers notamment. La France qui s'est dépeuplée est pour l'essentiel située dans le massif central, le nord et l'est de la France, où vieillissement et difficultés de l'emploi se conjuguent.

Globalement, la densité de population varie d'abord sous l'effet du solde naturel : la différence entre les naissances et les décès sur un territoire donné. L'effet agglomération joue massivement : c'est le plus souvent autour des grandes villes que s'établissent les jeunes ménages. Les territoires où la part des personnes âgées est la plus forte, le massif central, les Pyrénées et le cœur de la Bretagne enregistrent un solde naturel négatif : les décès y sont plus importants que les naissances.

La population d'un territoire donné dépend aussi de l'apport de l'extérieur, des migrations venues de l'étranger mais surtout d'autres parties de la France (cf. le solde migratoire). A ce titre, c'est d'abord l'axe Bordeaux-Toulouse-Montpellier qui connaît le plus d'arrivants. Ensuite, toute la façade ouest, le pourtour Méditerranéen et la vallée du Rhône. Le soleil et la mer attirent et les immigrés venant de l'étranger se concentrent sur une partie réduite du territoire et plutôt en zone urbaine.

Chiffres clés et définitions

		Evolution (2008-2013)
Population municipale	100 096 habitants	+0,6%
	<i>597 085</i>	<i>+2,7%</i>
Résidences principales	47 058 résidences	+4,1%
	<i>269 398</i>	<i>+4,5%</i>
Taille moyenne des ménages	2,1 pers. par ménage	-3,3%
	<i>2,2</i>	<i>-1,8%</i>
Récemment emménagés (moins de 2 ans)	11,4% des ménages (5 358)	-4,5%
	<i>11,8%</i>	<i>-1,9%</i>
Propriétaires	72,2% des ménages (33 960)	+5,0%
	<i>70,9%</i>	<i>+5,0%</i>
Locataires du privé	19,6% des ménages (9 215)	+5,5%
	<i>20,6%</i>	<i>+6,8%</i>
Moins de 20 ans	21,6% de la population (21 600)	-2,0%
	<i>23,2%</i>	<i>+2,1%</i>
60 ans et plus	34,2% de la population (34 188)	+14,4%
	<i>30,5%</i>	<i>+12,6%</i>

NB : En orange, valeurs des Côtes-d'Armor

Population municipale : elle comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, où les personnes en habitat mobile, etc.

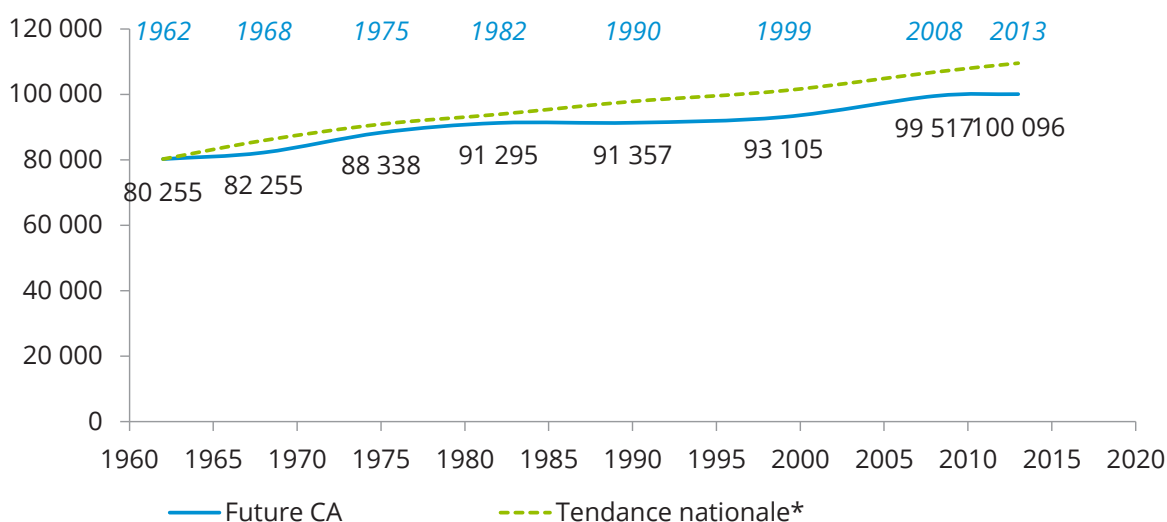
Population des ménages : elle désigne l'ensemble des personnes vivant en ménage.

Un ménage désigne l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérés comme vivant hors ménage.

La structure par âge actuelle reflète les grandes phases de peuplement du territoire

L'évolution de la population, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2013



** indique l'évolution qu'aurait connu Future CA si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine*

La dynamique de peuplement en France métropolitaine a été rythmée par des périodes historiquement très identifiables. Certaines ont contribué à freiner la démographie : ce sont les grandes guerres de 14-18 et 39-45. Leur impact est double ; d'une part du fait de l'importance des décès directement liés à la guerre, touchant plus singulièrement des jeunes hommes adultes, et d'autre part du fait du déficit de naissances que ces événements ont engendré. Aujourd'hui, c'est naturellement l'effet de la seconde guerre qui s'observe, avec une population de septuagénaires « en creux » lorsque l'on regarde une pyramide des âges.

A l'inverse, certaines périodes stimulent la démographie. Cela aura été le cas de la phase dite du « baby-boom » à la suite de la seconde guerre du 20ème siècle et jusqu'au milieu des années 1970, durant laquelle les naissances ont sensiblement augmenté. C'est donc aujourd'hui sur la tranche d'âge des 45-70 ans que nous pouvons percevoir singulièrement les effets de cette période. Par-delà les effets de l'allongement de l'espérance de vie, c'est donc cette génération qui contribuera pour une part importante au vieillissement accéléré de la population prévu sur les prochaines décennies.

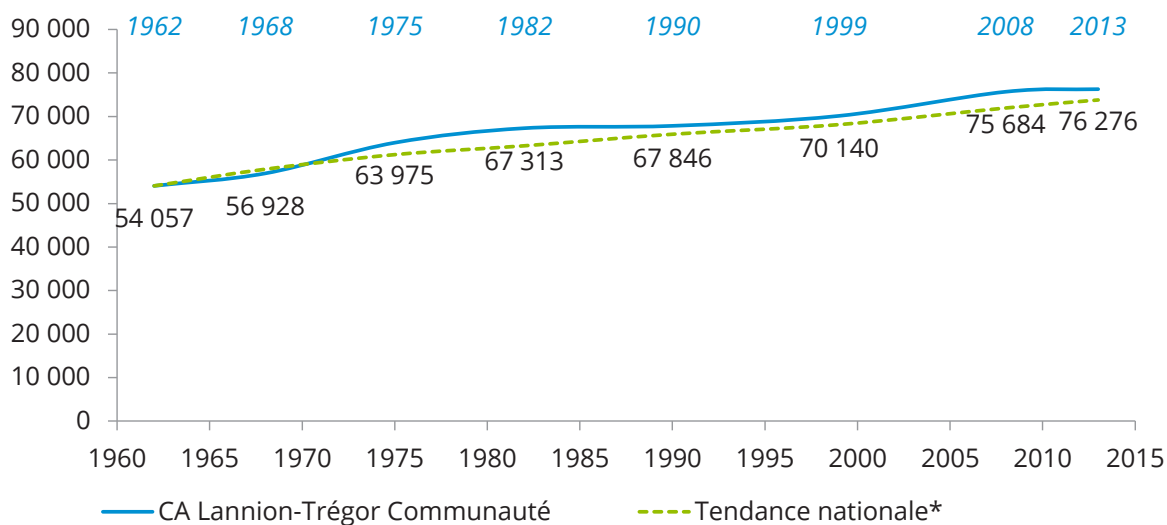
Un peu plus de 100 000 personnes sont recensées en 2013 sur le territoire de la future CA. Cette population a progressé de 7 000 personnes depuis la fin des années 90, dont 6 100 résidant Lannion Trégor Communauté et 1 000 sur la CC du Haut-Trégor. Seule la CC de la Presqu'île de Lézardrieux a perdu de la population sur la période (130).

La progression démographique de la futur CA, tout comme la structure de sa population actuelle est fortement influencée par celle de Lannion Trégor Communauté, celle-ci représentant 76% de la fusion des 3 intercommunalités (c'est le cas pour l'évolution longue présentée ici, mais aussi pour les graphiques qui seront présentés dans ce document).

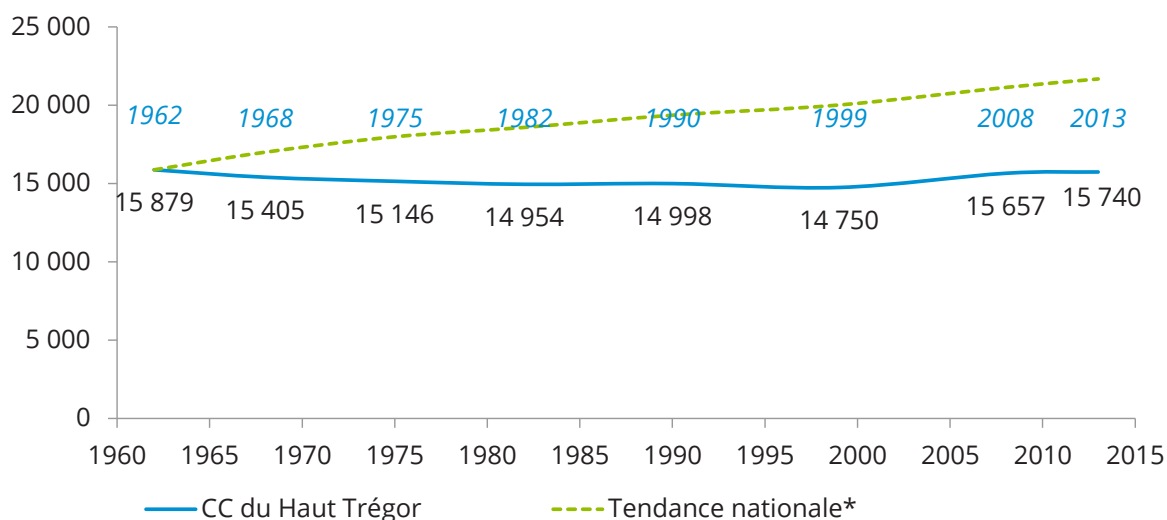


Les évolutions de la population sur chaque intercommunalité

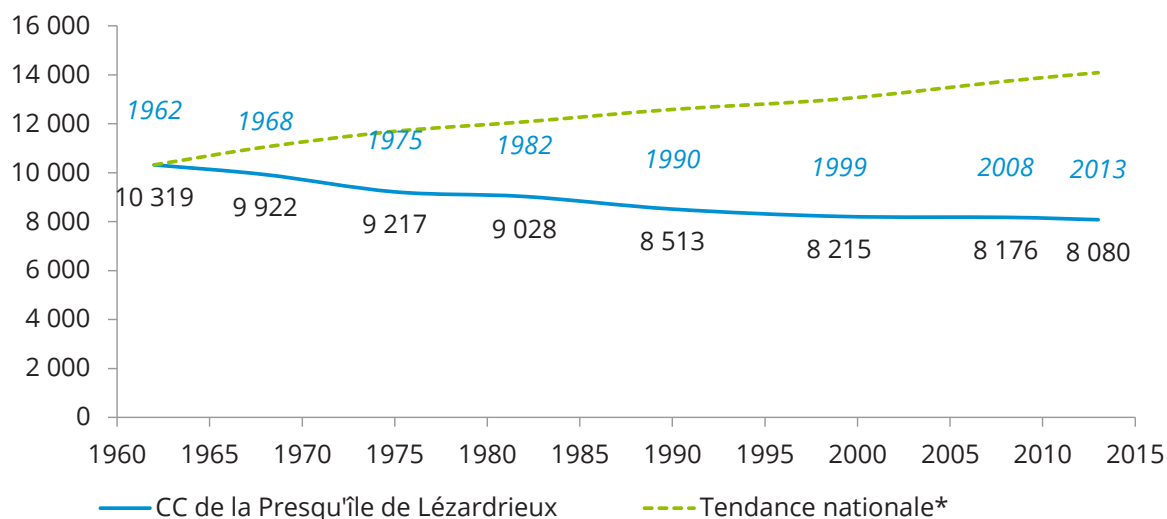
Lannion Trégor Communauté



Cc du Haut Trégor

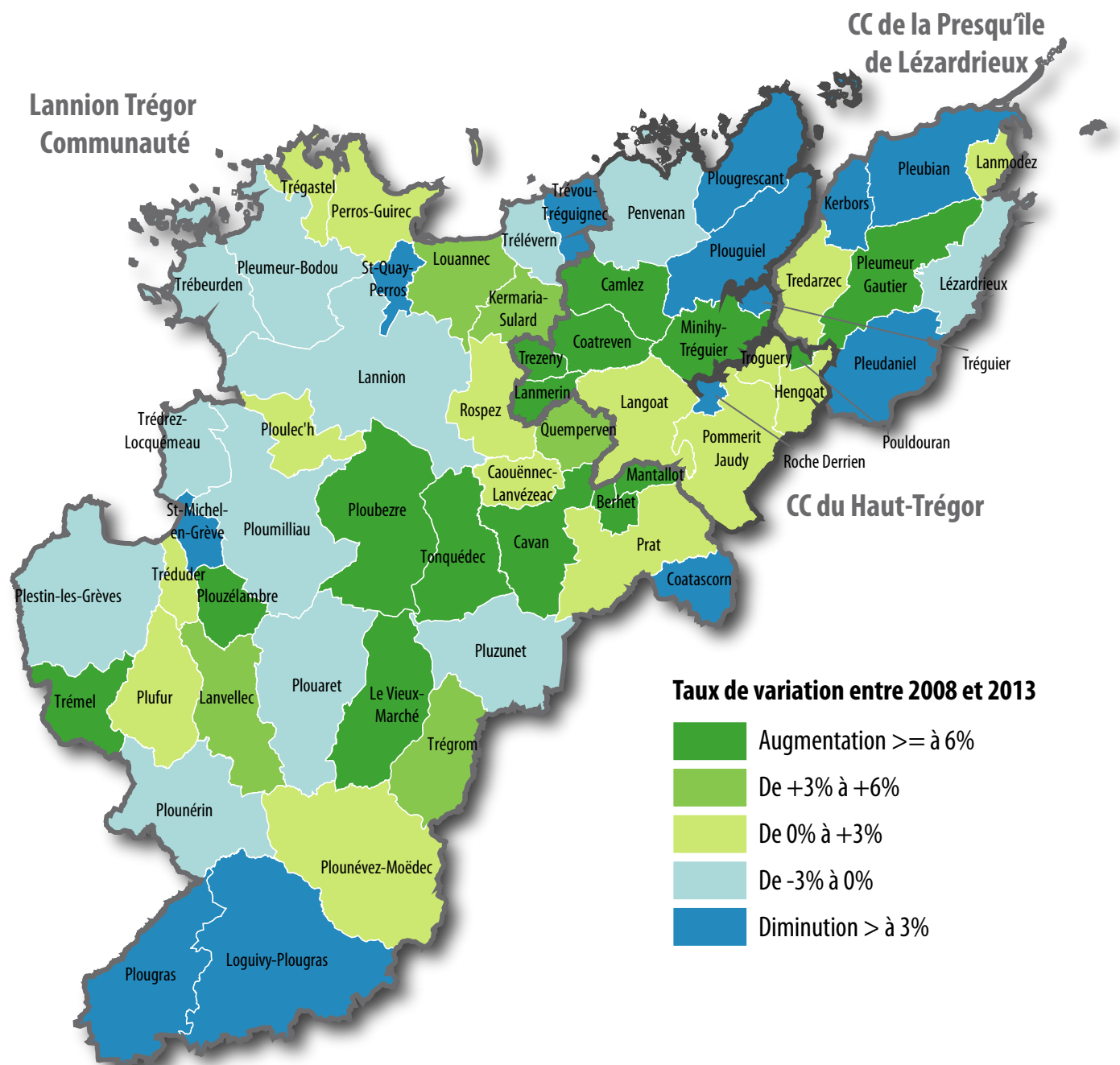


Cc de la Presqu'île de Lézardrieux



Cartographie du taux de variation de la population à l'échelon communal

Source : Insee, RP 2008-2013





Dans le détail : les évolutions de la population

Les évolutions détaillées de la population, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2013

	Population municipale								Evolution moyenne annuelle (%)	
	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	1962-2013	2008-2013
Pôle de Lannion	12 945	15 900	21 079	22 152	22 693	23 983	26 197	26 648	+1,4	+0,3
Pôle de Perros-Guirec	16 790	17 965	20 819	22 634	23 151	24 098	25 598	25 442	+0,8	-0,1
Pôle du Haut-Trégor	15 879	15 405	15 146	14 954	14 998	14 750	15 657	15 740	-0,0	+0,1
Pôle de Plestin-Les-Grèves	8 351	8 188	8 177	8 746	8 873	9 065	10 027	10 017	+0,4	-0,0
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	10 319	9 922	9 217	9 028	8 513	8 215	8 176	8 080	-0,5	-0,2
Pôle de Plouaret	10 050	9 418	8 682	8 099	7 419	7 206	7 410	7 400	-0,6	-0,0
Pôle de Cavan	5 921	5 457	5 218	5 682	5 710	5 788	6 452	6 769	+0,3	+1,0
CA Lannion-Trégor Communauté	54 057	56 928	63 975	67 313	67 846	70 140	75 684	76 276	+0,7	+0,2
CC du Haut Trégor	15 879	15 405	15 146	14 954	14 998	14 750	15 657	15 740	-0,0	+0,1
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	10 319	9 922	9 217	9 028	8 513	8 215	8 176	8 080	-0,5	-0,2
Future CA	80 255	82 255	88 338	91 295	91 357	93 105	99 517	100 096	+0,4	+0,1
Les Côtes-d'Armor	501 923	506 102	525 556	538 869	538 395	542 373	581 570	597 085	+0,3	+0,5
La France métropolitaine	46 425 393	49 711 853	52 591 584	54 334 871	56 615 155	58 518 395	62 134 963	63 697 865	+0,6	+0,5

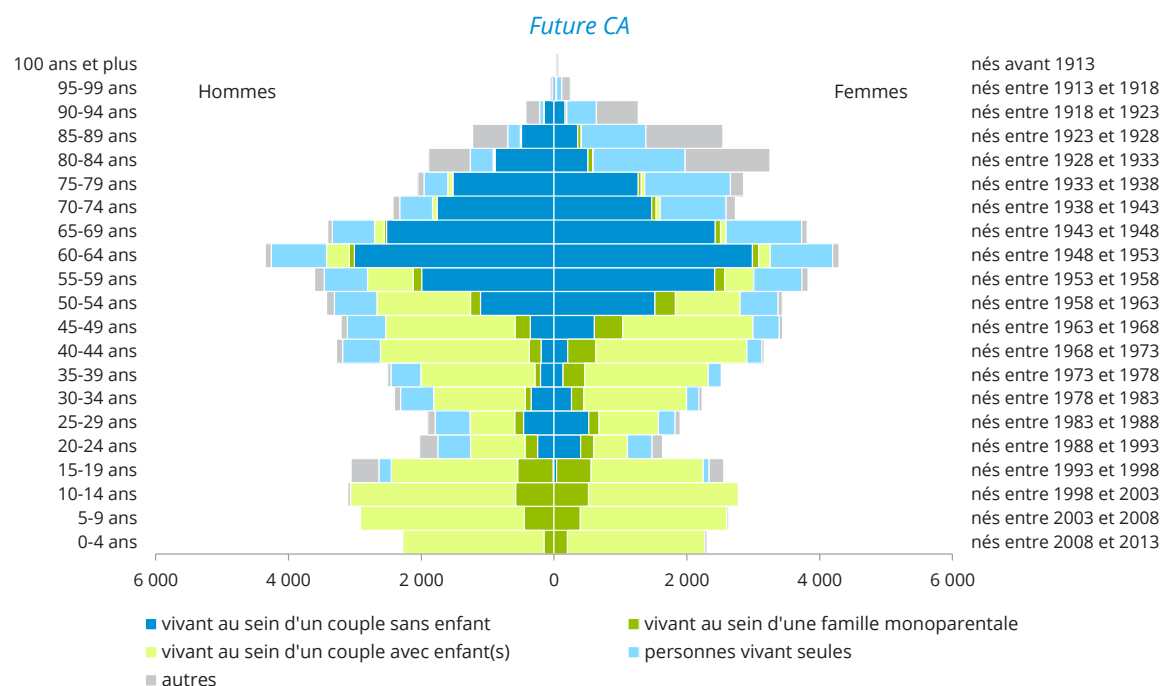
Evolution moyenne annuelle de la population en % :

Augmentation de plus de 1% par an

Diminution de plus de 1% par an

La pyramide des âges de la population des ménages selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2013

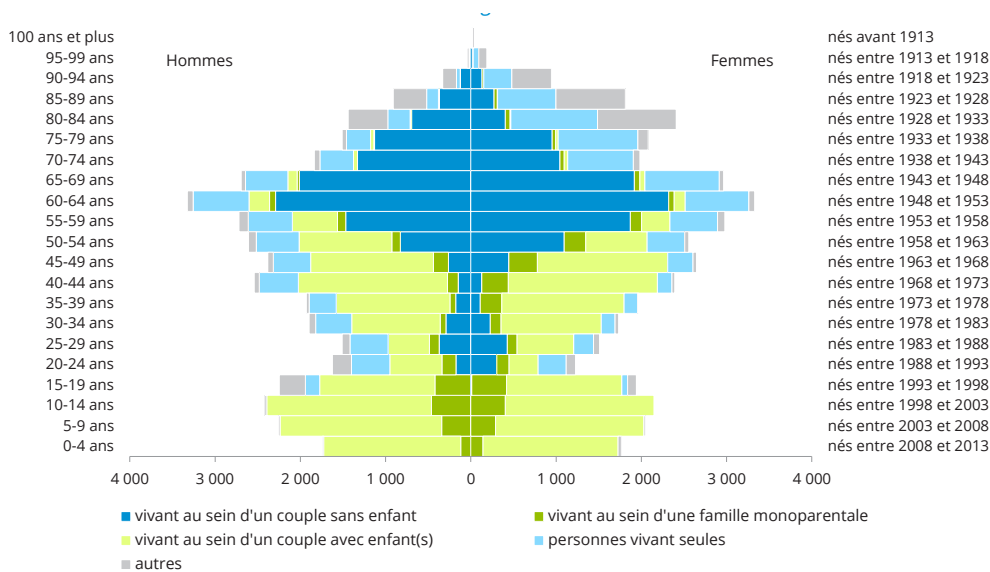


Avant vingt ans, la quasi totalité de la population est considérée comme «enfant d'un ménage». Dans la très grande majorité des cas elle vit au sein d'un couple parental, et parfois dans une famille monoparentale. A partir de 25 ans, les populations sont considérées «adulte de leur ménage». Jusqu'à 55 ans elles sont majoritairement en couple avec des enfants. A partir de 55 ans et jusqu'à 75-80 ans elles vivent en couple sans enfant et se retrouvent très majoritairement seules après 85 ans.

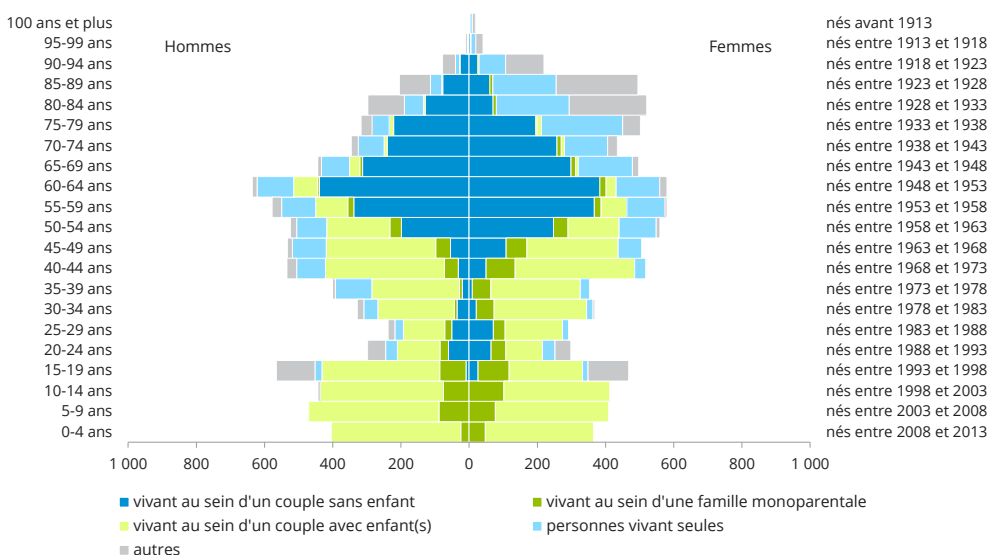
Les moins de 15 ans représentent 16% de la population de la future CA (16 060 personnes). 13% des habitants sont des adolescents ou jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans), soient 13 070 personnes. Le cœur de la pyramide des âges regroupe 37% de la population : 16% des habitants ont entre 30 et 44 ans (16 110 personnes) et 21% entre 45 et 59 ans (20 950 personnes). Enfin, 33% de la population est formée des tranches d'âge les plus élevées, avec 21% des habitants âgés de 60 à 74 ans (21 020 personnes) et 12% pour les seniors (11 925 personnes âgées de 75 ans et plus).

Si Lannion Trégor Communauté et la CC du Haut Trégor sont relativement proches de cette structure par âge, la CC de la Presqu'île de Lézardrieux se démarque par une population plus âgée. Ainsi les 15-29 ans ne représentent plus que 11% de la population (855 personnes), tandis que 38% ont 60 ans et plus (24% ont 60-74 ans et 14% ont 75 ans et plus).

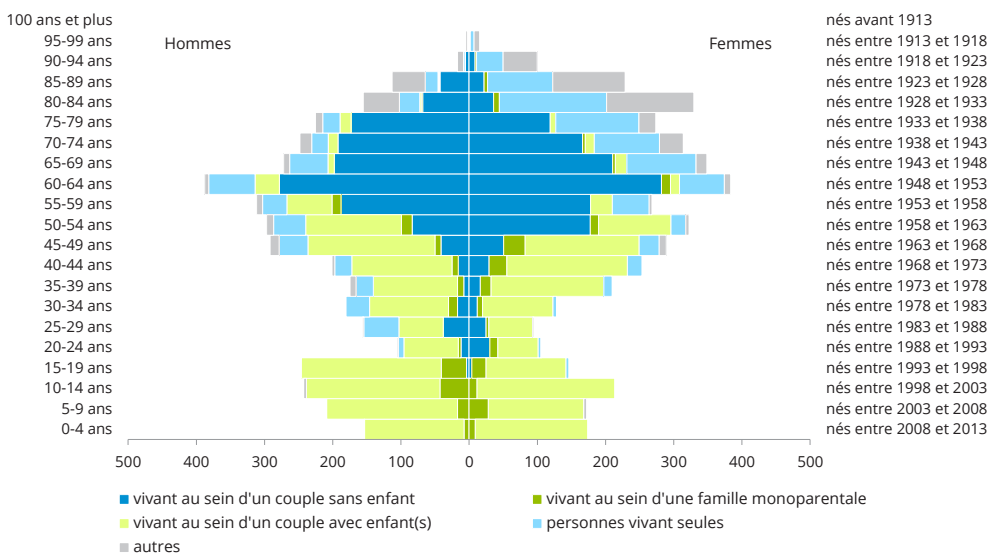
Lannion Trégor Communauté



Cc du Haut Trégor

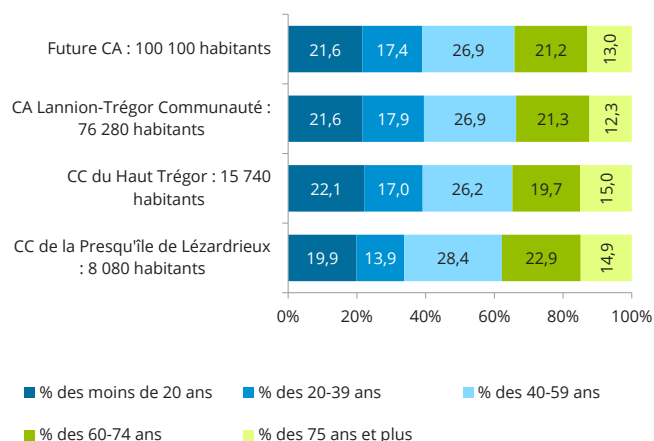


Cc de la Presqu'île de Lézardieux



La structure par âge des populations

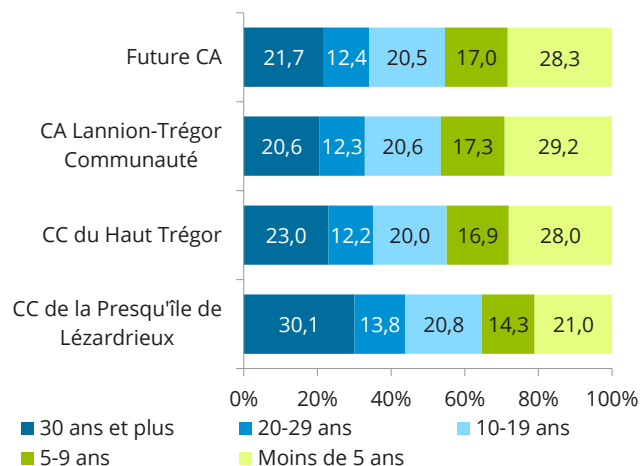
Source : Insee, RP 2013



La population de la future CA regroupe 22% d'habitants âgés de moins de 20 ans et 34% de 60 ans ou plus, soit respectivement 21 620 et 34 230 personnes. Comme vu aux pages précédentes, la CC de la Presqu'île de Lézardrieux se démarque par une population plus âgée que les deux autres intercommunalités (20% de moins de 20 ans et 38% de 60 ans et plus).

L'ancienneté d'emménagement des ménages

Source : Insee, RP 2013



Si les effets des grands événements socio-historiques sont généralement également discernables localement, la dynamique de peuplement à un niveau local est aussi naturellement impactée par les mouvements migratoires passés et présents.

Les différentes vagues de peuplement du territoire local auront ainsi contribué à structurer la pyramide des âges actuelle, notamment au regard des différentes anciennetés d'emménagement des populations.

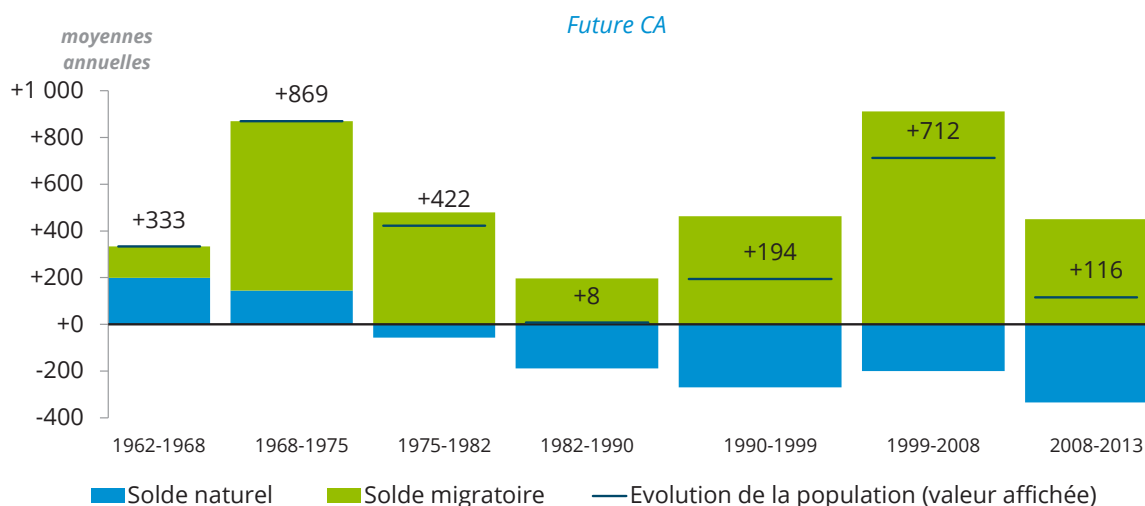
22% des ménages de la future CA sont installés dans leur logement depuis 30 ans ou plus (soit 10 220). Depuis leur emménagement, la composition familiale et l'âge des occupants se sont modifiés. Leur vieillissement sur place participe ainsi à l'évolution de la taille moyenne des ménages de cette future CA. 28% des ménages ont emménagé dans leur logement depuis moins de 5 ans.

30% des ménages de la Presqu'île de Lézardrieux sont installés dans leur logement depuis 30 ans et plus, soit 10 points d'écart avec Lannion Trégor Communauté.

L'évolution de la population s'explique par les soldes naturels et migratoires

Les facteurs d'évolution de la population

Source : Insee, RP 1962-2013



Classiquement, l'évolution de la taille de la population sur un territoire donné s'explique par les deux grands facteurs que sont le solde naturel et le solde migratoire : ainsi la taille de la population sera amenée à progresser lorsque les naissances seront plus nombreuses que les décès et/ou lorsque le nombre de personnes s'installant sur le territoire sera plus important que celui de celles qui le quittent.

En règle générale, l'influence du solde migratoire est prépondérante à un niveau local. Selon le profil des populations pour lesquelles le territoire aura été attractif ou répulsif et selon les périodes de ces migrations, les effets sur l'importance et l'évolution des naissances et des décès pourront être fort différents. A titre d'exemple, nous comprenons bien que selon que le territoire s'avérera attractif pour des jeunes ménages ou pour des couples de seniors, l'impact sur les naissances diffèrera. En ce sens, les leviers des collectivités s'agissant du solde naturel se révèlent relativement réduits.

Compte tenu des taux de mortalité (1 270 décès par an en moyenne, soit 13 décès pour 1 000 habitants) et de natalité (930 naissances par an en moyenne, soit 9 naissances pour 1 000 habitants) observés sur le territoire de la future CA entre 2008 et 2013, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est négatif (-330 habitants par an) : les décès sont plus nombreux que les naissances.

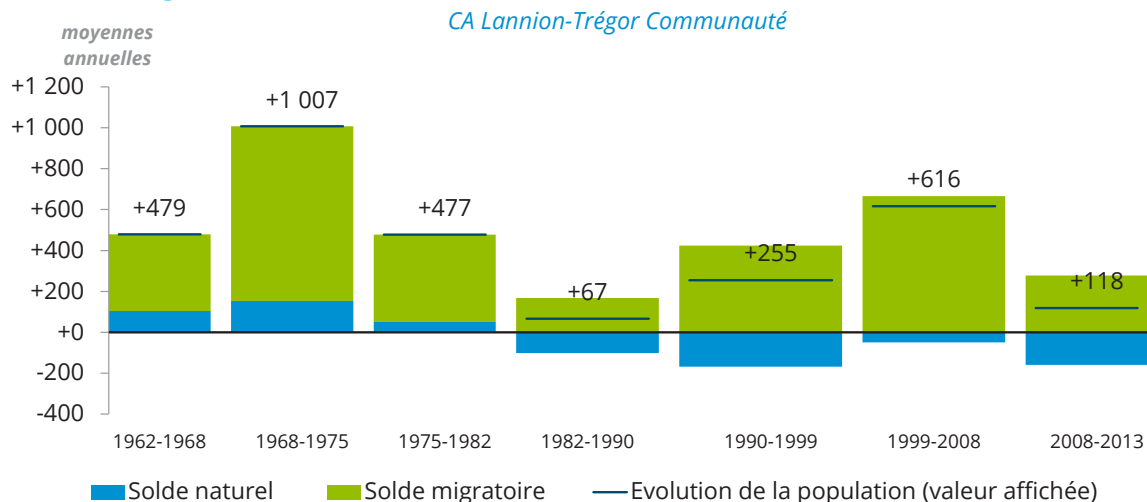
Le solde migratoire est la deuxième composante de l'évolution de la population. Entre 2008 et 2013, la progression de 0,5% par an en moyenne de la population est due au solde migratoire, puisque l'on observe un excédent de 450 arrivées (au regard des départs) chaque année.

Sur Lannion Trégor Communauté et la CC du Haut Trégor, le solde migratoire compense encore le solde naturel déficitaire, ce qui n'est plus le cas sur la CC de la Presqu'île de Lézardrieux, où le déficit de naissances n'est plus compensé par l'arrivée de populations.

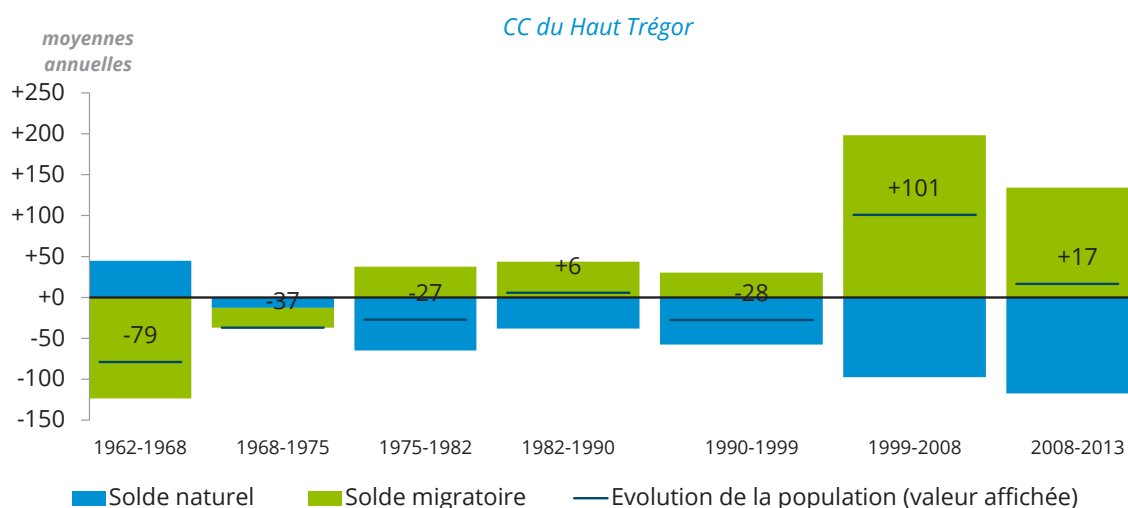


Soldes migratoire et naturel sur chaque intercommunalité

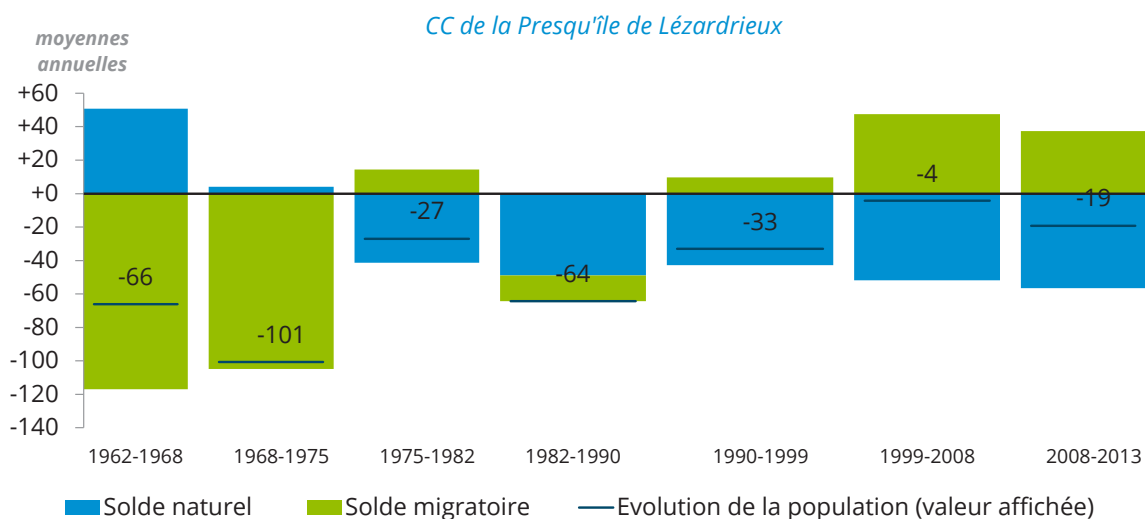
Lannion Trégor Communauté



Cc du Haut Trégor



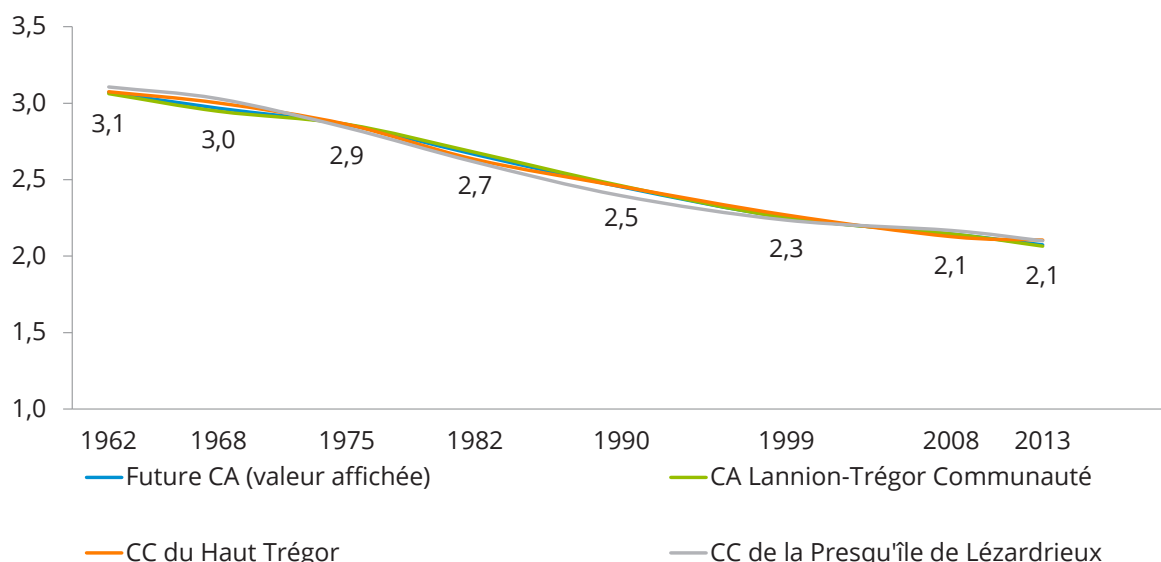
Cc de la Presqu'île de Lézardrieux



La diminution de la taille des ménages est liée aux phénomènes de décohabitation et de vieillissement

L'évolution de la taille des ménages, des années soixante à nos jours

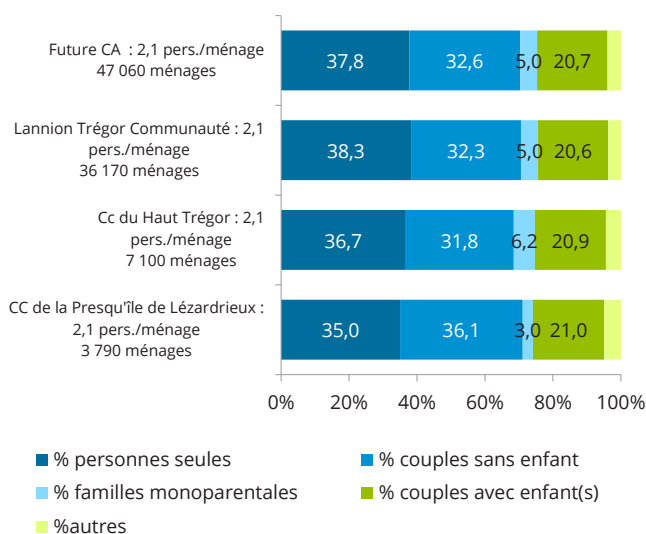
Source : Insee, RP 1962-2013



Le nombre de ménages a augmenté de 83% sur le territoire de la future CA entre 1962 et 2013 pendant que la population augmentait de 25%. La taille des ménages est passée, dans le même temps, de 3,1 personnes par ménage en 1962 à 2,1 en 2013. Elle a diminué, à l'image de la tendance nationale. Elle reflète les phénomènes de vieillissement de la population et de décohabitation.

Structure des ménages et de la taille des ménages

Source : Insee, RP 2013



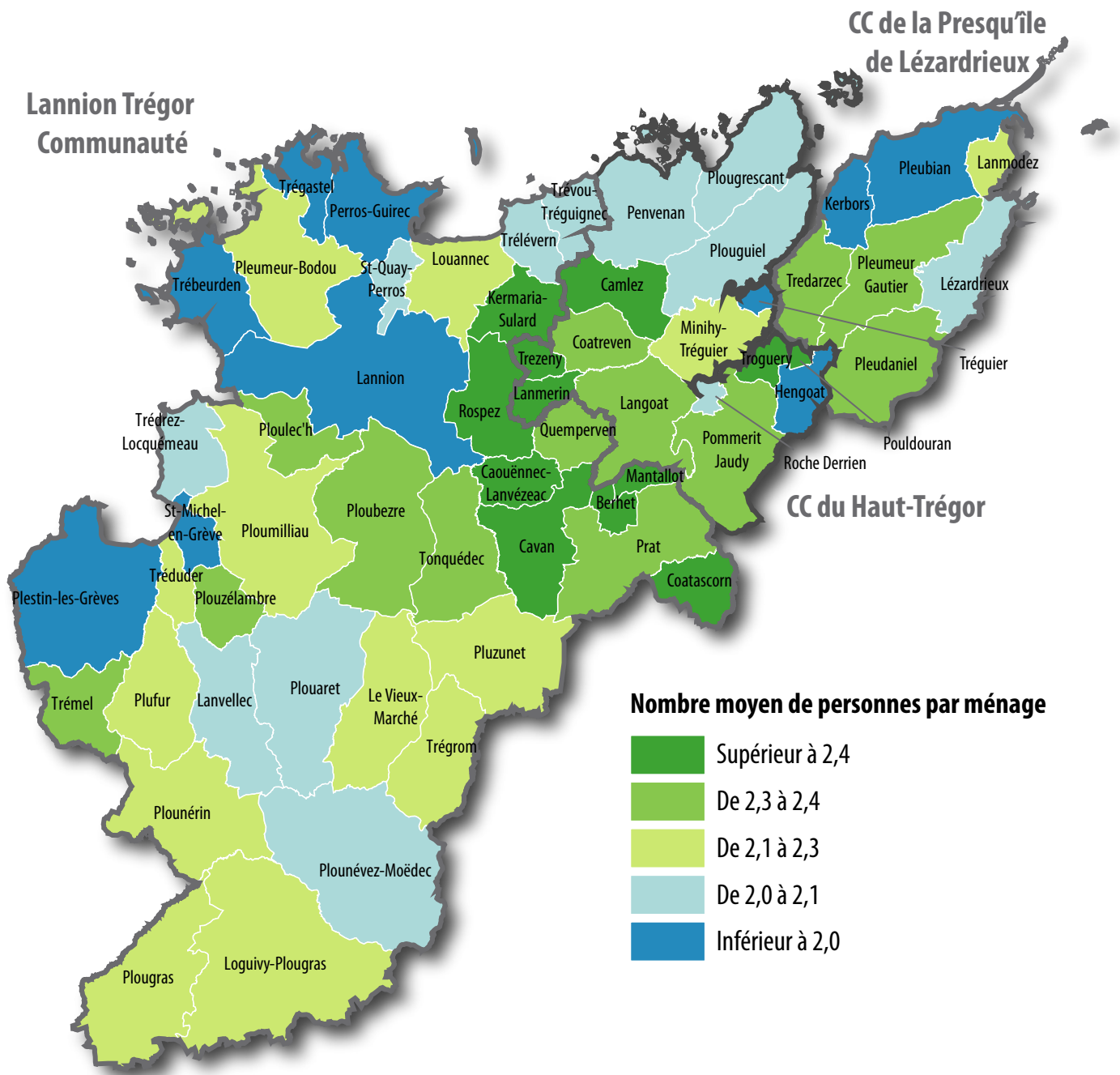
La structure des ménages est relativement proche entre les 3 intercommunalités.

Lannion Trégor Communauté se démarque par une proportion de personnes seules plus importante (38%, soit 13 740 ménages), la présence de Lannion ayant une influence sur leur forte présence.

A l'opposé la Presqu'île de Lézardrieux possède la plus forte proportion de couples sans enfant, avec 36% des ménages concernés soit 1 360. La présence importante de 60 ans et plus sur ce territoire expliquant cette forte proportion au sein des ménages.

Cartographie de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, Rp 2013





Dans le détail : les déterminants de la taille des ménages

Le détail de la structure par âge selon la taille des ménages

Source : Insee, RP 2012

	Répartition par âge de la population (%)					taille des ménages
	moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	
Pôle de Lannion	23,8	21,5	27,0	18,3	9,4	2,03
Pôle de Perros-Guirec	18,8	13,5	26,9	26,1	14,8	2,01
Pôle du Haut-Trégor	22,1	17,0	26,2	19,7	15,0	2,11
Pôle de Plestin-Les-Grèves	19,7	15,6	25,9	23,0	15,9	2,08
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	19,9	13,9	28,4	22,9	14,9	2,10
Pôle de Plouaret	21,7	18,5	26,3	19,8	13,7	2,13
Pôle de Cavan	26,8	22,8	28,1	14,4	7,8	2,37
CA Lannion-Trégor Communauté	21,6	17,9	26,9	21,3	12,3	2,07
CC du Haut Trégor	22,1	17,0	26,2	19,7	15,0	2,11
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	19,9	13,9	28,4	22,9	14,9	2,10
Future CA	21,6	17,4	26,9	21,2	13,0	2,07
Les Côtes-d'Armor	23,2	19,6	26,7	18,2	12,2	2,16
La France métropolitaine	24,4	24,6	26,8	15,0	9,2	2,24

Valeurs inférieures à celle de la future CA

Valeurs proches de celle de la future CA

Valeurs supérieures à celle de la future CA

Le détail de la composition et de la taille moyenne des ménages



Source : Insee, RP 2012

	Composition des ménages (%)					taille des ménages
	personnes seules	couples sans enfant	familles monoparentales	couples avec enfant(s)	autres	
Pôle de Lannion	41,8	27,2	6,7	20,3	4,0	2,03
Pôle de Perros-Guirec	37,8	36,6	4,0	18,0	3,6	2,01
Pôle du Haut-Trégor	36,7	31,8	6,2	20,9	4,4	2,11
Pôle de Plestin-Les-Grèves	36,3	35,6	4,6	20,0	3,6	2,08
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	35,0	36,1	3,0	21,0	4,9	2,10
Pôle de Plouaret	36,4	32,0	3,7	24,4	3,5	2,13
Pôle de Cavan	30,2	31,2	4,4	29,9	4,4	2,37
CA Lannion-Trégor Communauté	38,3	32,3	5,0	20,6	3,8	2,07
CC du Haut Trégor	36,7	31,8	6,2	20,9	4,4	2,11
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	35,0	36,1	3,0	21,0	4,9	2,10
Future CA	37,8	32,6	5,0	20,7	4,0	2,07
Les Côtes-d'Armor	35,7	31,2	5,6	22,9	4,5	2,16
La France métropolitaine	34,8	27,0	7,5	25,0	5,7	2,24

Valeurs inférieures à celle de la future CA

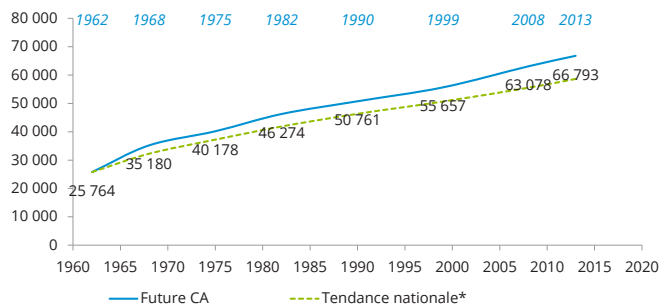
Valeurs proches de celle de la future CA

Valeurs supérieures à celle de la future CA

Les évolutions du parc de logements et de la population sont étroitement liées

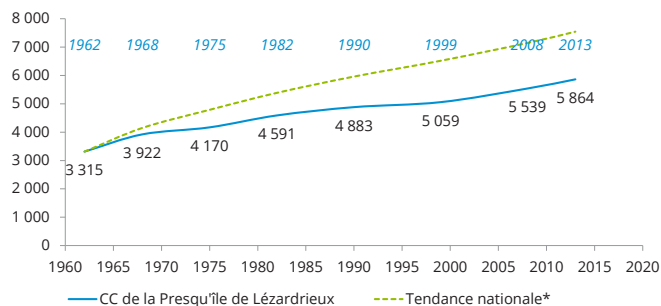
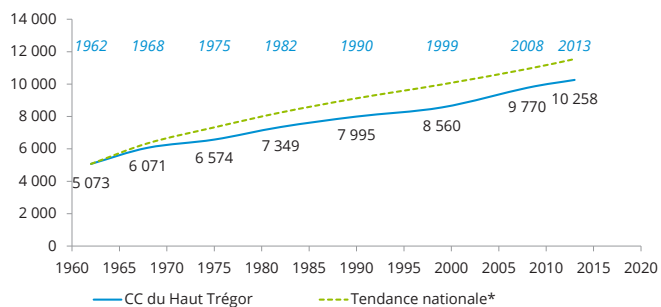
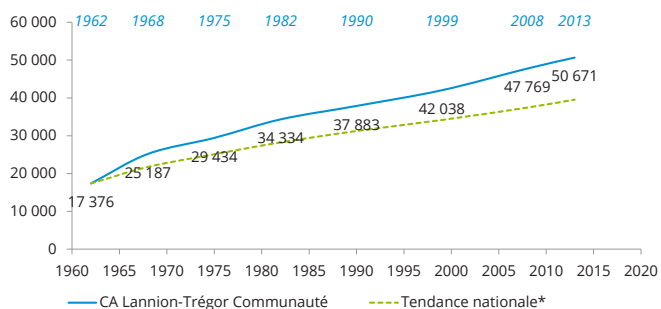
L'évolution du parc de logements

Source : Insee, RP 1968-2013



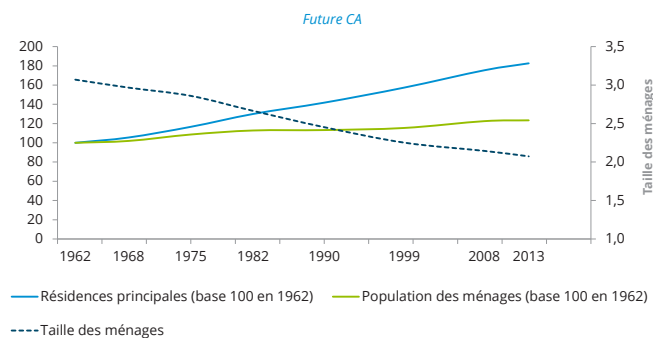
* indique l'évolution qu'aurait connu Future CA si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

66 793 logements sont recensés en 2013 sur le territoire de la future CA, contre 35 180 en 1968. Parmi ceux-ci on comptabilise, en 2013, 47 058 résidences principales, dont 36 170 situées sur Lannion Trégor Communauté, 7 096 sur la CC du Haut Trégor et 3 792 sur la CC de la Presqu'île de Lézardrieux.

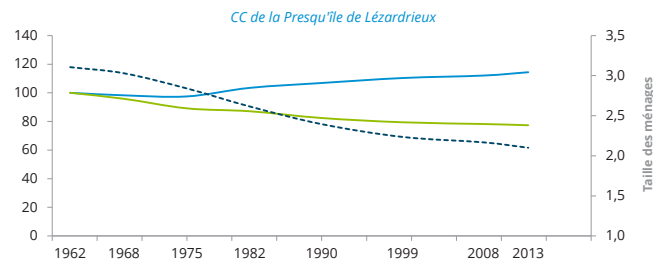
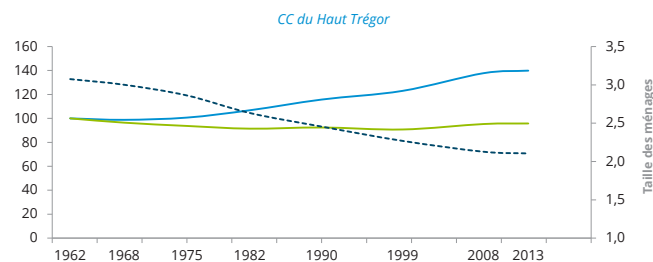
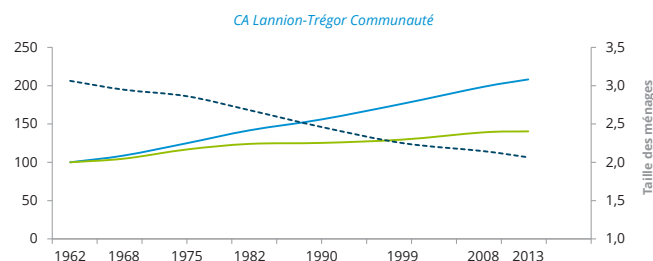


Les tendances d'évolution de la population et des ménages, depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1962-2013



Depuis 1962, le nombre de ménages (résidences principales) du territoire a augmenté plus vite que celui de la population des ménages (les occupants des résidences principales). C'est ce phénomène qui explique la diminution de leur taille, passée de 3,1 personnes en 1962 à 2,1 personnes par ménage en 2013. Ce phénomène se retrouve sur les 3 intercommunalités.





Dans le détail : les évolutions des logements

Les évolutions détaillées des logements

Source : Insee, RP 2007-2012

	Résidences principales				Taux d'évolution moyenne annuelle (%)	
	1990	1999	2008	2013	1990-2013	2008-2013
Pôle de Lannion	8 585	10 077	11 832	12 669	+1,7	+1,4
Pôle de Perros-Guirec	9 547	10 935	12 016	12 526	+1,2	+0,8
Pôle du Haut-Trégor	5 863	6 242	6 987	7 096	+0,8	+0,3
Pôle de Plestin-Les-Grèves	3 795	4 097	4 574	4 687	+0,9	+0,5
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	3 540	3 657	3 715	3 792	+0,3	+0,4
Pôle de Plouaret	3 051	3 216	3 402	3 446	+0,5	+0,3
Pôle de Cavan	2 128	2 321	2 662	2 842	+1,3	+1,3
CA Lannion-Trégor Communauté	27 106	30 646	34 487	36 170	+1,3	+1,0
CC du Haut Trégor	5 863	6 242	6 987	7 096	+0,8	+0,3
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	3 540	3 657	3 715	3 792	+0,3	+0,4
Future CA	36 509	40 545	45 189	47 058	+1,1	+0,8
Les Côtes-d'Armor	208 372	229 382	257 705	269 398	+1,1	+0,9
La France métropolitaine	21 535 677	23 810 161	26 615 476	27 805 420	+1,1	+0,9

Evolution moyenne annuelle de la population en % :

Augmentation de plus de 1% par an

Diminution de plus de 1% par an

Les migrations résidentielles influencent la structure par âge et la taille des ménages

Classiquement en démographie, il est convenu que « le renouvellement de la population est le résultat de l'apport constant, par naissances, de nouveaux éléments dans une population et du départ concomitant, par décès, d'anciens éléments » (PRESSAT, 1979).

Toutefois, les flux migratoires à l'œuvre sur un territoire donné peuvent venir modifier parfois significativement la structure par âge de la population qui y réside et ainsi aboutir à faire évoluer la probabilité des occurrences de naissances ou de décès. Ainsi, à titre d'exemple, un territoire vieillissant rapidement du fait d'un important flux entrant de seniors, verra son taux de natalité baisser. Et à l'inverse, un territoire attractif pour les jeunes ménages au moment de la constitution de la famille, verra son taux de natalité augmenter.

La capacité d'un territoire à offrir une offre de logements adaptée et diversifiée est essentielle à son dynamisme et à la perspective du renouvellement de sa population.

Un territoire dont l'urbanisation résidentielle ne serait constituée quasiment que de grands logements et/ou de maisons individuelles ne serait, par exemple, pas attractif pour les jeunes adultes et pourrait même engendrer le départ de la commune de certains aînés dont le logement n'apparaîtrait plus adapté à leur avancée en âge.

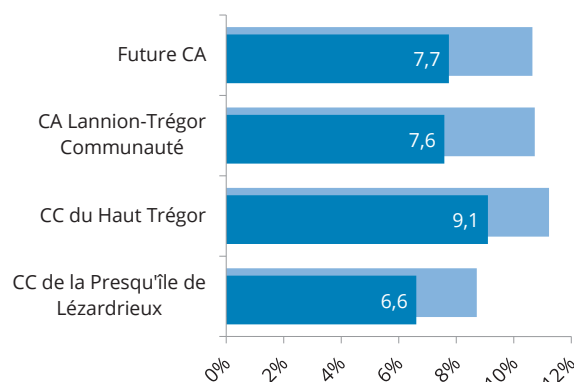
La recherche de logements adaptés à l'évolution des structures familiales est un des principaux facteurs explicatifs des mobilités observées :

- la mise en couple et/ou l'arrivée du premier ou du deuxième enfant ont tendance à générer des changements de lieux de vie pour soit accéder à un logement plus grand, soit accéder à la propriété (ou les deux) ; l'offre de logements existante et les questions de coûts du logement deviendront alors déterminantes (tout comme l'offre de transports possiblement).

- les séparations de couples vont générer des retours vers les villes-centres, en lien avec les offres de services disponibles, mais aussi avec l'offre de logements en termes de taille et de coût (les niveaux de revenus d'un couple, d'une personne seule ou d'une famille monoparentale étant différents).

La mobilité résidentielle dans l'année

Source : Insee, RP 2013



■ Part des habitants arrivés dans l'année dans leur logement en %
 ■ Part des habitants arrivés dans l'année sur leur commune en % (valeur affichée)

11% des habitants du territoire de la future CA ont emménagé dans leur logement dans l'année (10 560 personnes). La majorité de ces nouveaux emménagés ont aussi changé de commune pour accéder à leur nouveau logement (73% d'entre eux).

Ainsi, 7 690 habitants ont changé de commune au cours de l'année et représentent 8% de la population du territoire. Le profil des populations ayant connu une mobilité résidentielle dans l'année diffère de celui des sédentaires. A l'image des tendances habituelles, les mobilités concernent une population plus jeune : la part des 55 ans et plus représente 20% des personnes ayant changé de commune de résidence dans l'année et 19% de celles ayant changé de logement, alors qu'ils représentent 42% de l'ensemble de la population.



Dans le détail : les nouveaux arrivants dans leur logement dans l'année

Le détail des habitants ayant changé de commune ou de logement dans l'année

Source : Insee, RP 2013

Lieu de résidence 1 an auparavant	Habitants arrivés dans l'année dans leur logement	dont personnes ayant changé de commune	Part des nouveaux arrivants dans leur logement (%)	Part des nouveaux arrivants sur leur commune de résidence (%)
Pôle de Lannion	3 559	2 360	13,5	8,9
Pôle de Perros-Guirec	2 487	1 804	9,8	7,1
Pôle du Haut-Trégor	1 751	1 420	11,2	9,1
Pôle de Plestin-Les-Grèves	868	644	8,7	6,5
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	699	530	8,7	6,6
Pôle de Plouaret	631	470	8,6	6,4
Pôle de Cavan	567	459	8,5	6,9
CA Lannion-Trégor Communauté	8 113	5 737	10,7	7,6
CC du Haut Trégor	1 751	1 420	11,2	9,1
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	699	530	8,7	6,6
Future CA	10 563	7 686	10,6	7,7
Les Côtes-d'Armor	64 783	46 762	11,0	7,9
La France métropolitaine	7 261 517	4 663 090	11,5	7,4

Valeurs inférieures à celle de la future CA

Valeurs proches de celle de la future CA

Valeurs supérieures à celle de la future CA

Les flux migratoires présentés ci-après sont obtenus par analyse des données de migrations communales entre 2012 et 2013. Sont étudiés ici les lieux de résidence au 1er janvier 2012 et au 1er janvier 2013, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates.

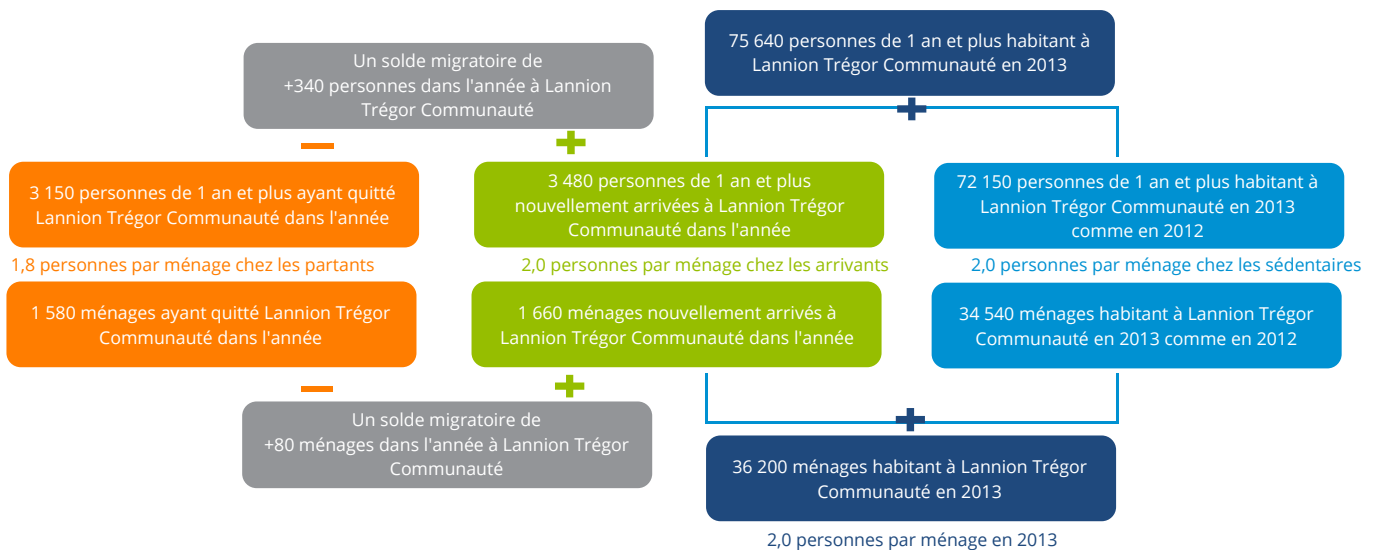
L'ensemble des informations relatives aux caractéristiques des populations (situation familiale, statut d'occupation du logement, niveau de formation, catégorie socio-professionnelle...) concerne les situations recensées au 1er janvier 2013.

Si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2012 et résident en 2013 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français pour l'étranger entre 2012 et 2013.

Lannion Trégor Communauté

Les mobilités résidentielles des populations de 1 an et plus et des ménages

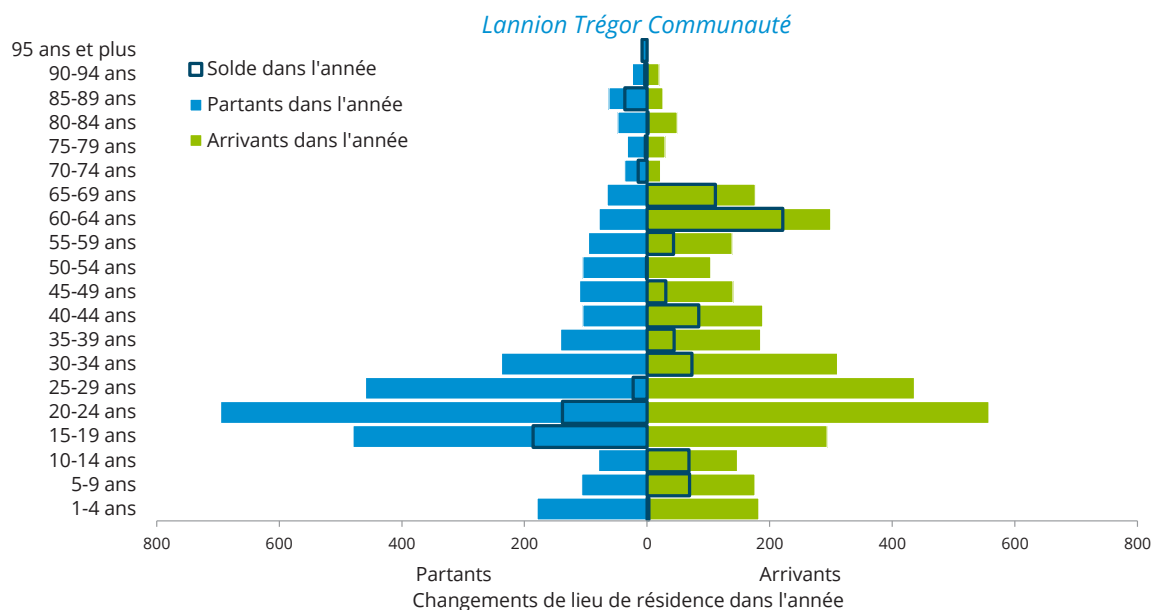
Source : Insee, RP fichiers détail 2013



Avec 1 580 ménages partant dans l'année pour 1 660 ménages nouvellement arrivés, Lannion Trégor Communauté présente un solde migratoire des ménages positif. On observe que la taille moyenne des ménages quittant Lannion Trégor Communauté est inférieure (1,8) à celle des nouveaux arrivants (2,0).

La pyramide des âges des mobilités résidentielles

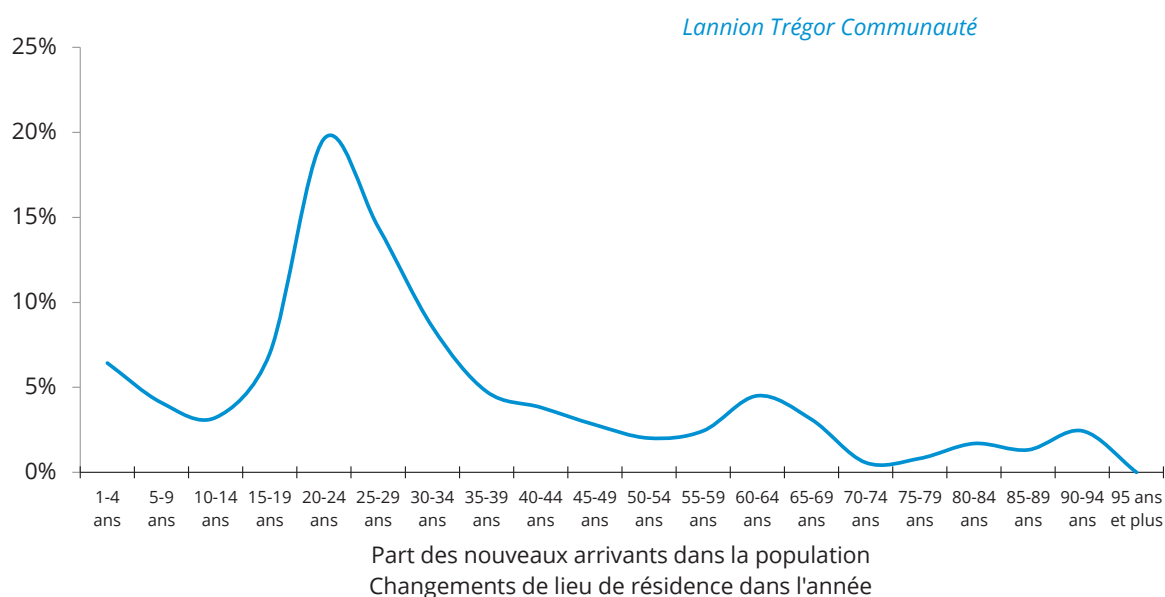
Source : Insee, RP fichiers détail 2013



3 480 personnes ont emménagé récemment à Lannion Trégor Communauté, (entre 2012 et 2013). Elles représentent 5% de la population. Parmi elles, 71% sont âgées de moins de 45 ans. Par ailleurs, sur cette même période, 3 150 personnes ont quitté Lannion Trégor Communauté. 80% d'entre elles sont âgées de moins de 45 ans.

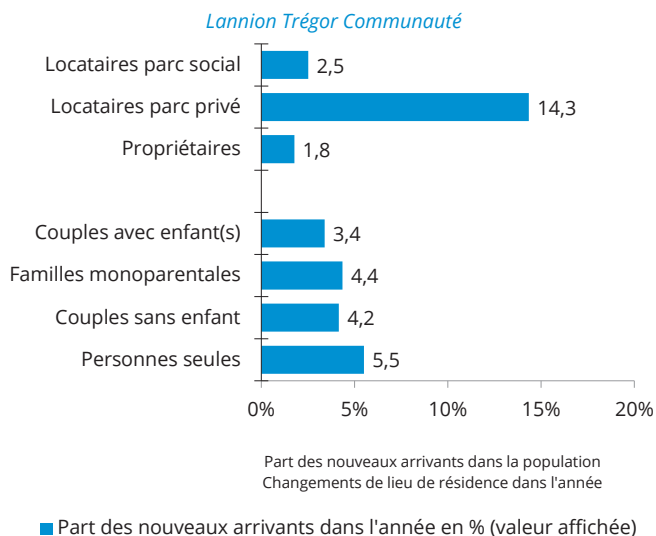
La part des nouveaux arrivants par tranche d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2013



La part des nouveaux arrivants par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2013



- La part des nouveaux arrivants de Lannion Trégor Communauté atteint 20% chez les 20-24 ans.

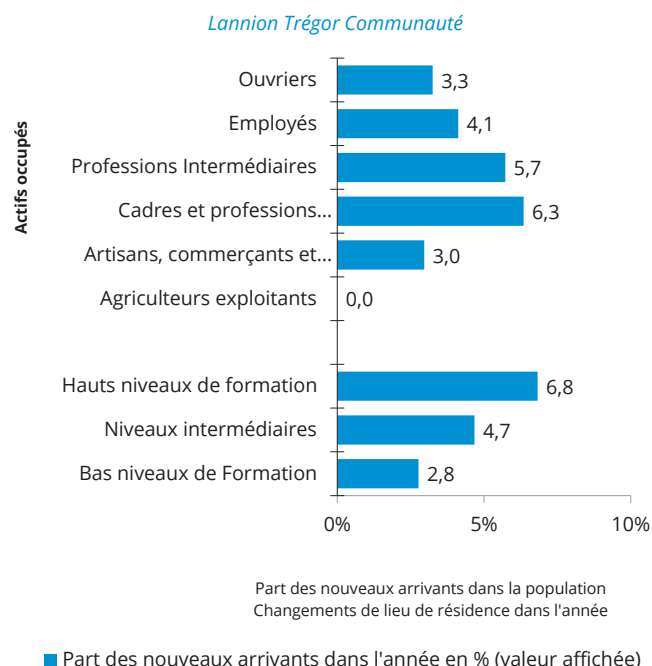
- Le renouvellement de la population est maximal parmi les ménages locataires du parc privé : 14% d'entre eux n'habitaient pas à Lannion Trégor Communauté l'année précédente.

- La mobilité résidentielle concerne 6% des personnes seules, 3% des couples parentaux, 4% des familles monoparentales et 4% des couples sans enfant.

- 6% des cadres et professions intellectuelles supérieures actifs occupés n'habitaient pas à Lannion Trégor Communauté l'année précédente. Ce taux est de 3% chez les ouvriers.

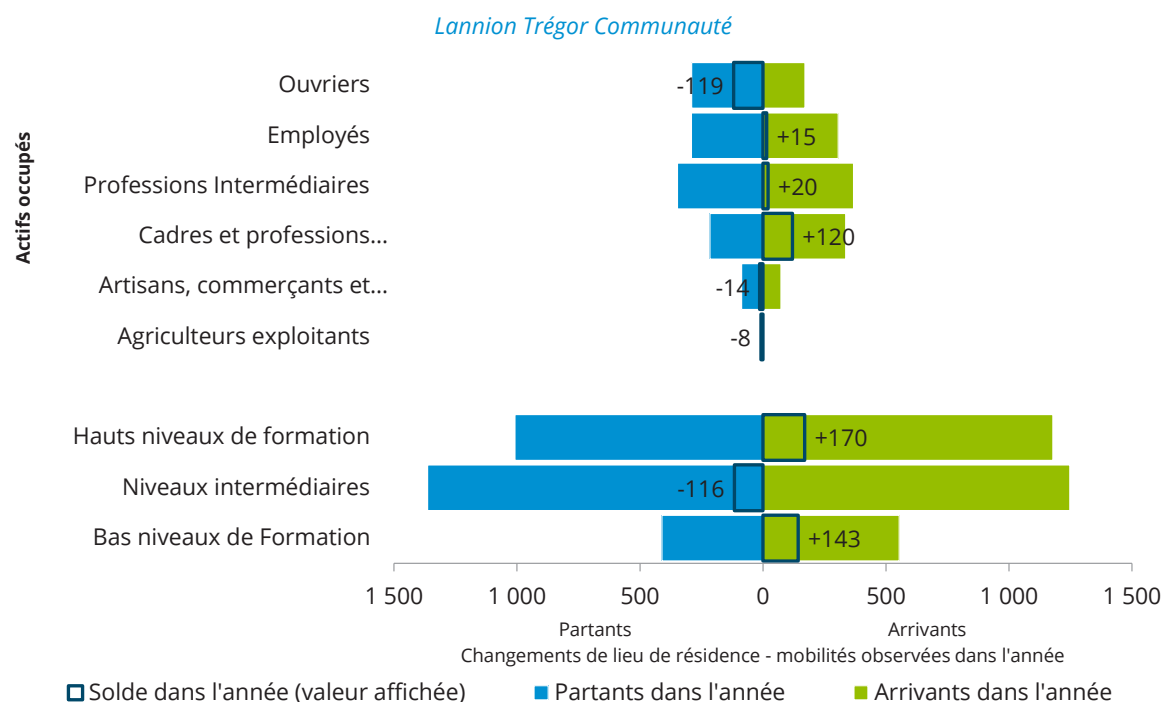
La part des nouveaux arrivants chez les 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2013



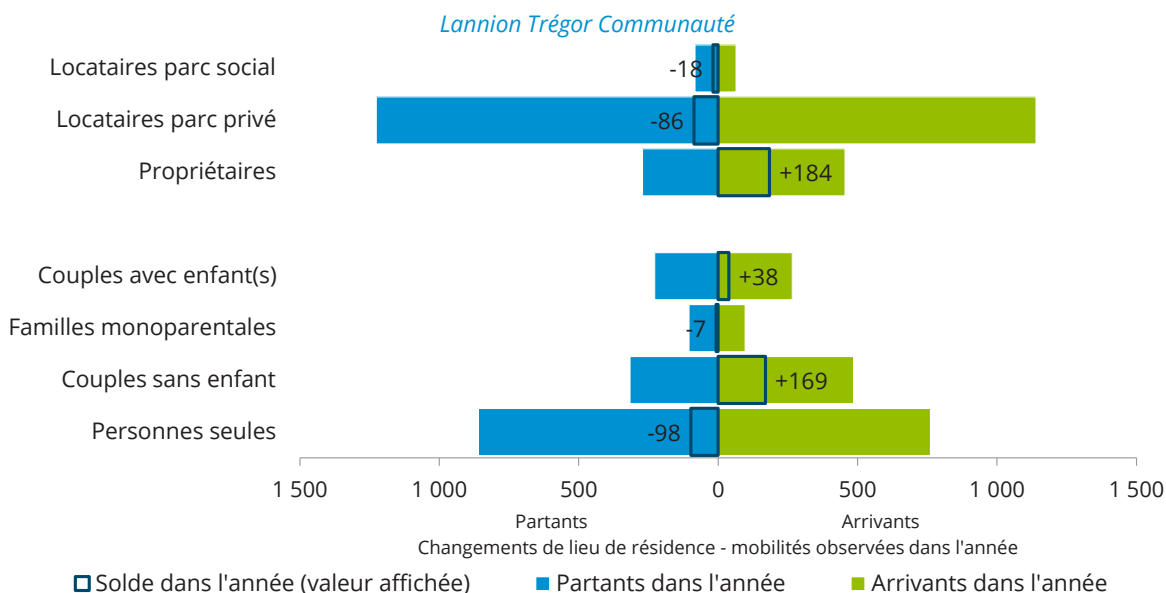
La structure des mobilités résidentielles des populations de 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2013



La structure des mobilités résidentielles des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2013



Globalement, dans l'année, 860 personnes seules ont quitté Lannion Trégor Communauté quand 760 personnes seules sont arrivées. Les arrivées de couples sans enfant sont plus nombreuses que les départs. Les arrivées de couples parentaux sont plus nombreuses que les départs. Enfin, les départs de familles monoparentales sont plus nombreux que les arrivées.

Bassins de vie de provenance et destination des populations

Source : Insee, RP 2013

3 150 personnes de 1 an et plus ayant quitté Lannion Trégor Communauté dans l'année

Bassin de vie de destination	Pop. Partie
Brest	342
Rennes	295
Bégard	249
Tréguier	248
Paris	165
Saint-Brieuc	159
Guingamp	129
Plestin-les-Grèves	89
Lannion	84
Nantes	79
Morlaix	62
Lorient	43
La Rochelle	37
Vannes	33
Caen	32
...	...

Département de destination	Pop. Partie
Même département	1 036
Départements limitrophes	1 164
Autres départements	948

75 640 personnes de 1 an et plus habitant à Lannion Trégor Communauté en 2013

Commune de résidence	Pop. 2013
Berhet	229
Caouënnec-Lanvézeac	844
Cavan	1 470
Coatascorn	248
Kermaria-Sulard	984
Lannion	19 459
Lanvellec	553
Loguivy-Plougras	915
Louannec	3 016
Mantallot	220
Perros-Guirec	7 288
Plestin-les-Grèves	3 606
Pleumeur-Bodou	3 960
Plouaret	2 128
Ploubezre	3 583
...	...

Solde migratoire	Pop.
Même département	-70
Départements limitrophes	-290
Autres départements	+700

3 480 personnes de 1 an et plus nouvellement arrivées à Lannion Trégor Communauté dans l'année

Bassin de vie de provenance	Pop. Arrivée
Paris	477
Tréguier	251
Guingamp	154
Saint-Brieuc	150
Bégard	135
Rennes	133
Etranger	129
Plestin-les-Grèves	95
Brest	74
Lannion	56
Morlaix	55
Paimpol	48
Lorient	48
Grenoble	46
Lille	40
...	...

Département de provenance	Pop. Arrivée
Même département	968
Départements limitrophes	874
Autres départements	1 643

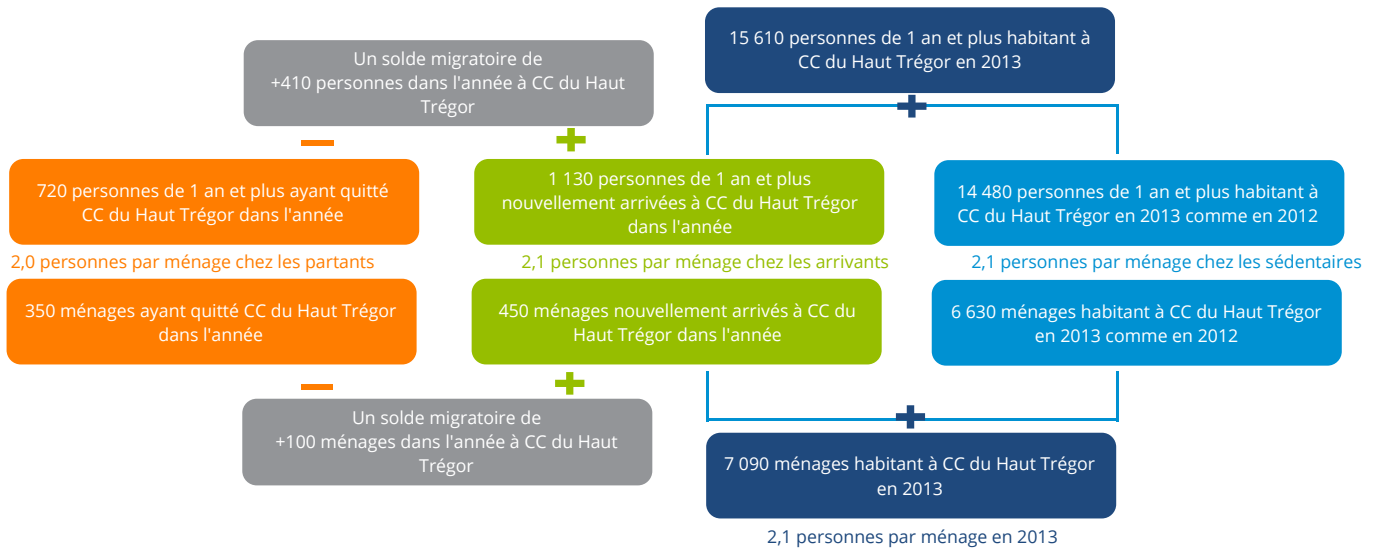
Les populations quittant Lannion Trégor Communauté rejoignent, le plus souvent, une commune du bassin de vie de Brest, puis des communes du bassin de vie de Rennes... Les chiffres montrent l'arrivée de 480 personnes du bassin de vie de Paris, et 250 provenant du bassin de vie de Tréguier.

1 040 personnes ont quitté Lannion Trégor Communauté dans l'année pour rejoindre une autre commune du département et 1 160 personnes ont changé de département pour rejoindre un département limitrophe. Enfin 950 personnes ont rejoint un autre département. Le solde migratoire est négatif avec les autres communes du département : les départs vers d'autres communes du département sont plus nombreux que les arrivées. 130 habitants de Lannion Trégor Communauté en 2013 résidaient à l'étranger l'année précédente (les informations sur les départs vers l'étranger ne sont pas disponibles).

CC du Haut Trégor

Les mobilités résidentielles des populations de 1 an et plus et des ménages

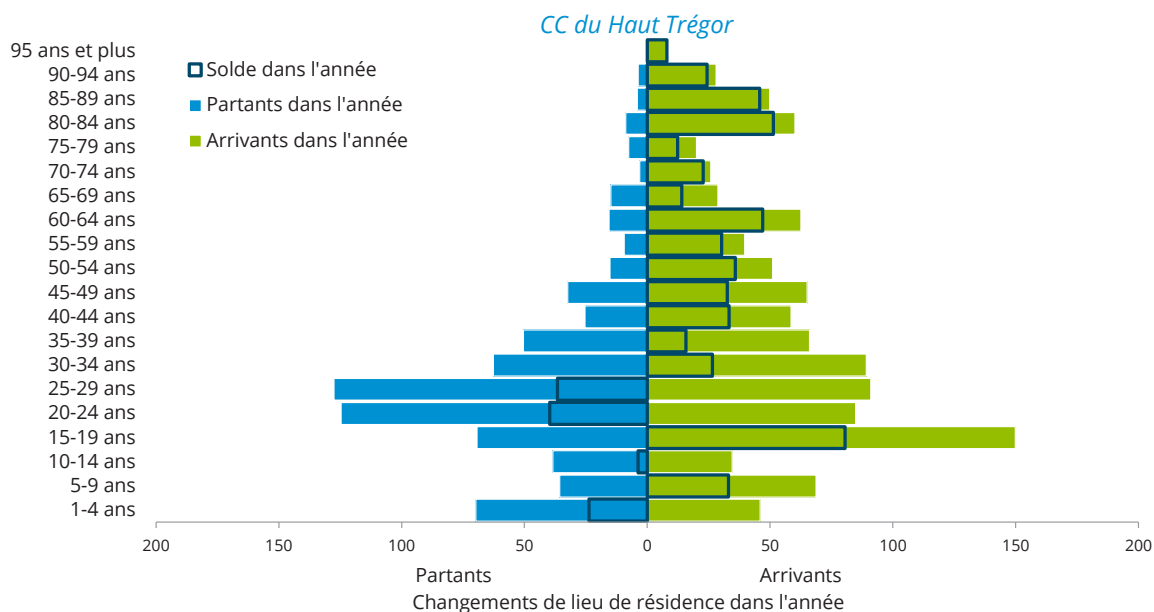
Source : Insee, RP fichiers détail 2013



Avec 350 ménages partant dans l'année pour 450 ménages nouvellement arrivés, la CC du Haut Trégor présente un solde migratoire des ménages positif. Comme sur Lannion Trégor Communauté, la taille moyenne des ménages quittant la CC du Haut Trégor est inférieure à celle des nouveaux arrivants.

La pyramide des âges des mobilités résidentielles

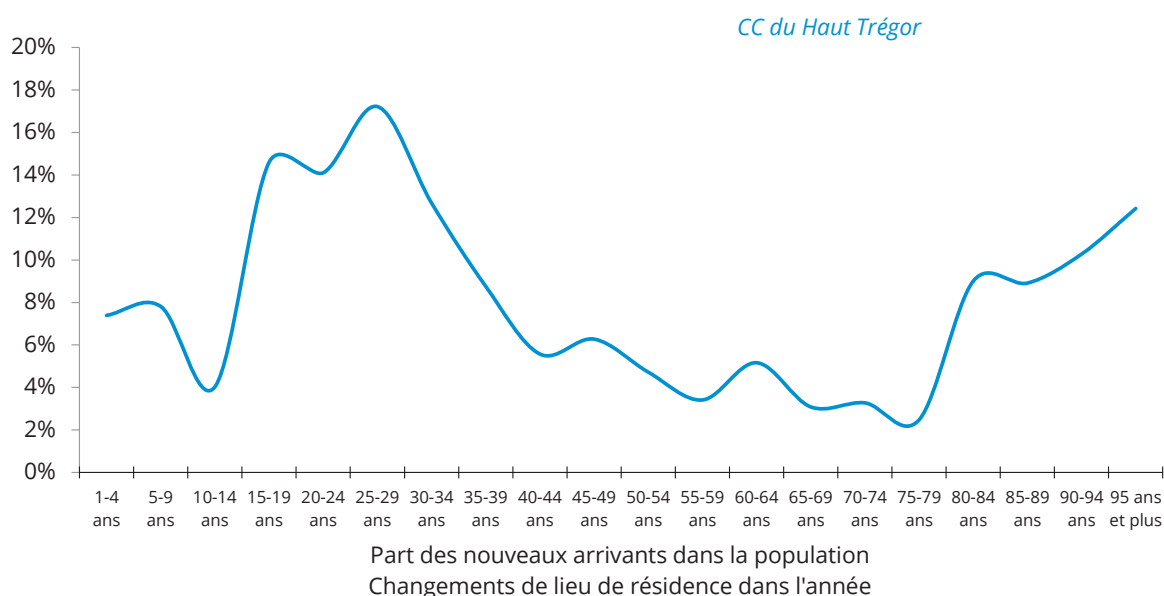
Source : Insee, RP fichiers détail 2013



1 130 personnes sont nouvellement arrivées sur le territoire de la CC du Haut Trégor, (entre 2012 et 2013). Elles représentent 7% de la population. Parmi elles, 61% sont âgées de moins de 45 ans. Par ailleurs, sur cette même période, 720 personnes ont quitté le territoire. 80% d'entre elles sont âgées de moins de 45 ans. La population quittant la CC est donc plus jeune que celle s'y installant, phénomène participant au vieillissement de la population du territoire.

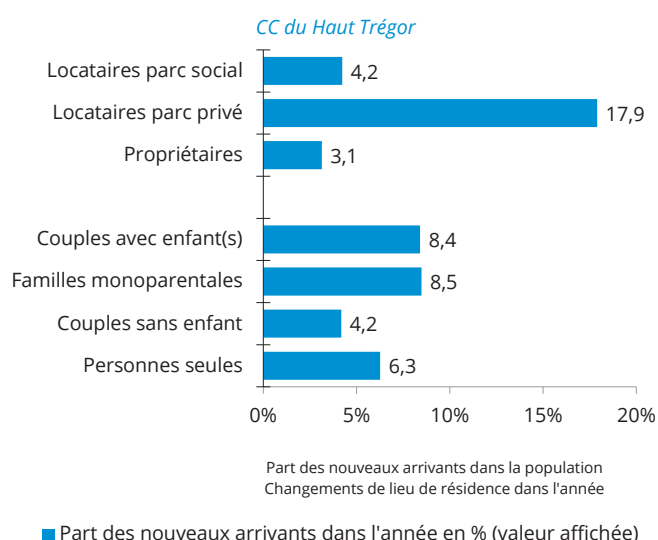
La part des nouveaux arrivants par tranche d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2013



La part des nouveaux arrivants par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2013



- La part des nouveaux arrivants sur la CC du Haut Trégor atteint 14% des 20-24 ans.

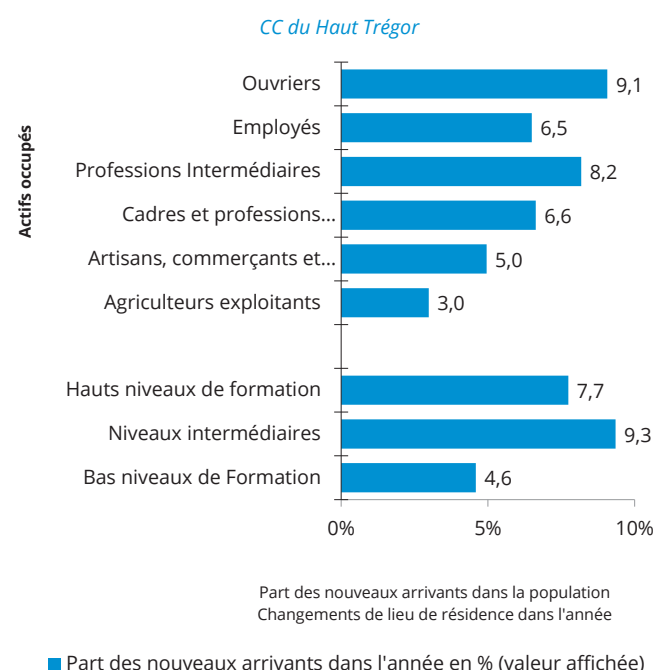
- Le renouvellement de la population est maximal parmi les ménages locataires du parc privé : 18% d'entre eux n'habitaient pas la CC du Haut Trégor l'année précédente.

- La mobilité résidentielle concerne 6% des personnes seules, 8% des couples parentaux, 8% des familles monoparentales et 4% des couples sans enfant.

- 7% des cadres et professions intellectuelles supérieures actifs occupés n'habitaient pas sur le territoire l'année précédente. Ce taux est de 9% chez les ouvriers.

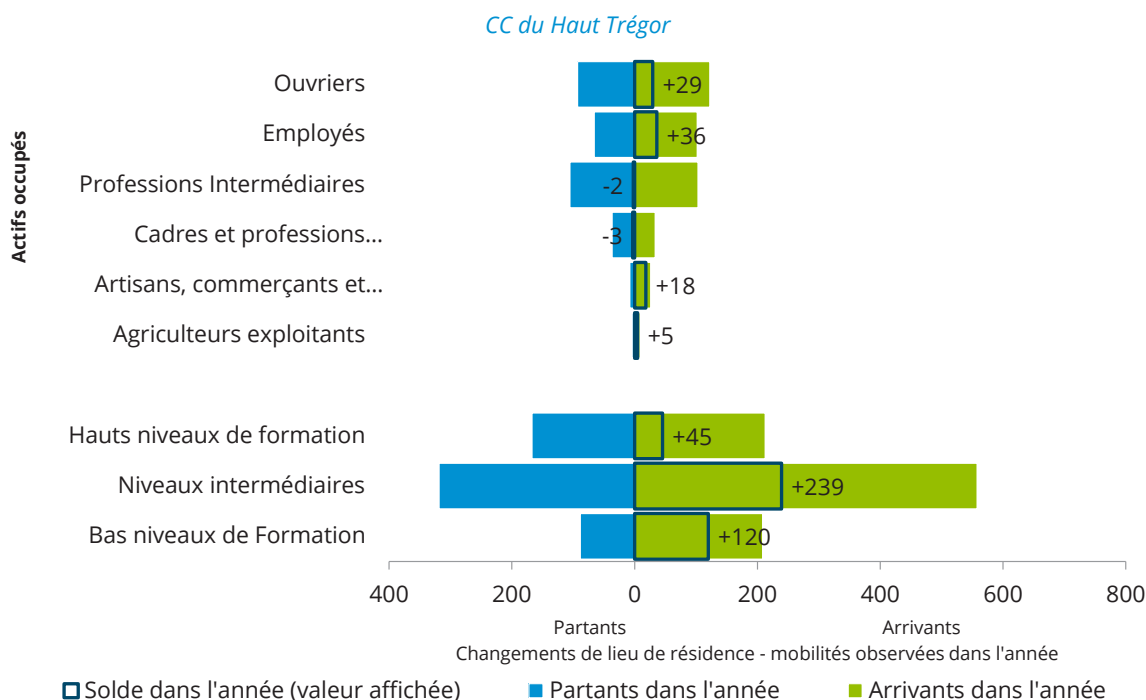
La part des nouveaux arrivants chez les 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2013



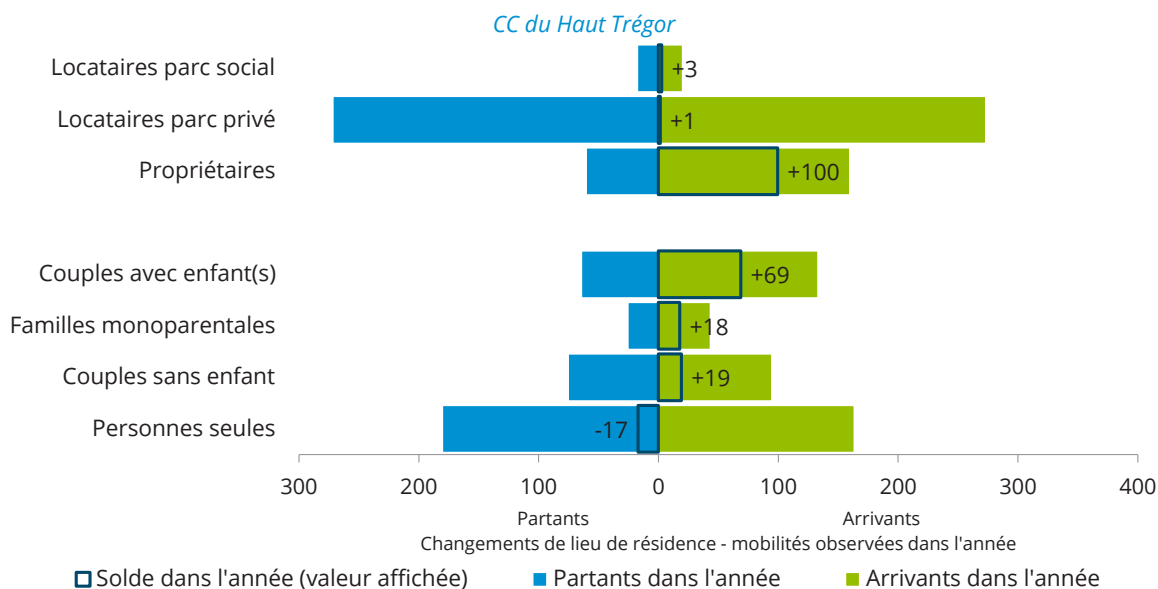
La structure des mobilités résidentielles des populations de 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2013



La structure des mobilités résidentielles des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2013



Globalement, dans l'année, 180 personnes seules ont quitté la CC du Haut Trégor quand 160 personnes seules sont arrivées. Les arrivées de couples sans enfant sont plus nombreuses que les départs. Les arrivées de couples parentaux sont plus nombreuses que les départs. Enfin, les arrivées de familles monoparentales sont plus nombreuses que les départs.

Bassins de vie de provenance et destination des populations

Source : Insee, RP 2013

720 personnes de 1 an et plus ayant quitté CC du Haut Trégor dans l'année

Bassin de vie de destination	Pop. Partie
Lannion	168
Tréguier	60
Guingamp	53
Bégard	49
Plouagat	31
Paimpol	28
Rennes	28
Saint-Brieuc	26
Quintin	20
Brest	17
Plestin-les-Grèves	15
Saint-Pierre-d'Albigny	15
Nantes	14
Ancenis	12
Saint-Sylvain-d'Anjou	12
...	

Département de destination	Pop. Partie
Même département	449
Départements limitrophes	140
Autres départements	129

15 610 personnes de 1 an et plus habitant à CC du Haut Trégor en 2013

Commune de résidence	Pop. 2013
CAMLEZ	874
COATREVEN	480
HENGOAT	208
LANGOAT	1 146
LANMERIN	521
MINIHY-TREGUIER	1 280
PENVENAN	2 591
PLOUGRESCANT	1 264
PLOUGUIEL	1 760
POMMERIT-JAUDY	1 213
POULDOURAN	184
ROCHE-DERRIEN	994
TREGUIER	2 472
TREZENY	361
TROGUERY	264
...	

Solde migratoire	Pop.
Même département	+250
Départements limitrophes	-30
Autres départements	+190

1 130 personnes de 1 an et plus nouvellement arrivées à CC du Haut Trégor dans l'année

Bassin de vie de provenance	Pop. Arrivée
Lannion	289
Tréguier	148
Paimpol	78
Paris	75
Guingamp	66
Saint-Brieuc	43
Bégard	31
Etranger	25
Ressons-sur-Matz	20
Nantes	20
Liffré	15
La Teste-de-Buch - Arcachon	15
Plestin-les-Grèves	14
Montereaufault-Yonne	13
Rennes	12
...	

Département de provenance	Pop. Arrivée
Même département	699
Départements limitrophes	113
Autres départements	316

Les populations ayant quitté la CC du Haut Trégor ont rejoint, le plus souvent, une commune du bassin de vie de Lannion, puis des communes du bassin de vie de Tréguier... Les mouvements présentent l'arrivée de 290 personnes résidant l'année précédente sur le bassin de vie de Lannion, et 150 provenant du bassin de vie de Tréguier.

450 personnes ont quitté la CC du Haut Trégor dans l'année pour rejoindre une autre commune du département et 140 personnes ont rejoint un département limitrophe et 130, un autre département. Le solde migratoire est positif avec les autres communes du département : les départs vers d'autres communes du département sont moins nombreux que les arrivées.

20 habitants de la CC du Haut Trégor en 2013 résidaient à l'étranger l'année précédente (les informations sur les départs vers l'étranger ne sont pas disponibles).

CC de la Presqu'île de Lézardrieux

Les mobilités résidentielles des populations de 1 an et plus et des ménages

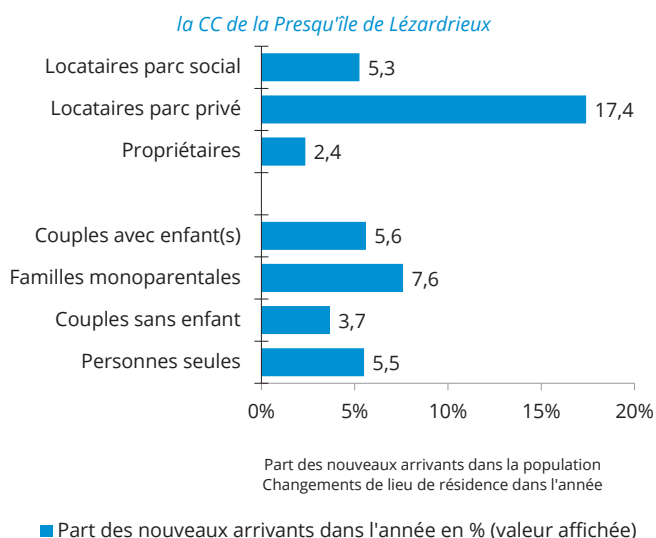
Source : Insee, RP fichiers détail 2013



Avec 190 ménages partant dans l'année pour 190 ménages arrivant, la CC de la Presqu'île de Lézardrieux présente un solde migratoire des ménages équilibré. De même, la taille moyenne des ménages quittant le territoire est équivalente à celle des nouveaux arrivants (2,2 personnes par ménage).

La part des nouveaux arrivants par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2013



La part des nouveaux arrivants de la CC de la Presqu'île de Lézardrieux atteint 13% des 20-24 ans.

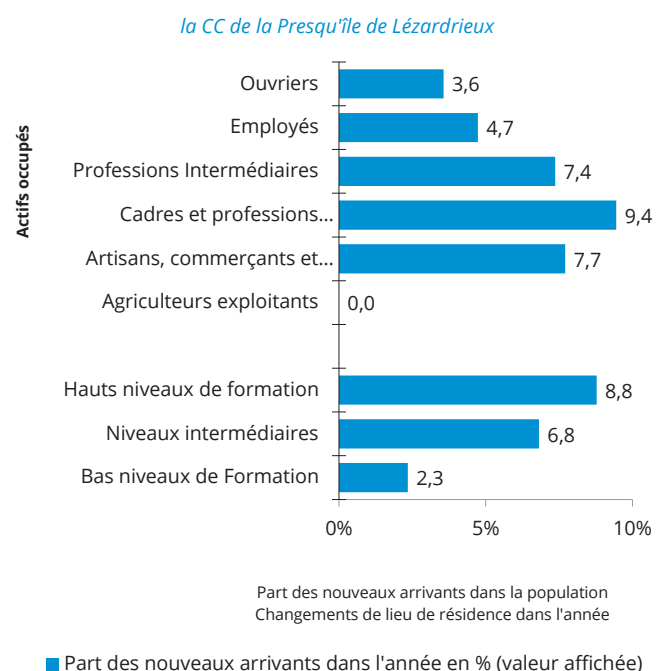
Le renouvellement de la population le plus important parmi les ménages locataires du parc privé : 17% d'entre eux n'habitaient pas la CC de la Presqu'île de Lézardrieux l'année précédente.

La mobilité résidentielle concerne 6% des personnes seules, 6% des couples parentaux, 8% des familles monoparentales et 4% des couples sans enfant.

9% des cadres et professions intellectuelles supérieures actifs occupés n'habitaient pas la CC de la Presqu'île de Lézardrieux l'année précédente. Ce taux est de 4% chez les ouvriers.

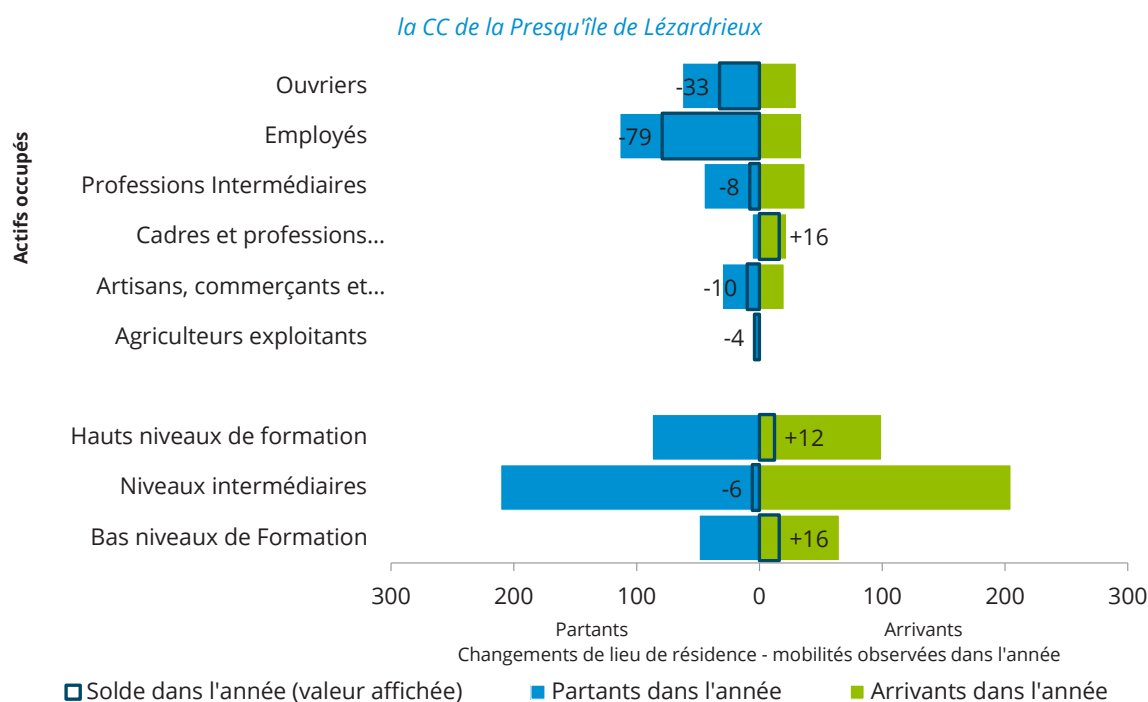
La part des nouveaux arrivants chez les 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2013



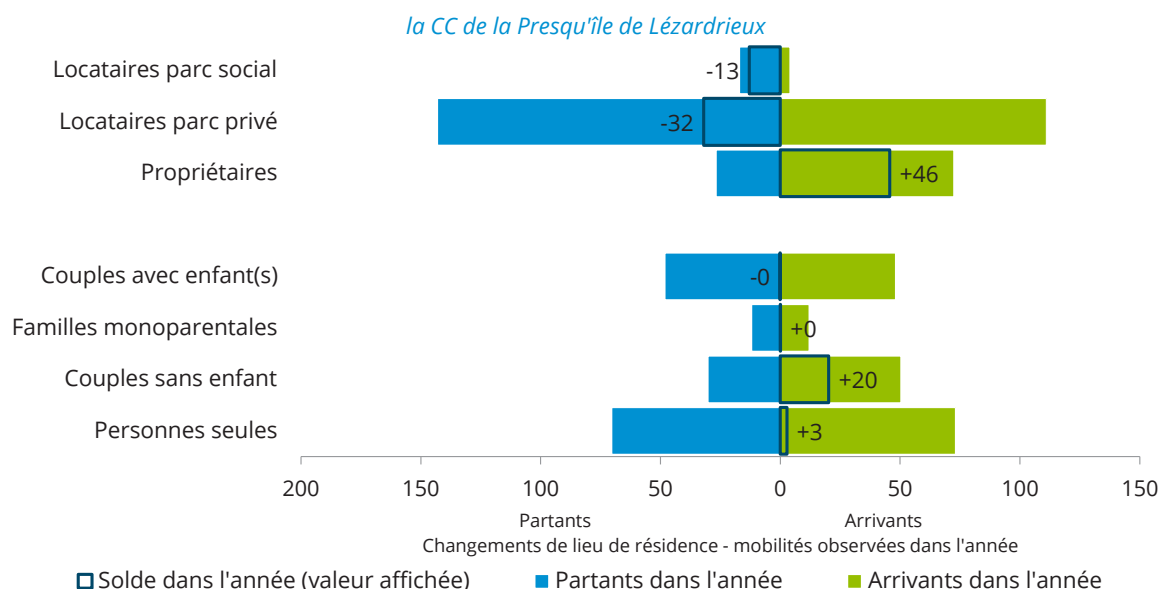
La structure des mobilités résidentielles des populations de 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2013



La structure des mobilités résidentielles des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2013



Globalement dans l'année, 70 personnes seules ont quitté la CC de la Presqu'île de Lézardrieux et 70 personnes seules s'y sont installées. Les arrivées de couples sans enfant sont plus nombreuses que les départs. Les arrivées et départs de couples parentaux s'équilibrent, tout comme les mouvements migratoires des familles monoparentales.

Bassins de vie de provenance et destination des populations

Source : Insee, RP 2013

430 personnes de 1 an et plus ayant quitté la CC de la Presqu'île de Lézardrieux dans l'année

8 040 personnes de 1 an et plus habitant à la CC de la Presqu'île de Lézardrieux en 2013

430 personnes de 1 an et plus nouvellement arrivées à la CC de la Presqu'île de Lézardrieux dans l'année

Bassin de vie de destination	Pop. Partie
Tréguier	181
Paimpol	86
Guingamp	30
Lannion	25
Lanvollon	17
Brest	12
Nantes	8
Saint-Brieuc	6
Rennes	6
Plouaret	5
Plancoët	5
Dinard	4
Châteaubourg	4
Paris	4
Gourin	4

Commune de résidence	Pop. 2013
KERBORS	310
LANMODEZ	433
LEZARDRIEUX	1 617
PLEUBIAN	2 431
PLEUDANIEL	907
PLEUMEUR-GAUTIER	1 224
TREDARZEC	1 130

Bassin de vie de provenance	Pop. Arrivée
Paimpol	60
Paris	49
Tréguier	43
Rennes	37
Etranger	26
Brest	20
Bernay	16
Saint-Malo	16
Dol-de-Bretagne	16
Lorris	12
Binic	10
Lannion	9
Toulouse	8
Saint-Étienne	8
Mortagne-au-Perche	8

Département de destination	Pop. Partie
Même département	368
Départements limitrophes	30
Autres départements	33

Solde migratoire	Pop.
Même département	-230
Départements limitrophes	+80
Autres départements	+150

Département de provenance	Pop. Arrivée
Même département	140
Départements limitrophes	107
Autres départements	184

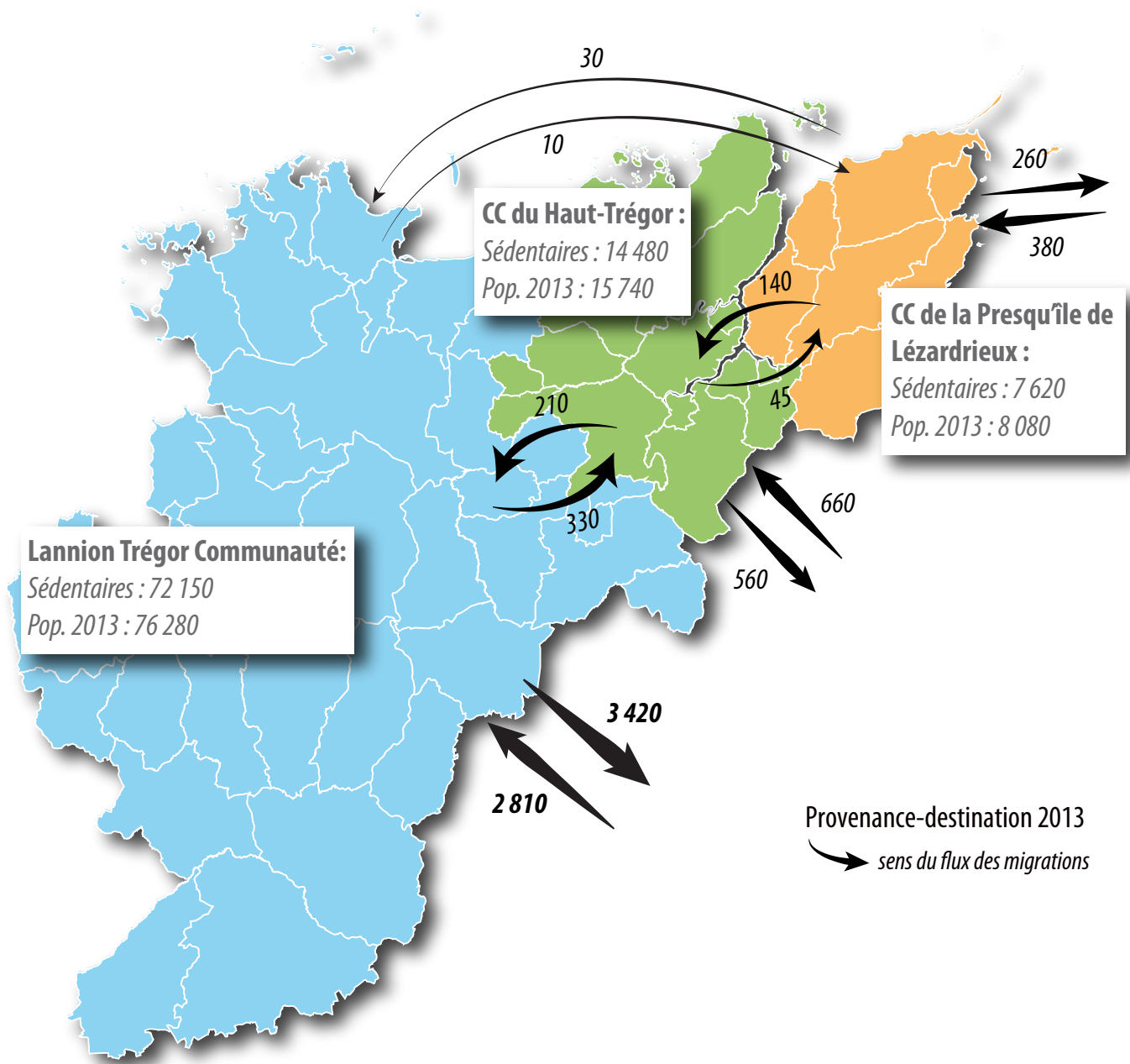
Les populations ayant quitté la CC de la Presqu'île de Lézardrieux ont rejoint le plus souvent, une commune du bassin de vie de Tréguier, puis des communes du bassin de vie de Paimpol.

Les mouvements migratoires montrent l'arrivée de 60 personnes habitant l'année précédente sur le bassin de vie de Paimpol, et 50 provenant du bassin de vie de Paris. 370 personnes ont quitté la CC de la Presqu'île de Lézardrieux dans l'année pour rejoindre une autre commune du département, 30 personnes ont rejoint un département limitrophe et 30, un autre département.

Le solde migratoire est négatif avec les autres communes du département : les départs vers d'autres communes du département sont donc plus nombreux que les arrivées. 30 habitants de la CC de la Presqu'île de Lézardrieux en 2013 résidaient à l'étranger l'année précédente (les informations sur les départs vers l'étranger ne sont pas disponibles).

Cartographie des migrations résidentielles

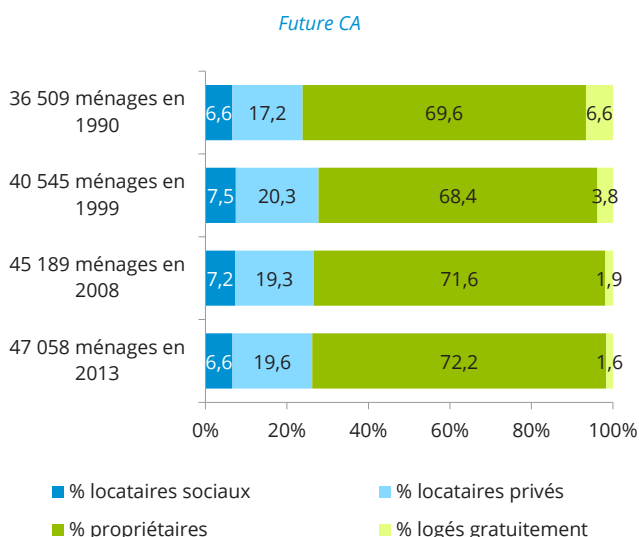
Source : Insee, RP 2013



L'occupation du parc de résidences principales varie selon la typologie des logements

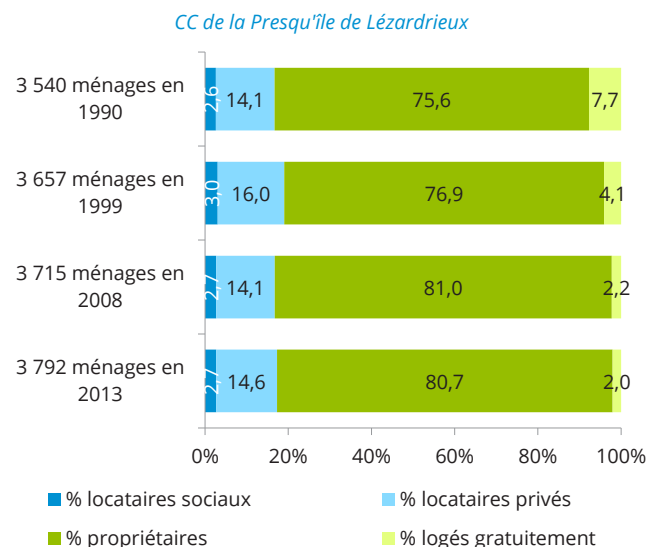
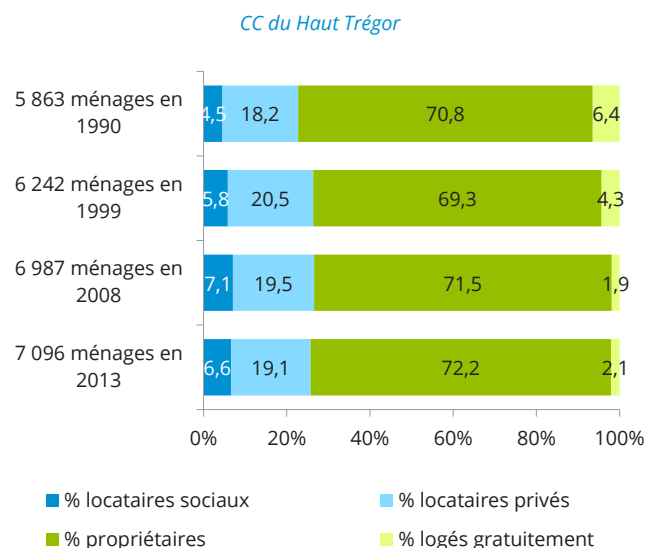
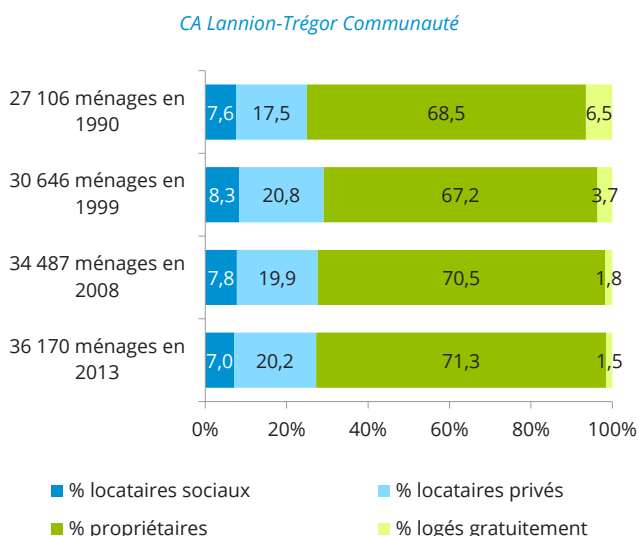
La répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 1990-2013



Sur le territoire de la future CA, la part de propriétaires a progressé en plus de 20 ans. Celle-ci est ainsi passée de 70% à un peu plus de 72%. La progression la plus importante se situe sur la Presqu'île de Lézardrieux où la part a pris 5 points de plus et atteint 81% en 2013.

La progression des propriétaires s'est faite principalement au déficit des ménages «logés gratuitement» sur les 3 intercommunalités.



Les logements locatifs des bailleurs sociaux

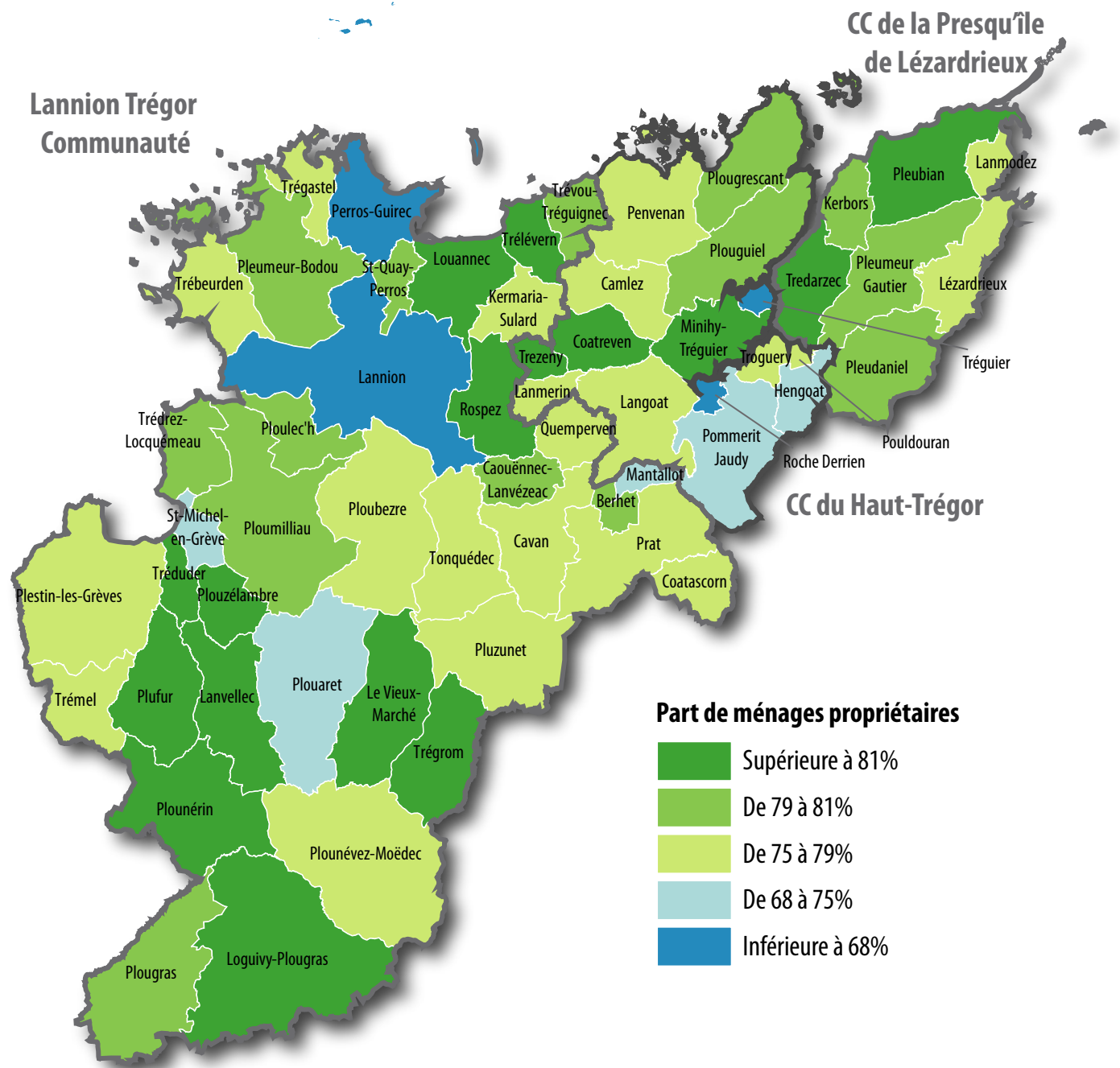
Source : Répertoire du Parc Locatif des bailleurs sociaux (RPLS) 2015

Nombre de logements locatifs des bailleurs sociaux	
Future CA	3 687
CA Lannion-Trégor Communauté	3 105
CC du Haut Trégor	452
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	130

D'après les données issues du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), le territoire possède 3 687 logements sociaux, dont 3 105 situés sur Lannion Trégor Communauté. Ces données ne tiennent compte que des logements des bailleurs et non de l'intégralité des logements à loyer modéré (au sens de la loi SRU).

Cartographie de la part des ménages propriétaires

Source : Insee, RP 2013





Dans le détail : l'occupation du parc de logements

Le détail de la répartition par statuts d'occupation des résidences principales

Source : Insee, RP 2012

	Statut d'occupation des résidences principales (%)				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Pôle de Lannion	61,1	25,6	12,3	1,1	12 669
Pôle de Perros-Guirec	75,7	17,0	5,5	1,8	12 526
Pôle du Haut-Trégor	72,2	19,1	6,6	2,1	7 096
Pôle de Plestin-Les-Grèves	78,2	17,5	2,6	1,7	4 687
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	80,7	14,6	2,7	2,0	3 792
Pôle de Plouaret	78,6	16,6	3,2	1,6	3 446
Pôle de Cavan	77,1	19,1	2,4	1,4	2 842
CA Lannion-Trégor Communauté	71,3	20,2	7,0	1,5	36 170
CC du Haut Trégor	72,2	19,1	6,6	2,1	7 096
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	80,7	14,6	2,7	2,0	3 792
Future CA	72,2	19,6	6,6	1,6	47 058
Les Côtes-d'Armor	70,9	20,6	7,0	1,5	269 398
La France métropolitaine	57,8	25,2	14,6	2,3	27 805 420

Valeurs inférieures à celle de la future CA

Valeurs proches de celle de la future CA

Valeurs supérieures à celle de la future CA



Dans le détail : les petits logements

Le détail des petites résidences principales

Source : Insee, RP 2012

	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)							
	1990		1999		2008		2013	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Pôle de Lannion	1 363	15,9	1 775	17,6	1 857	15,7	2 037	16,1
Pôle de Perros-Guirec	1 224	12,8	1 352	12,4	1 074	8,9	1 083	8,6
Pôle du Haut-Trégor	945	16,1	896	14,4	829	11,9	744	10,5
Pôle de Plestin-Les-Grèves	610	16,1	519	12,7	374	8,2	337	7,2
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	653	18,4	526	14,4	328	8,8	287	7,6
Pôle de Plouaret	570	18,7	467	14,5	328	9,6	258	7,5
Pôle de Cavan	281	13,2	249	10,7	171	6,4	156	5,5
CA Lannion-Trégor Communauté	4 048	14,9	4 362	14,2	3 804	11,0	3 871	10,7
CC du Haut Trégor	945	16,1	896	14,4	829	11,9	744	10,5
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	653	18,4	526	14,4	328	8,8	287	7,6
Future CA	5 646	15,5	5 784	14,3	4 961	11,0	4 902	10,4
Les Côtes-d'Armor	32 427	15,6	32 682	14,2	29 219	11,3	29 144	10,8
La France métropolitaine	4 097 290	19,0	4 554 817	19,1	4 854 431	18,2	5 094 282	18,3

Valeurs inférieures à celle de la future CA

Valeurs proches de celle de la future CA

Valeurs supérieures à celle de la future CA

LES MÉNAGES ET LES STRUCTURES FAMILIALES : l'influence des transformations de la société dans le territoire

Ménages et structures familiales

En France métropolitaine, la famille se recompose, mais le nombre croissant de séparations ne signifie pas que le principe même de vivre à deux soit remis en cause : le couple est plus souvent choisi que subi. En particulier, les femmes ont désormais, elles aussi, le pouvoir de mettre fin à une union. En dépit de la progression du Pacs dans les années 2000, de moins en moins de partenaires sont liés par un contrat officiel. L'union « libre » - terme désormais un peu désuet - ne cesse de progresser : trois millions de personnes étaient concernées en 1990, contre plus de sept millions en 2009, soit de 11 à 24% de l'ensemble des couples. 10% des enfants vivent dans une famille recomposée, contre 5% au début des années 1990.

Les couples contrôlent mieux le nombre d'enfants qu'ils ont et leur calendrier de naissance. Avec une descendance finale qui demeure située à 2,1 enfants par femme, la fécondité demeure élevée en France par rapport au reste de l'Europe. Pour l'essentiel, cela tient au fait que la conjonction maternité-emploi est moins difficile en pratique et mieux acceptée en termes de valeurs.

Les mutations de la famille sont désormais anciennes. Elles laissent plus de place aux individus, et notamment aux femmes, davantage en position d'égalité. Tout est loin d'être simple pour autant. D'abord parce qu'en pratique, du travail domestique aux choix professionnels, les hommes demeurent largement avantagés. Ensuite, parce que si les séparations constituent une forme d'émancipation, les femmes en subissent plus souvent des conséquences négatives. La monoparentalité en particulier est devenue une question sociale majeure : de nombreuses femmes se retrouvent alors en difficulté.

Ces recompositions sont pour partie à l'origine de la progression de la part de personnes vivant seules, associées au vieillissement de la population, conjugué au maintien des écarts d'espérance de vie et l'allongement d'une période en solo chez les jeunes adultes. Vivre seul peut être un choix, ce peut être aussi une contrainte pour ceux qui, notamment, disposent des réseaux sociaux les moins étendus.

L'action publique locale doit prendre en compte les besoins existants. On pense bien sûr à l'action en direction de la petite enfance – en partenariat avec d'autres acteurs -, qui est essentielle pour les familles et en particulier les femmes. Faute de possibilité d'accueil (crèches, haltes-garderies notamment), un grand nombre de ces dernières - notamment des milieux populaires - se retire du marché du travail et y sacrifie une part de leur autonomie. Au-delà, l'offre périscolaire, l'offre d'activités de loisirs ou d'équipements, les actions de soutien à la parentalité ou de médiation familiale constituent tout autant des éléments qui contribuent à favoriser la qualité de vie des familles, leur intégration sociale.

Une attention particulière aux familles monoparentales peut être nécessaire afin d'aider ces parents seuls à concilier vie familiale et vie professionnelle. Les familles monoparentales ne constituent pas une problématique en soi. Elles ne rencontrent pas forcément de difficultés. Toutefois, la monoparentalité accroît les risques de pauvreté et de difficultés éducatives. Elle accentue les difficultés plutôt qu'elle ne les crée. La collectivité a les moyens de soutenir activement ces familles, par exemple au travers d'une facilité d'accès aux équipements, de la mise en place d'une tarification adaptée, etc.

La politique du logement est également au cœur de la question. Faute d'offre pour les familles à un prix raisonnable, le cœur de certaines villes a perdu une partie de celles qui n'avaient plus les moyens d'y rester. La situation est complexe, car le logement social ne peut jouer à lui seul le rôle d'équilibre. Si la mixité sociale est un enjeu pour les territoires, il ne faudrait pas oublier la mixité des formes familiales : les deux problématiques se complètent. La fragilité des unions et la complexité croissante des compositions familiales modifient pour partie les besoins en matière de logement.

Chiffres clés et définitions

		Evolution (2008-2013)
Ménages	47 058 ménages 269 398	+4,1% +4,5%
Personnes seules	37,8% des ménages (17 780) 35,7%	+12,7% +8,9%
Familles avec enfant(s)	28,0% des ménages (13 177) 31,3%	-3,4% +0,7%
Couples avec enfant(s)	80,5% des familles (9 735) 80,3%	-2,1% -0,5%
Familles monoparentales	19,5% des familles (2 364) 19,7%	+4,7% +11,9%
Familles nombreuses	18,3% des familles (2 213) 19,0%	-2,0% +0,1%

NB : En orange, valeurs des Côtes-d'Armor

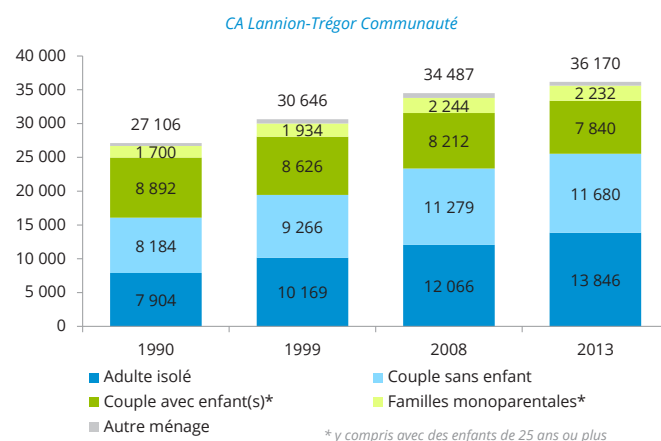
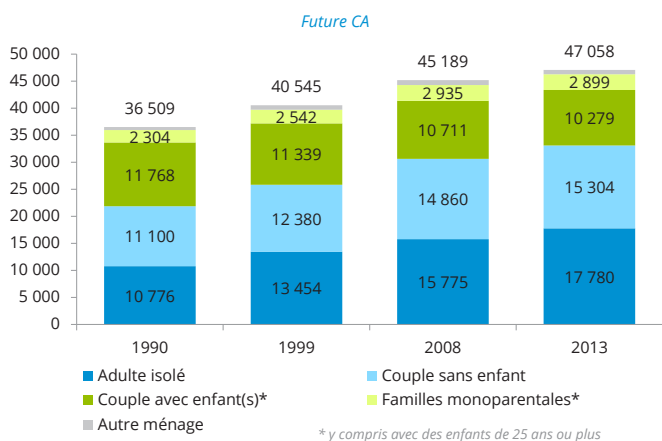
Une famille monoparentale est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une famille nombreuse est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

La diminution du nombre de personnes par foyer est le signe d'une évolution de la structure des ménages

La composition des ménages

Source : Insee, RP 1990-2013

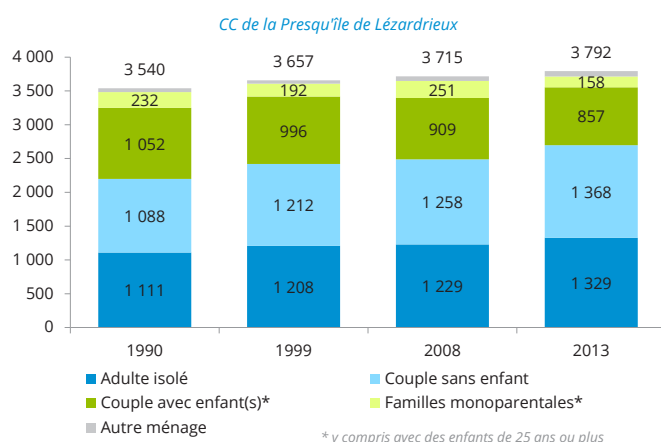
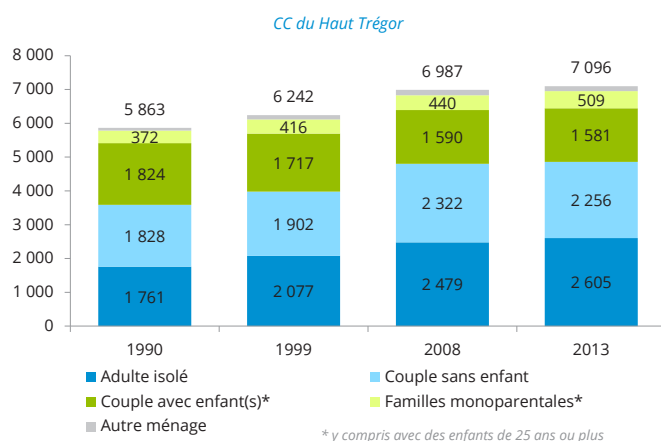


En 2013, parmi les 47 060 ménages (l'ensemble des occupants d'un même logement) du territoire de la future CA, 13 180 sont composés d'une famille (un ménage constitué d'au moins un adulte avec au moins un enfant), soit 28% des ménages.

Parmi eux, 10 280 sont des couples avec enfant(s) (y compris avec enfants de 25 ans ou plus), soit 22% des ménages et 2 900 sont des familles monoparentales (6% des ménages).

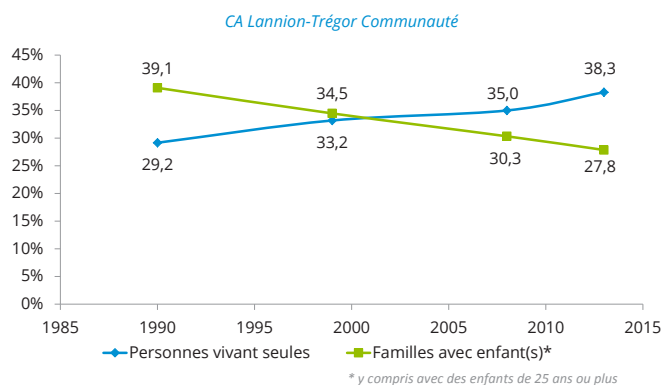
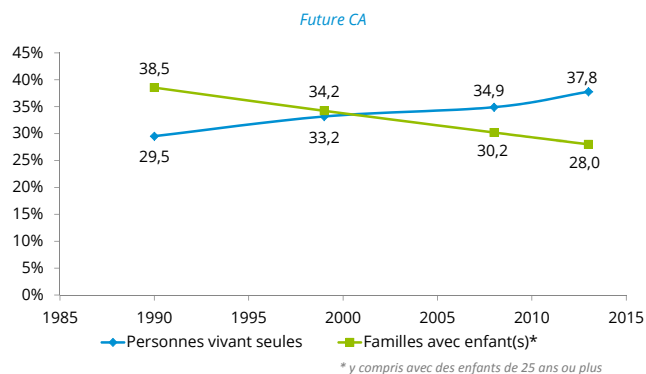
38% des ménages sont composés d'un adulte seul (soit 17 780 personnes vivant seules) et 33% d'un couple sans enfant (15 300 ménages).

Entre 2008 et 2013, le nombre total de ménages a augmenté de 4%, soit 1 870 ménages de plus en 5 ans. Dans le détail par type de ménages, l'évolution du nombre de personnes seules a été de +13% sur la même période (+2 000 personnes) et celle des familles avec enfant(s) de -3% : -4% pour les couples avec enfant(s) (-430 ménages) et -1% pour les familles monoparentales (-40 ménages).



Les personnes vivant seules et les familles avec enfant(s)

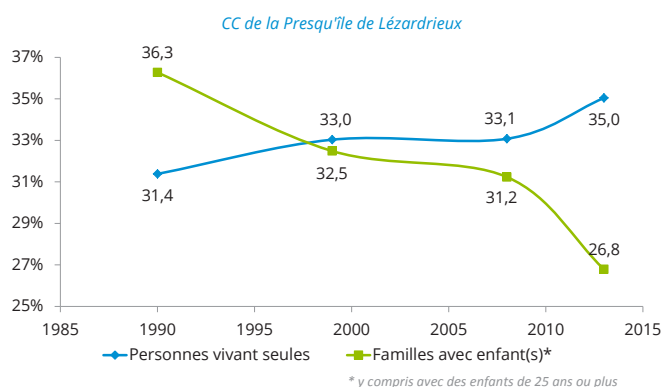
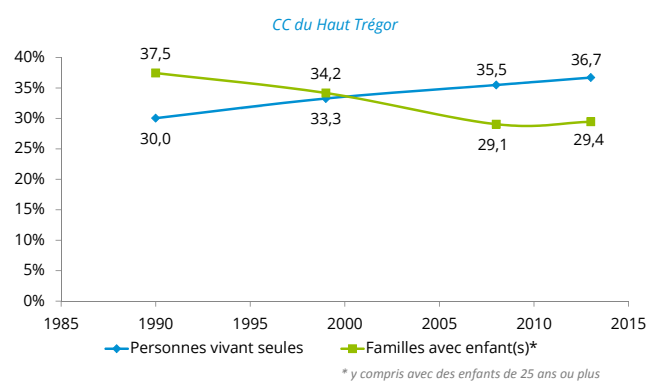
Source : Insee, RP 1990-2013



Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfant(s) diminue.

Sur l'ensemble du territoire comme sur chacune des intercommunalités, la bascule s'est opérée au recensement de 1999. Avant cette date, les familles avec enfants étaient plus nombreuses que les personnes seules au sein des ménages.

En 2013, les familles avec enfant(s) ne représentent plus que 28% des ménages, au profit des personnes seules (38%).





Dans le détail : la composition des ménages

La composition des ménages dans chaque territoire

Source : Insee, RP 2012

	Nombre de ménages	Répartition selon le type de ménage en %				
		Adulte isolé	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)*	Famille monoparentale*	Autre ménage
Pôle de Lannion	12 669	41,8	27,2	21,4	8,0	1,6
Pôle de Perros-Guirec	12 526	37,8	36,5	18,9	4,9	1,8
Pôle du Haut-Trégor	7 096	36,7	31,8	22,3	7,2	2,1
Pôle de Plestin-Les-Grèves	4 687	36,3	35,6	20,9	6,0	1,2
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	3 792	35,0	36,1	22,6	4,2	2,1
Pôle de Plouaret	3 446	36,4	32,0	25,1	4,6	1,9
Pôle de Cavan	2 842	30,2	31,2	32,1	5,5	1,0
CA Lannion-Trégor Communauté	36 170	38,3	32,3	21,7	6,2	1,6
CC du Haut Trégor	7 096	36,7	31,8	22,3	7,2	2,1
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	3 792	35,0	36,1	22,6	4,2	2,1
Future CA	47 058	37,8	32,5	21,8	6,2	1,7
Les Côtes-d'Armor	269 398	35,7	31,2	24,4	6,9	1,9
La France métropolitaine	27 805 420	34,8	26,8	26,8	8,9	2,6

* y compris avec des enfants de 25 ans et plus

Valeurs inférieures à celle de la future CA

Valeurs proches de celle de la future CA

Valeurs supérieures à celle de la future CA

Les ménages composés d'un seul adulte

Source : Insee, RP 2007-2012



	Ménages composés d'un seul adulte*		Poids parmi les ménages en %		Personnes isolées sans enfant		Familles monoparentales	
	2013	Evolution 2008-2013 (en %)	2008	2013	2013	Evolution 2008-2013 (en %)	2013	Evolution 2008-2013 (en %)
Pôle de Lannion	6 316 ▲	+16,7	45,7	49,9	5 296 ▲	+18,2	1 019 ▲	+9,4
Pôle de Perros-Guirec	5 350 ▲	+11,5	39,9	42,7	4 735 ▲	+14,5	615 ▼	-7,5
Pôle du Haut-Trégor	3 114 ▲	+6,7	41,8	43,9	2 605 ▲	+5,1	509 ▲	+15,6
Pôle de Plestin-Les-Grèves	1 986 ▲	+10,0	39,5	42,4	1 702 ▲	+11,6	283 ▲	+1,5
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	1 487 ▬	+0,5	39,8	39,2	1 329 ▲	+8,1	158 ▼	-36,9
Pôle de Plouaret	1 412 ▲	+4,1	39,9	41,0	1 255 ▲	+4,9	157 ▼	-1,5
Pôle de Cavan	1 014 ▲	+7,9	35,3	35,7	857 ▲	+17,4	157 ▼	-25,1
CA Lannion-Trégor Communauté	16 078 ▲	+12,3	41,5	44,4	13 846 ▲	+14,7	2 232 ▬	-0,6
CC du Haut Trégor	3 114 ▲	+6,7	41,8	43,9	2 605 ▲	+5,1	509 ▲	+15,6
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	1 487 ▬	+0,5	39,8	39,2	1 329 ▲	+8,1	158 ▼	-36,9
Future CA	20 678 ▲	+10,5	41,4	43,9	17 780 ▲	+12,7	2 899 ▼	-1,2
Les Côtes-d'Armor	114 698 ▲	+8,9	40,9	42,6	96 113 ▲	+8,9	18 584 ▲	+8,8
La France métropolitaine	12 163 308 ▲	+8,8	42,0	43,7	9 677 824 ▲	+8,6	2 485 484 ▲	+9,9

*personnes isolées sans enfant + familles monoparentales

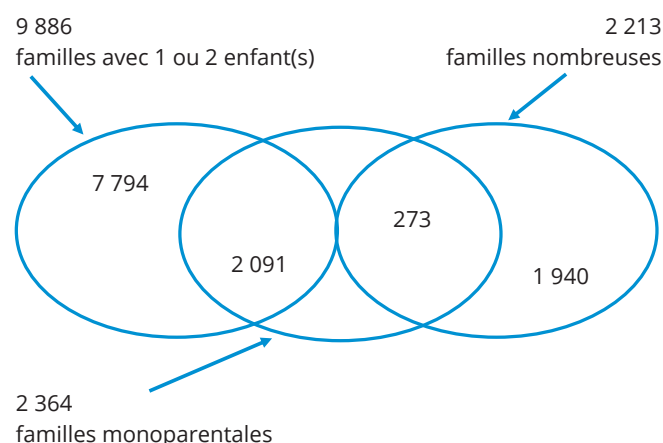
Parmi les familles, la typologie évolue également

Les structures familiales

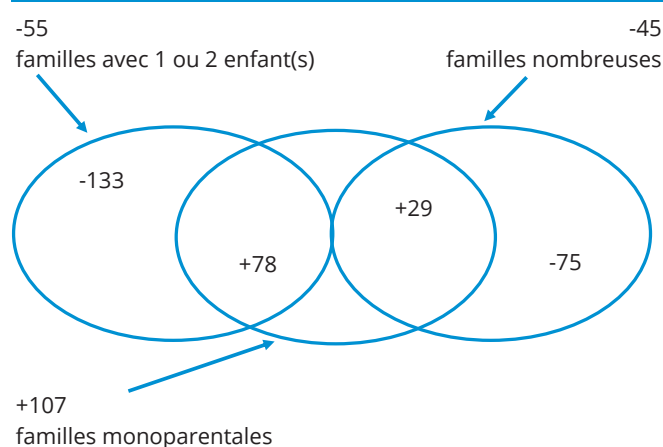
Source : Insee, RP 2008-2013

Future CA

Situation en 2013 des 12 099 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans



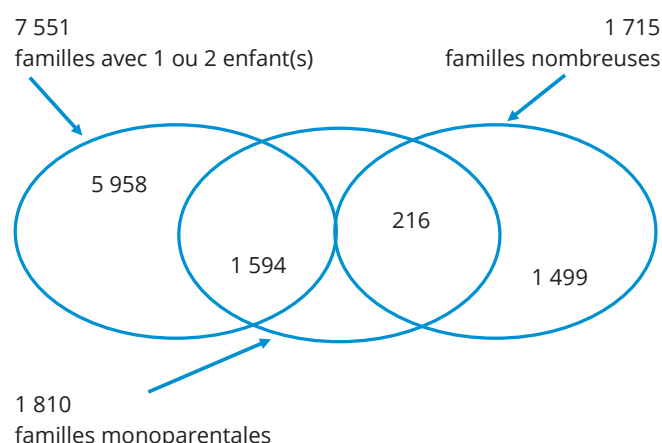
Evolution des familles entre 2008 et 2013 (-100 familles)



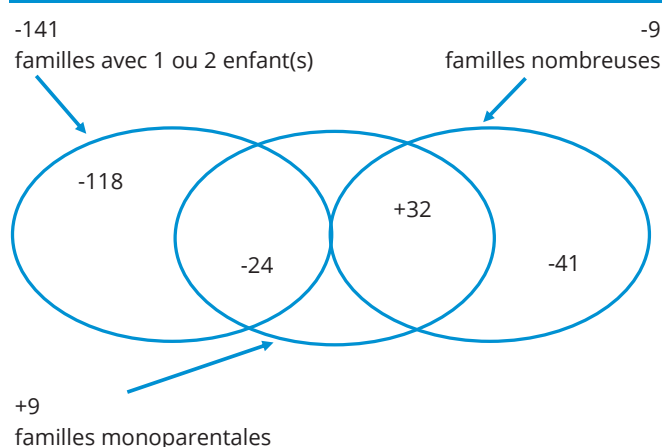
En 2013, 12 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées sur le territoire de la future CA, dont 9 890 familles avec 1 ou 2 enfants (82%) et 2 210 familles nombreuses (3 enfants ou plus) (18%). Entre 2008 et 2013 le territoire compte 100 familles de moins, baisse issue uniquement des couples avec enfants. -133 couples avec 1 ou 2 enfants et -75 couples avec 3 enfant(s) ou plus. Les familles monoparentales ont quant à elles progressé : 2 360 en 2013, soit 107 de plus qu'en 2008.

CA Lannion-Trégor Communauté

Situation en 2013 des 9 267 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans



Evolution des familles entre 2008 et 2013 (-150 familles)



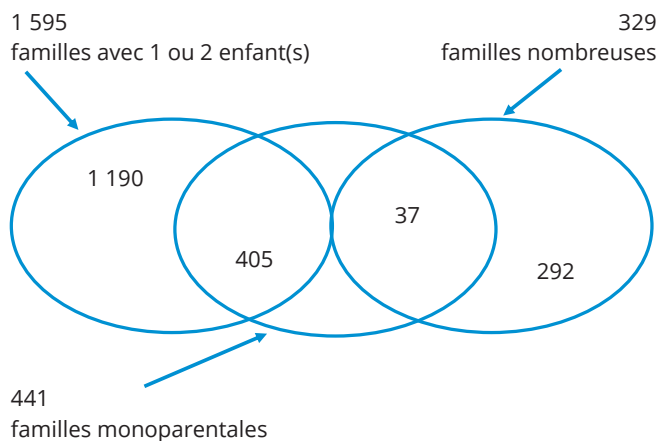
Lannion Trégor Communauté présente le même phénomène mais de manière plus accentuée. Ainsi le territoire totalise 150 familles de moins, baisse là aussi impulsée uniquement par la baisse des couples avec enfants puisque les familles monoparentales ont légèrement progressé sur la période (+9).

Les structures familiales

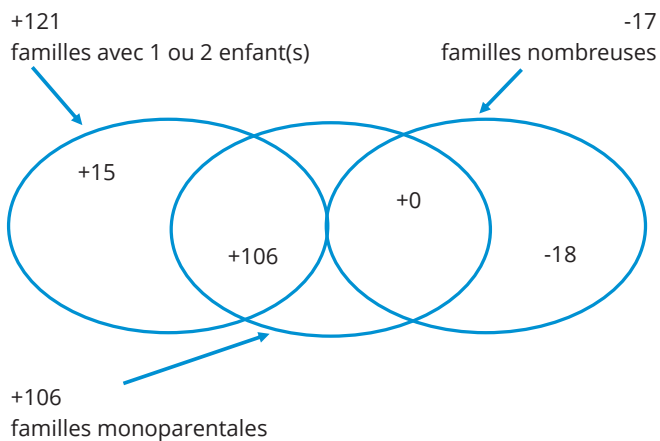
Source : Insee, RP 2008-2013

CC du Haut Trégor

Situation en 2013 des 1 924 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans



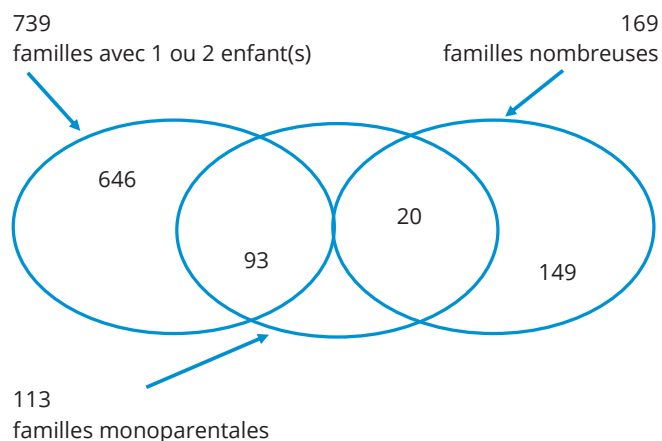
Evolution des familles entre 2008 et 2013 (+104 familles)



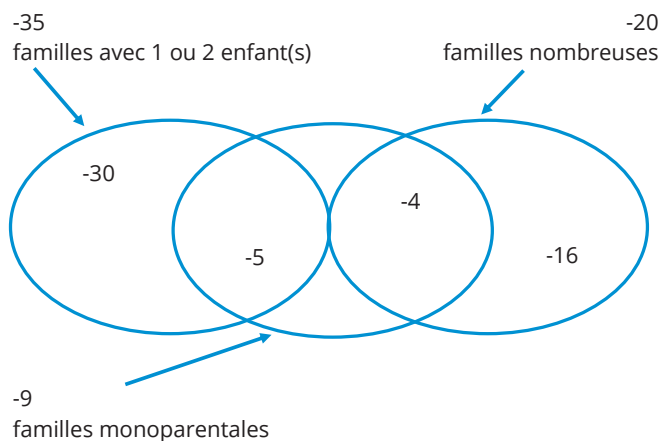
Contrairement aux deux autres intercommunalités, la CC du Haut Trégor enregistre une augmentation du nombre de familles avec enfant(s) entre 2008 et 2013. Cette augmentation est essentiellement impulsée par la progression des familles monoparentales (+106 sur la période).

CC de la Presqu'île de Lézardrieux

Situation en 2013 des 908 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans



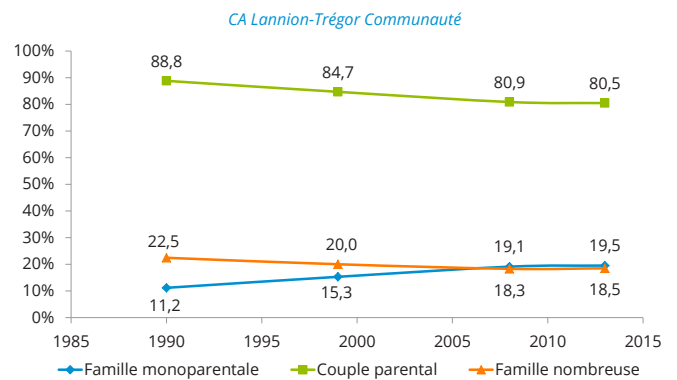
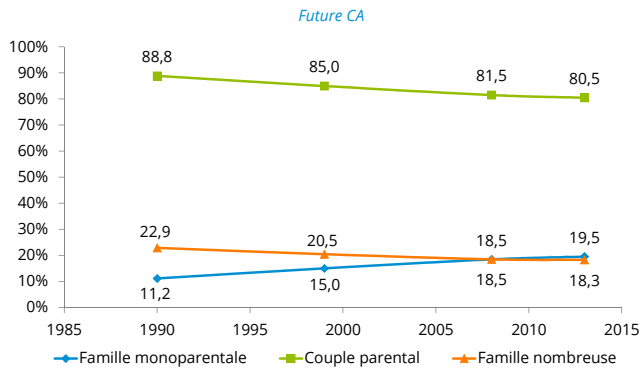
Evolution des familles entre 2008 et 2013 (-55 familles)



En 2013, 910 familles résident sur la CC de la Presqu'île de Lézardrieux, soit 55 de moins qu'en 2008 (46 couples avec enfant(s) et 9 familles monoparentales de moins).

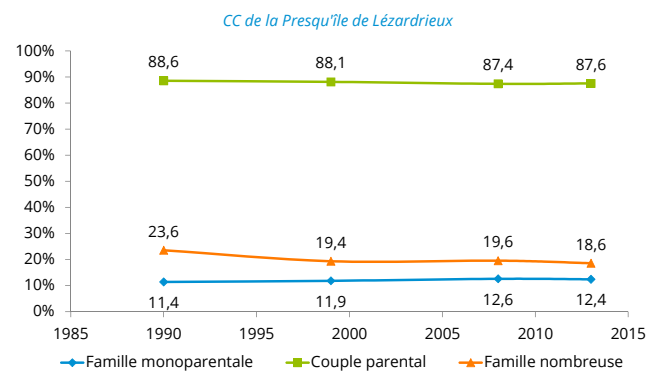
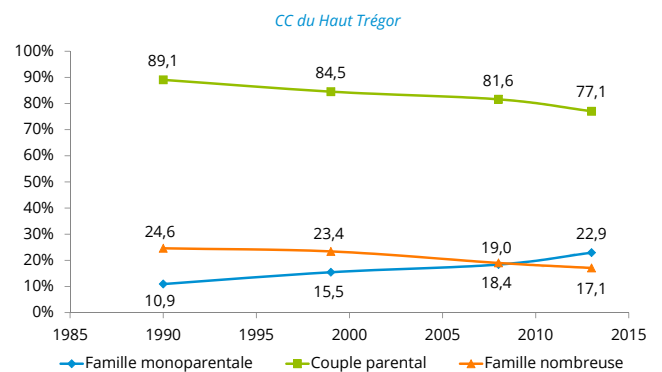
Le type de familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 1990-2013



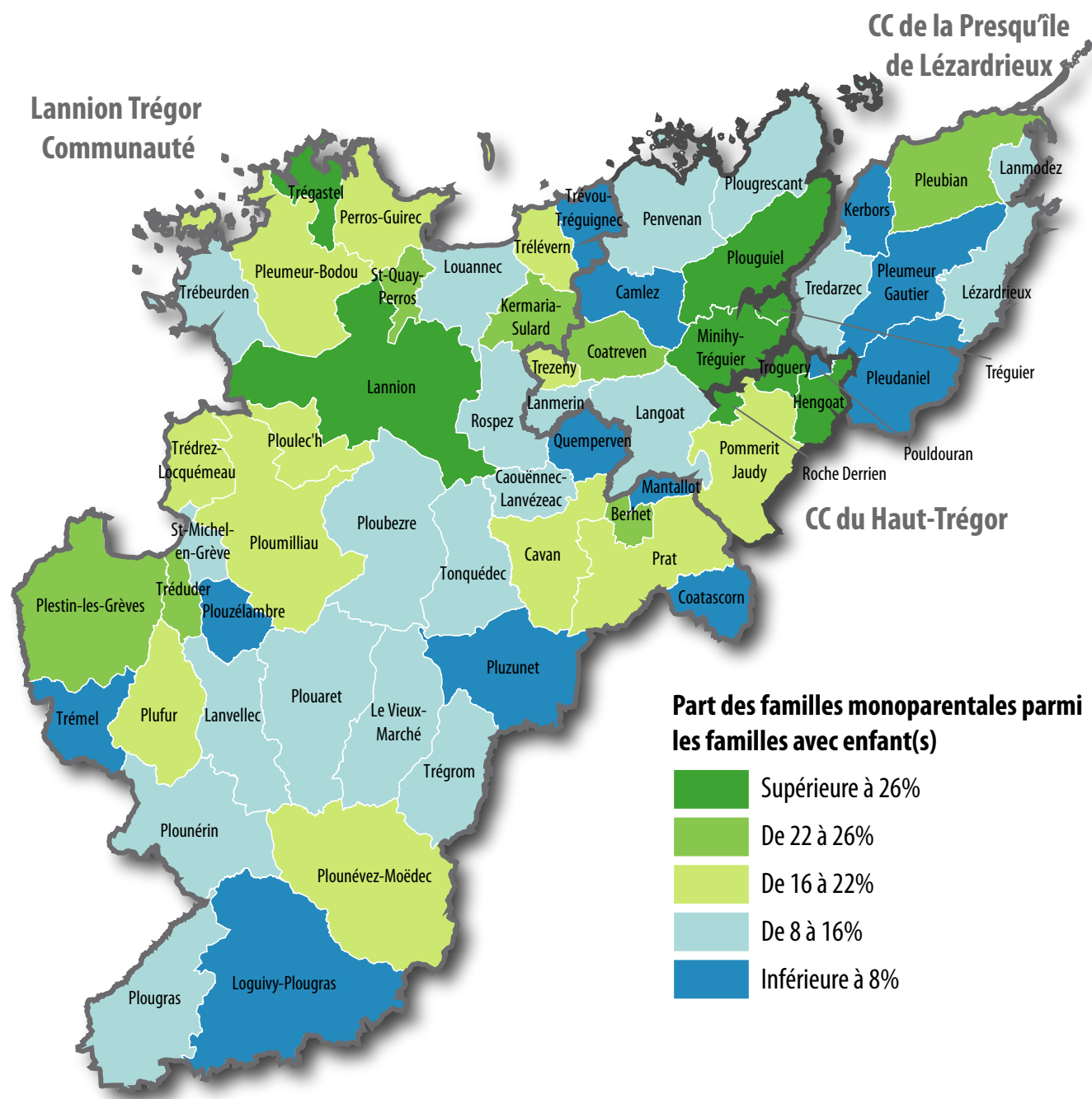
A l'exception de la CC de la Presqu'île de Lézardrieux, la part de familles monoparentales a augmenté sur le territoire de la future CA, celle-ci passant de 11% en 1990 à 19% en 2013.

De fait, la part des couples parentaux a diminué sur la période (89% en 1990 et 80% en 2013). Si la part de couples parentaux a stagné sur la Presqu'île de Lézardrieux, la CC du Haut Trégor connaît une forte diminution (-12 points depuis 1990).



Cartographie des familles monoparentales au sein des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2012





Dans le détail : les familles monoparentales

Les familles monoparentales dans chaque territoire

Source : Insee, RP 2007-2012

	Nombre de familles monoparentales*		Evolution des familles monoparentales 2008-2013		Part parmi l'ensemble des familles avec enfant(s) en %	
	2008	2013	Nombre	%	2008	2013
Pôle de Lannion	796	849	+53 ▲	+6,7	23,3	24,8
Pôle de Perros-Guirec	489	495	+7 ▲	+1,4	16,4	18,0
Pôle du Haut-Trégor	335	441	+107 ▲	+31,8	18,4	22,9
Pôle de Plestin-Les-Grèves	235	215	-20 ▼	-8,4	19,6	18,7
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	121	113	-8 ▼	-7,0	12,6	12,4
Pôle de Plouaret	116	127	+11 ▲	+9,4	13,2	13,1
Pôle de Cavan	166	124	-42 ▼	-25,4	17,4	12,7
CA Lannion-Trégor Communauté	1 801	1 810	+9 ▬	+0,5	19,1	19,5
CC du Haut Trégor	335	441	+107 ▲	+31,8	18,4	22,9
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	121	113	-8 ▼	-7,0	12,6	12,4
Future CA	2 257	2 364	+107 ▲	+4,7	18,5	19,5
Les Côtes-d'Armor	13 556	15 166	+1 611 ▲	+11,9	17,9	19,7
La France métropolitaine	1 885 689	2 079 641	+193 952 ▲	+10,3	21,2	23,0

* uniquement avec des enfants de moins de 25 ans

Valeurs inférieures à celle de la future CA

Valeurs proches de celle de la future CA

Valeurs supérieures à celle de la future CA

LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE : un défi et une question sociale majeure

Un manque de places d'accueil

Un peu plus de la moitié des 2,4 millions d'enfants de moins de trois ans dispose théoriquement d'une place dans l'un des différents modes d'accueil formels (crèche, assistante maternelle, école maternelle et emploi à domicile), selon l'Observatoire national de la petite enfance de la Cnaf (données pour l'année 2012). Près de 60% des enfants de moins de trois ans qui disposent d'une place sont pris en charge par une assistante maternelle employée directement, 7% sont accueillis en maternelle et 4% le sont par une personne employée à domicile. 31% des enfants de moins de trois ans bénéficient d'une place de crèche, soit à peine plus de 15% du total des 0 à 3 ans.

La Cnaf note une amélioration dans les années récentes. Entre 2008 et 2012, la capacité théorique d'accueil a augmenté de 48,3 à 53,9 places pour 100 enfants. Cependant, la progression du nombre de places d'accueil en crèche - mode d'accueil préféré des familles - demeure très inférieure à celle des besoins. Par ailleurs, la capacité théorique, améliorée par le développement d'accueil sur courte durée, surestime la capacité totale réelle.

Faute de solution d'accueil pour les jeunes enfants, une part des femmes persiste à ne pas pouvoir avoir accès au marché du travail, ou doit se contenter d'emplois à temps partiel. Ainsi, 40% des mères de famille nombreuse occupent un emploi, contre 75% des femmes en couple avec un seul enfant. Le manque de place contraint aussi les couples à s'organiser : près des trois quarts des parents employés en temps complet et ayant des enfants en bas âge ont des horaires décalés¹, selon la Cnaf (rapport 2013).

Pour l'essentiel, la faiblesse du nombre de places en accueil collectif pénalise les couples les moins aisés, ce mode de garde (hors famille) restant le moins onéreux. Pour un couple qui perçoit deux Smic mensuels (2 200€) le reste à charge mensuel est, selon la Cnaf de l'ordre de 120€ par mois, soit 2,2 fois moins qu'avec une assistante maternelle (255€). Du coup, les femmes les moins qualifiées s'arrêtent plus souvent de travailler : 90% des enfants dont les parents appartiennent aux 20% des revenus les plus bas sont gardés par leurs parents, contre 30% des enfants des 20% les plus riches.

¹ Ils travaillent sur les mêmes plages horaires durant moins de la moitié de la période standard, entre 8 et 19h

Chiffres clés et définitions

		Evolution (2000-2014)
Naissances domiciliées (2014)	803 naissances	-19,3%
	5 790	-9,2%
		Evolution (2008-2013)
Enfants de moins de 3 ans	2,7% de la population (2 656)	-13,6%
	3,2%	-4,0%
Moins de 3 ans en famille monoparentale	6,6% des 0-3 ans (174)	-34,8%
	8,9%	+7,0%
Moins de 3 ans dont tous les parents sont actifs	69,7% des 0-3 ans (1 829)	-9,8%
	67,1%	-2,2%
Femmes à temps partiel	37,2% des femmes salariées (5 434)	-4,4%
	31,6%	-0,3%

NB : En orange, valeurs des Côtes-d'Armor

Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

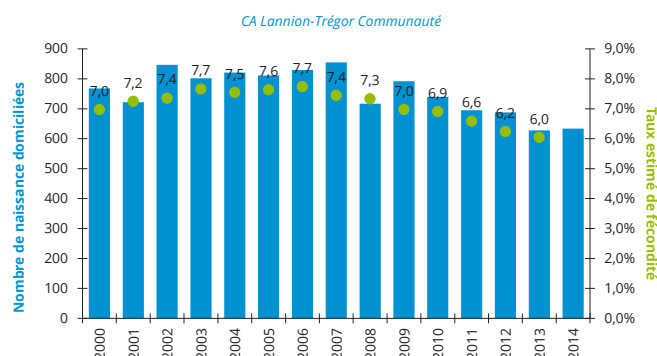
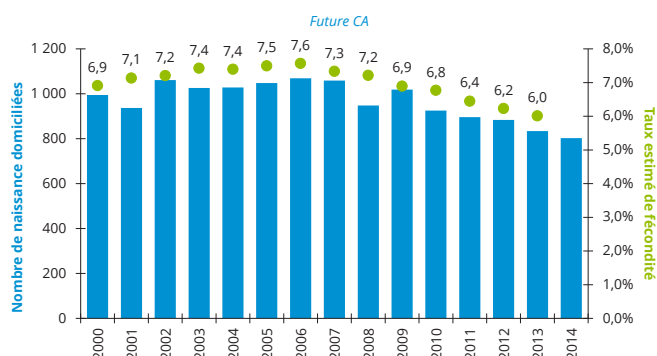
Le taux estimé de fécondité est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

L'évolution des effectifs de jeunes enfants reflète le dynamisme démographique du territoire

Les naissances domiciliées et le taux estimé de fécondité

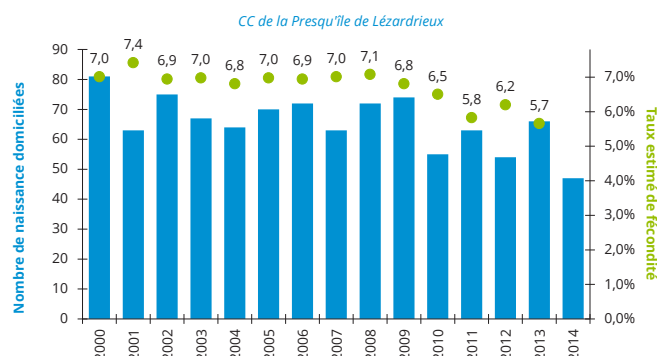
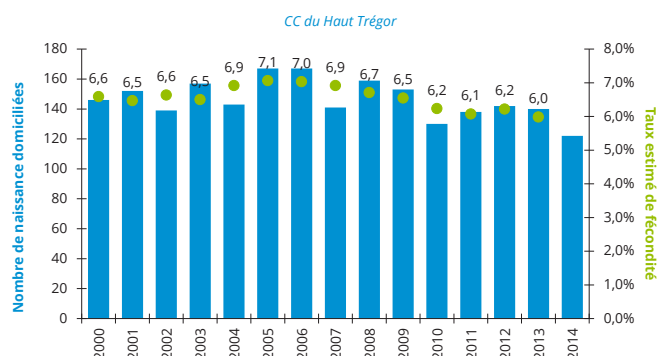
Sources : Insee, Etat-civil 2000-2014 & RP 2013

Petite enfance



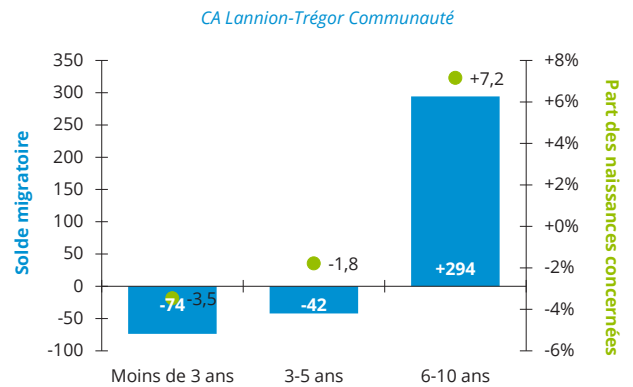
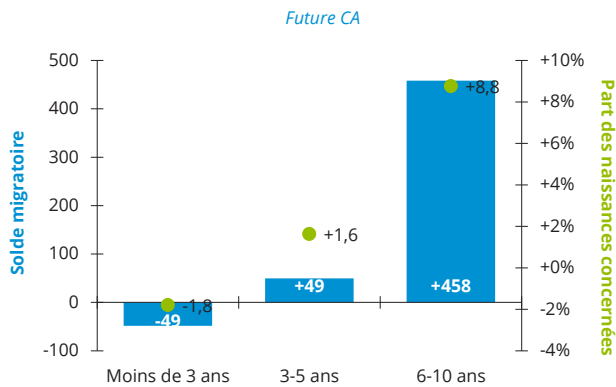
800 naissances domiciliées sont dénombrées en 2014 sur le territoire de la future CA dont 630 sur Lannion Trégor Communauté, 122 sur la CC du Haut Trégor et 48 sur la Presqu'île de Lézardrieux.

Sur la période 2000-2014, il y a eu en moyenne 970 naissances par an. Avec 840 naissances observées par an en moyenne entre 2012 et 2014, le taux estimé de fécondité de la future CA est de 6 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) en 2013.



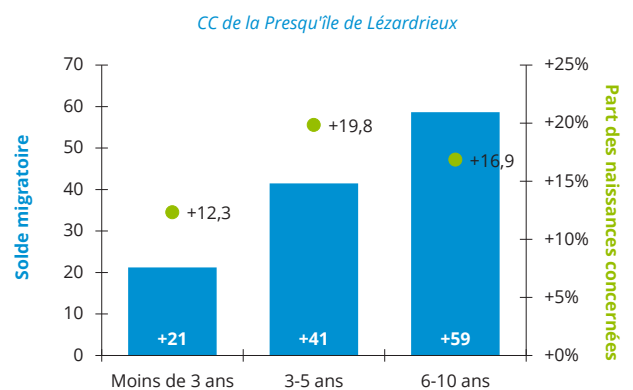
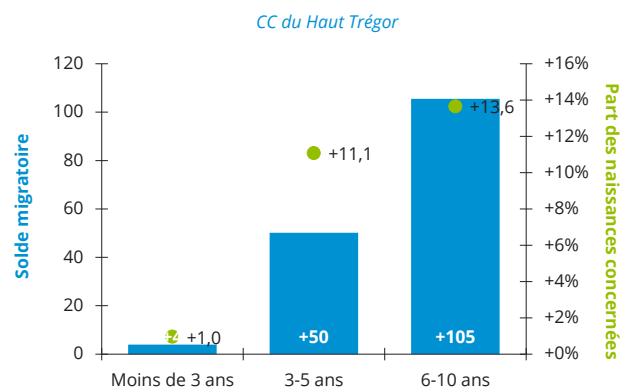
Le solde migratoire des enfants de moins de 11 ans selon la classe d'âge

Sources : Insee, Etat-civil 2002-2012 & RP 2013



En 2013, les 2 660 enfants de moins de 3 ans de la future CA (qui sont donc nés entre 2010 et 2012) sont moins nombreux que les naissances domiciliées observées sur la période 2010-2012 : -50 enfants. Pour les enfants de 3-5 ans, en 2013 on recense 50 enfants de plus que les naissances observées entre 2007 et 2009. Enfin, concernant les enfants de 6-10 ans, ils sont plus nombreux que les naissances observées sur la période 2002-2006 : +460 enfants.

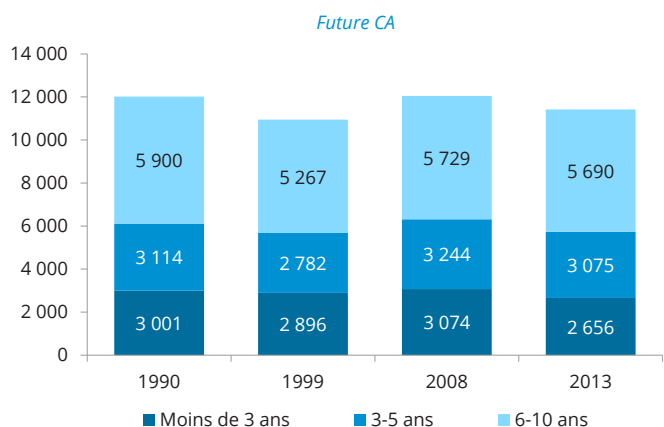
Seule Lannion Trégor Communauté connaît un solde migratoire négatif de ses plus jeunes enfants (moins de 6 ans), confirmant ainsi la diminution des familles avec enfant(s) observée entre 2008 et 2013 (-150).



Petite enfance

Le nombre d'enfants de moins de 11 ans selon la classe d'âge

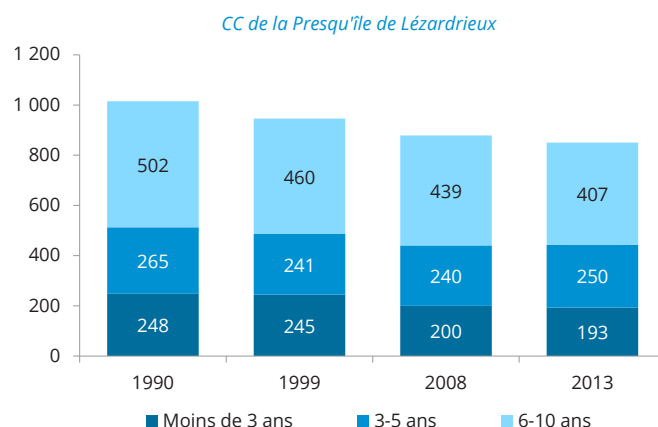
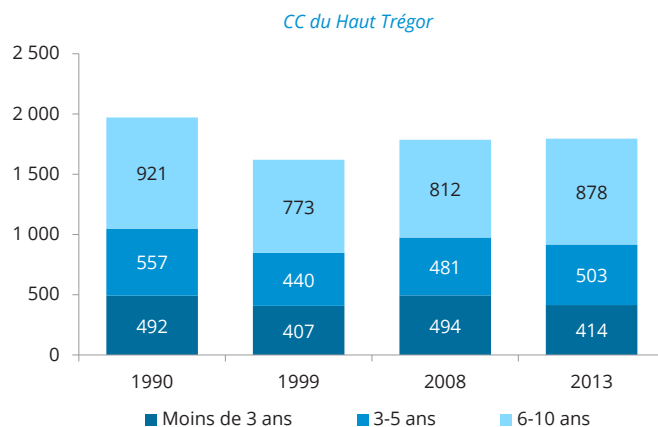
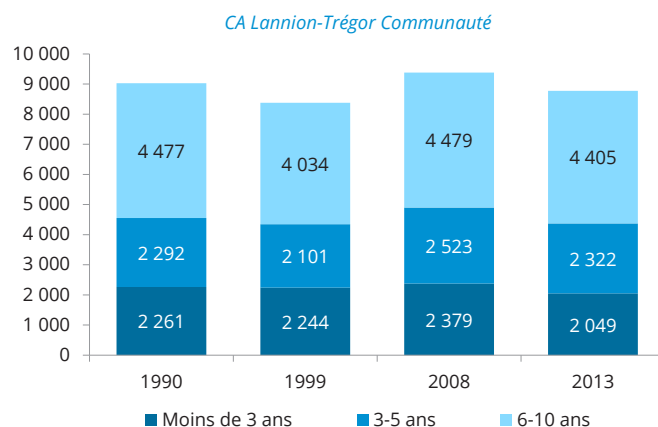
Source : Insee, RP 2013



En 2013, le territoire de la future CA compte 11 420 enfants de moins de 11 ans, soit 2 660 enfants de moins de 3 ans (2,6% de la population), 3 080 de 3-5 ans (3%) et 5 690 de 6-10 ans (6%).

Entre 2008 et 2013, le nombre d'enfants de moins de 11 ans est passé de 12 050 à 11 420 (soit -5%).

Au sein des trois intercommunalités, la part des moins de 11 ans parmi la population totale est relativement proche (un peu plus de 11% pour Lannion Trégor Communauté et la CC du Haut Trégor, et 10% pour la CC de la Presqu'île de Lézardrieux).





Dans le détail : les enfants de moins de 11 ans

L'évolution des enfants de moins de 11 ans selon la classe d'âge

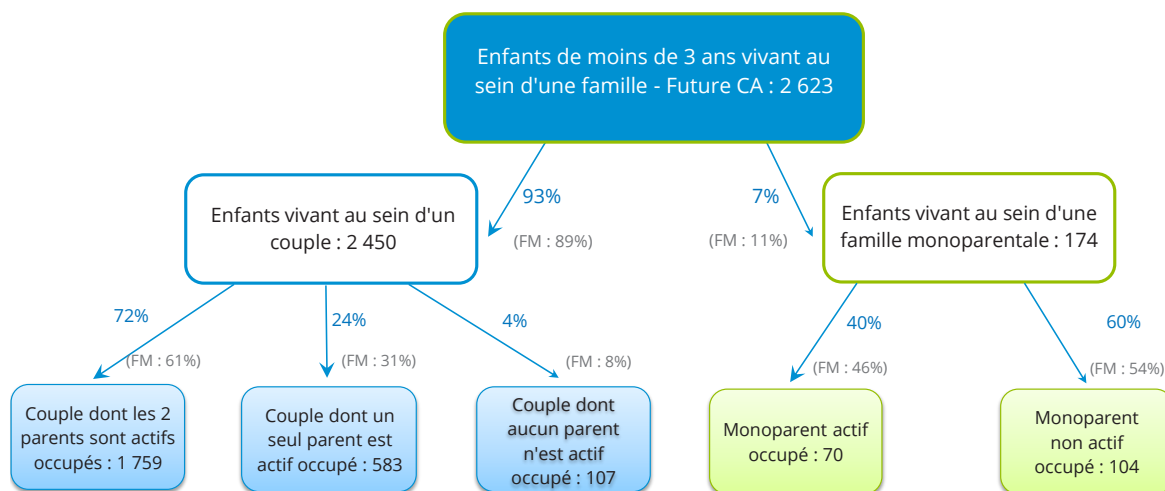
Source : Insee, RP 2007-2012

	Moins de 3 ans		3-5 ans		6-10 ans	
	Effectif en 2013	Evol. brute 2008-2013	Effectif en 2013	Evol. brute 2008-2013	Effectif en 2013	Evol. brute 2008-2013
Pôle de Lannion	791 ▼	-45	797 ▼	-47	1 516 ▼	-89
Pôle de Perros-Guirec	518 ▼	-177	658 ▼	-139	1 340 ▼	-86
Pôle du Haut-Trégor	414 ▼	-80	503 ▲	+22	878 ▲	+67
Pôle de Plestin-Les-Grèves	254 ▼	-67	299 ▼	-30	558 ▲	+43
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	193 ▼	-7	250 ▲	+10	407 ▼	-32
Pôle de Plouaret	227 ▼	-19	265 ▲	+15	452 ▲	+8
Pôle de Cavan	259 ▼	-22	302 ▬	+0	539 ▲	+50
CA Lannion-Trégor Communauté	2 049 ▼	-330	2 322 ▼	-201	4 405 ▼	-74
CC du Haut Trégor	414 ▼	-80	503 ▲	+22	878 ▲	+67
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	193 ▼	-7	250 ▲	+10	407 ▼	-32
Future CA	2 656 ▼	-417	3 075 ▼	-168	5 690 ▼	-39
Les Côtes-d'Armor	18 856 ▼	-781	20 905 ▲	+71	36 302 ▲	+1 260
La France métropolitaine	2 281 850 ▲	+9 508	2 349 242 ▲	+57 320	3 926 419 ▲	+106 199

Les transformations des structures familiales modifient les besoins en mode d'accueil

Les enfants de moins de 3 ans selon le type de famille et l'activité des parents

Source : Insee, RP 2013



FM = France métropolitaine

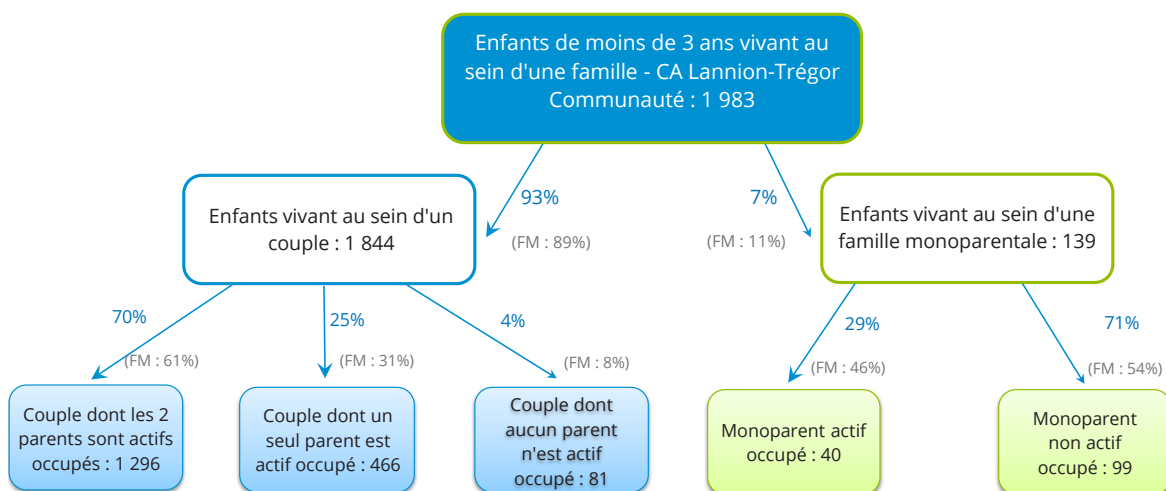
93% des enfants de moins de 3 ans de la future CA vivent avec leurs deux parents, soit 2 450 enfants. Cette proportion est plus élevée que la moyenne métropolitaine. Ainsi, 7% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale (soit 170 enfants).

1 830 enfants de moins de 3 ans ont tous leurs parents (en couple ou monoparent) qui travaillent et par conséquent ont peut-être plus que d'autres besoin d'être pris en charge, que le mode de garde soit institutionnel, de voisinage, familial... Cela concerne 72% des enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille composée d'un couple (bi-activité des parents) et 40% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale.

210 enfants n'ont aucun de leurs parents en emploi : ils représentent 4% des enfants de moins de 3 ans vivant avec leurs deux parents et 60% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale. Une situation de non emploi chez les parents est facteur de risque pour eux et pour leurs enfants, sur un plan monétaire mais aussi social.

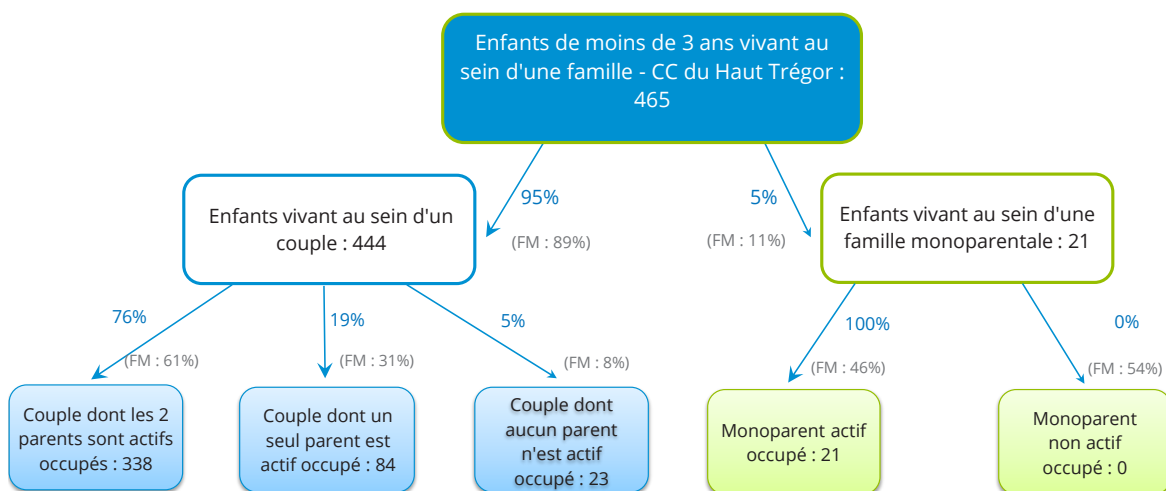
Deux autres paramètres sont à considérer pour une évaluation du besoin : la part des femmes travaillant à temps partiel (37% pour la future CA contre 29% en moyenne métropolitaine, 36% sur Lannion Trégor Communauté, 40% sur la CC du Haut Trégor et la CC de la Presqu'île de Lézardrieux) et la proportion d'actifs occupés âgés de 15 ans ou plus résidant dans le territoire mais n'y travaillant pas (62% sur le territoire). Ces deux proportions donnent une indication sur la disponibilité des parents pour s'occuper de leur(s) enfant(s) et permettent d'approcher les besoins en mode de garde.

Lannion Trégor Communauté



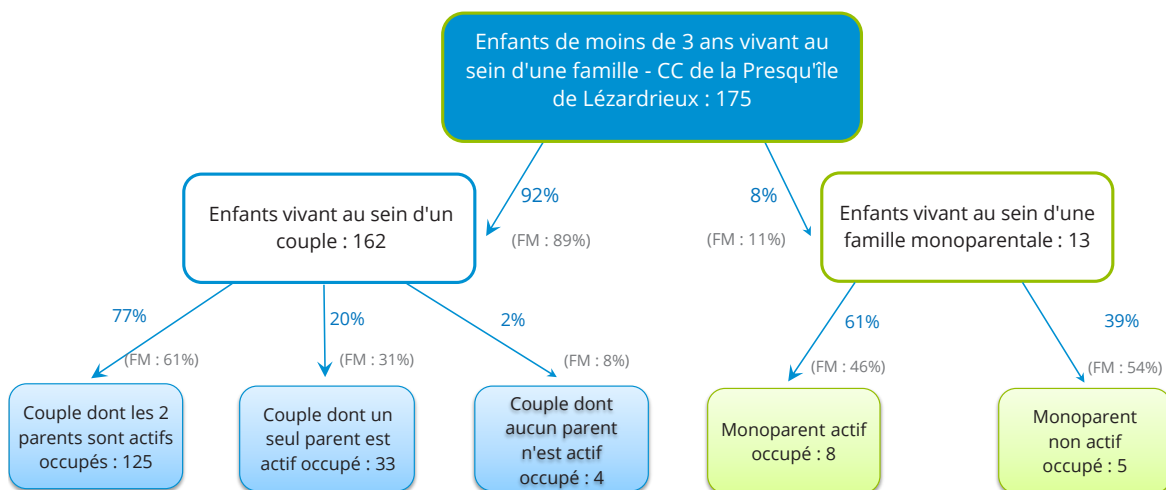
FM = France métropolitaine

Cc du Haut Trégor



FM = France métropolitaine

Cc de la Presqu'île de Lézardrieux

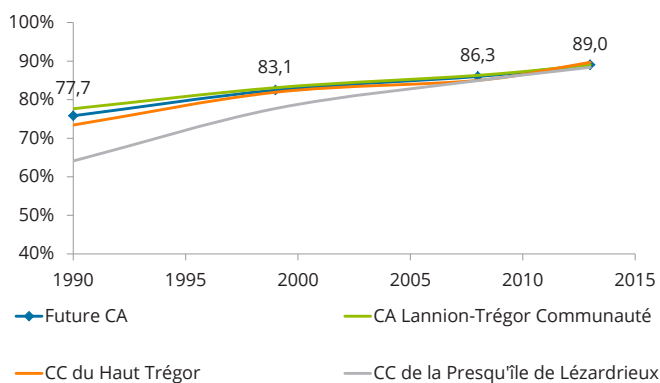


FM = France métropolitaine

L'activité des femmes est l'un des facteurs déterminant les besoins en modes d'accueil

Le taux d'activité des femmes de 25-54 ans

Source : Insee, RP 1990-2013



Depuis le début des années 90, le taux d'activité féminin sur le territoire de la future CA augmente ; sur la période récente (2008-2013), il a augmenté de 3 points, passant ainsi de 86% à 89%.

En comparaison avec les territoires des 3 intercommunalités en 2013, le taux d'activité féminin de Lannion Trégor Communauté est de 89%, celui de la CC du Haut Trégor de 90% et celui de la CC de la Presqu'île de Lézardrieux de 88%.

La garde des enfants reste très largement l'affaire des mères, même si les tendances montrent une légère réduction des inégalités hommes-femmes en la matière. En France métropolitaine, moins de 4% des bénéficiaires de la Paje CLCA sont des hommes. Le nombre d'enfants à charge a un impact discriminant pour les femmes dans leur activité, notamment à partir du 3ème enfant (baisse du taux d'activité, augmentation du travail à temps partiel).

Pour autant, la majorité des mères sont actives et ce quel que soit le nombre d'enfants. En France le taux d'activité des femmes ne cesse de s'accroître et tend ainsi à se rapprocher de celui des hommes. L'accès à un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) est un enjeu primordial pour faciliter la conciliation d'une vie professionnelle avec une vie familiale.

L'inactivité des femmes peut être plus importante sur les territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants. Ne pas travailler (ou travailler à temps partiel) pour s'occuper de ses enfants peut être un choix (parfois plus ou moins contraint par des questions économiques) mais constitue néanmoins un facteur de risque de précarité pour les femmes en cas de séparation par exemple.



Dans le détail : l'activité des femmes

Le taux d'activité féminin et les femmes salariées travaillant à temps partiel

Source : Insee, RP 2012

	Femmes de 25-54 ans actives		Salariées de 15 ans et plus à temps partiel	
	Nombre	Part* en %	Nombre	Part** en %
Pôle de Lannion	4 096	88,2	1 498	35,0
Pôle de Perros-Guirec	3 429	88,7	1 365	39,1
Pôle du Haut-Trégor	2 264	89,7	881	40,1
Pôle de Plestin-Les-Grèves	1 425	90,4	479	35,3
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	1 131	88,4	440	40,4
Pôle de Plouaret	1 132	89,8	351	34,0
Pôle de Cavan	1 191	90,4	421	35,8
CA Lannion-Trégor Communauté	11 273	89,0	4 113	36,3
CC du Haut Trégor	2 264	89,7	881	40,1
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	1 131	88,4	440	40,4
Future CA	14 669	89,1	5 434	37,2
Les Côtes-d'Armor	94 359	89,8	30 384	31,6
La France métropolitaine	10 965 638	87,1	3 244 629	28,6

* parmi l'ensemble des femmes de 25-54 ans (taux d'activité)

** parmi l'ensemble des femmes de 15 ans et plus

Valeurs inférieures à celle de la future CA

Valeurs proches de celle de la future CA

Valeurs supérieures à celle de la future CA

LES JEUNES : du domicile parental à l'insertion dans le monde des adultes

La jeunesse face à la crise de l'emploi

La population jeune décline. Elle est passée d'un tiers à un quart de l'ensemble de la population entre les années 1970 et aujourd'hui. Cette proportion ne devrait quasiment plus baisser, du fait de la remontée de la fécondité depuis une dizaine d'années.

La population jeune ne constitue pas un groupe homogène selon l'âge et le milieu social. Entre 15 et 24 ans, on passe du lycée à la vie active et à la formation d'un couple. Entre 15 et 19 ans, 80% des jeunes continuent d'étudier. Entre 20 et 24 ans, la population est mieux répartie. Les deux tiers sont actifs : près de la moitié exerce un emploi et 13% sont au chômage, 30% étudient. Après 25 ans, le modèle est inversé : les trois quarts ont un emploi et 10% sont au chômage, très rares sont ceux qui font encore des études. A cet âge, un jeune sur dix n'est ni actif ni en formation : il s'agit souvent de femmes qui ont cessé leur activité professionnelle pour élever des enfants. Au total, les écarts sont énormes entre les jeunes qui quittent l'école à 16 ans pour entrer dans l'univers professionnel, et ceux qui poursuivent des études longues. La jeunesse reste profondément structurée suivant les milieux sociaux.

Pourtant, même si certains en sont très largement protégés, la jeunesse subit de façon accentuée les effets de la crise : l'intégration dans l'emploi durable est lente et difficile pour la majorité. Le chômage touche presque un jeune actif sur quatre. L'activité professionnelle est le plus souvent marquée par les stages, le chômage et les bas salaires, sauf pour quelques privilégiés. Chez les jeunes salariés (15-24 ans), le taux de précarité dans l'emploi atteint plus de 50% (un tiers si l'on écarte du calcul les contrats d'apprentissage). En même temps, l'élévation du coût du logement est beaucoup plus forte pour les nouveaux locataires, notamment pour les jeunes couples. La jeunesse est finalement prise en tenaille entre mal emploi et mal logement ; ce qui la place parfois en très grande difficulté.

Chiffres clés et définitions

		Evolution (2008-2013)
Jeunes de 11- 24 ans	de la population (13 917)	13,9% -1,1%
		14,7% +1,4%
11-17 ans en familles monoparentales	des 11-17 ans (1 691)	20,4% +25,9%
		20,9% +19,8%
20-24 ans adultes d'un ménage	des 20-24 ans (1 780)	51,1% -4,9%
		51,8% +0,8%
18-24 ans scolarisés	des 18-24 ans (2 838)	49,4% -13,4%
		44,4% -7,7%
15-24 ans non-scolarisés sans emploi	des 15-24 ans (1 399)	15,2% +11,1%
		15,1% +20,2%
15-24 ans actifs occupés	des 15-24 ans (2 564)	27,9% -10,4%
		33,1% -9,1%

NB : En orange, valeurs des Côtes-d'Armor

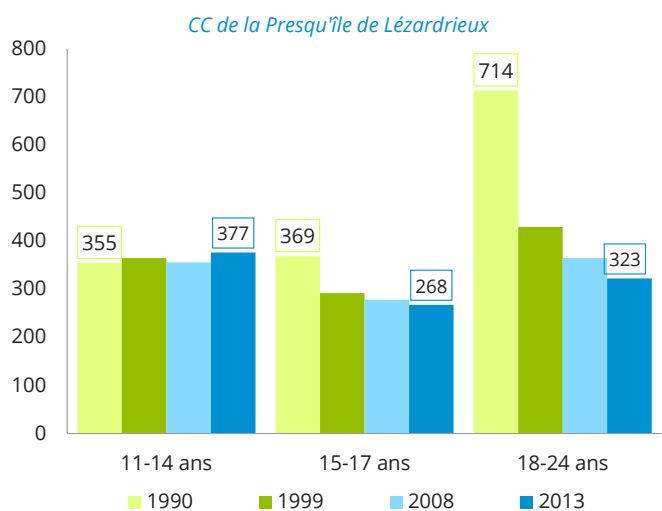
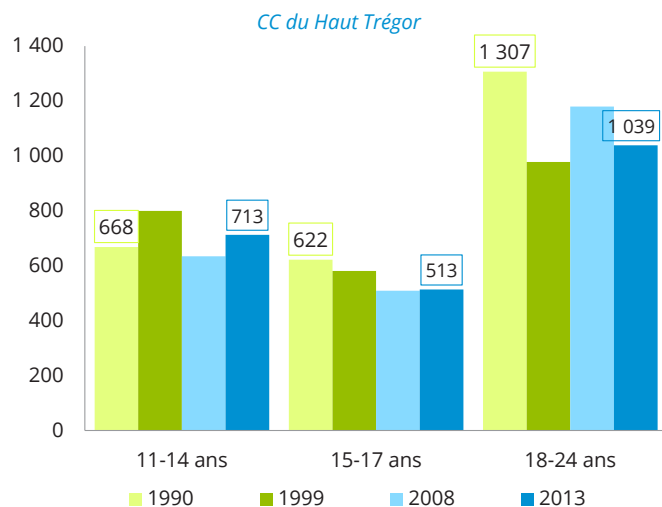
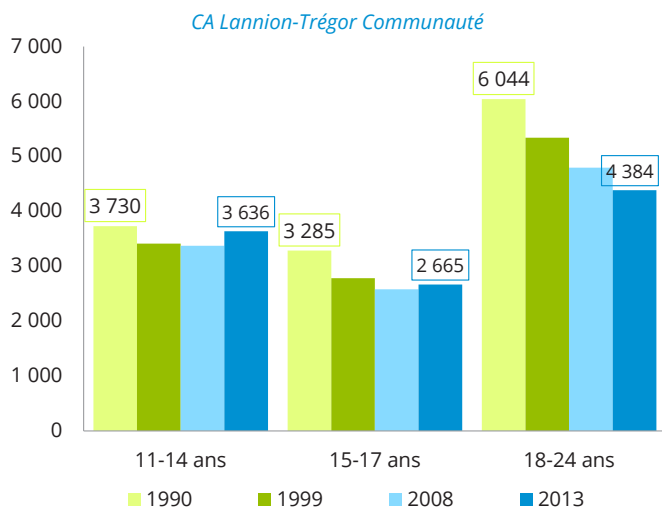
Décrochage scolaire : le décrochage est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme. (Source : Eduscol - Ministère de l'Education Nationale).

Autonomie des jeunes : on approche la notion d'autonomie des jeunes par celle d'indépendance qui se définit à partir de catégories objectives : type de logement occupé, de ressources, niveau de formation, permis de conduire et moyen de locomotion. Plus l'indice d'autonomie est élevé (proche de 5), plus grande est l'autonomie des jeunes.

L'évolution de la population des 11-24 ans est liée au dynamisme démographique du territoire

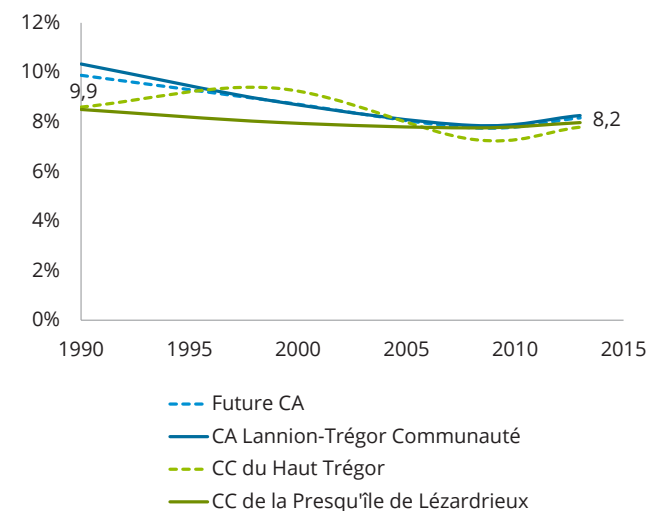
Effectifs des jeunes depuis 1990 jusqu'au dernier recensement

Source : Insee, RP 1990-2013



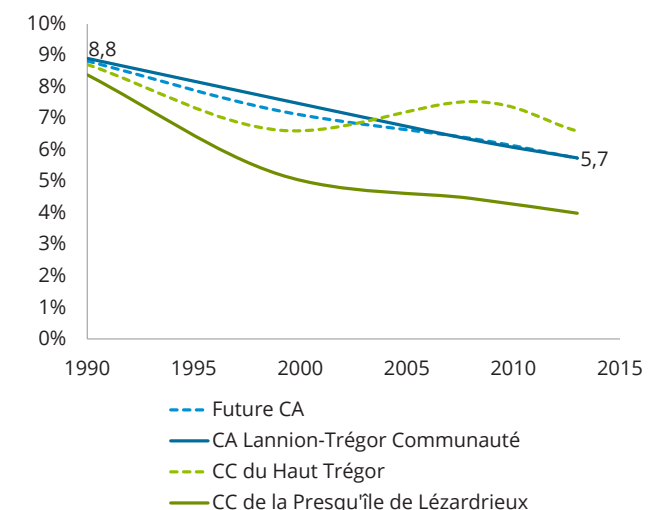
Part des 11-17 ans dans la population depuis 1990

Source : Insee, RP 1990-2013



Part des 18-24 ans dans la population depuis 1990

Source : Insee, RP 1990-2013



13 917 jeunes de 11-24 ans résident sur le territoire de la future CA dont 4 725 11-14 ans, 3 446 15-17 ans et 5 745 18-24 ans. Le nombre de 11-24 ans a diminué de 18% depuis 1990 et de 1% depuis 2008.

La part des 11-17 ans au sein de la population est ainsi passée de 10% en 1990 à 8% en 2013. Celle des 18-24 ans a diminué de 3 points (9% en 1990 et 6% en 2013).

Jeunes



Dans le détail : l'évolution des jeunes

Évolution des jeunes entre les deux derniers recensements

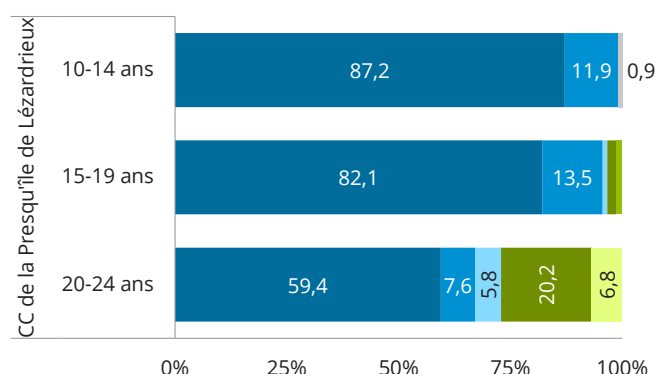
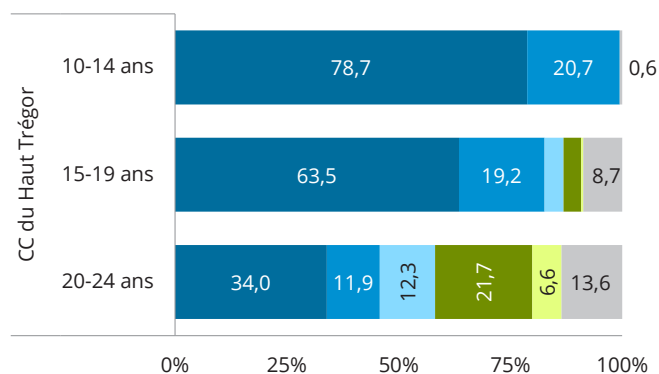
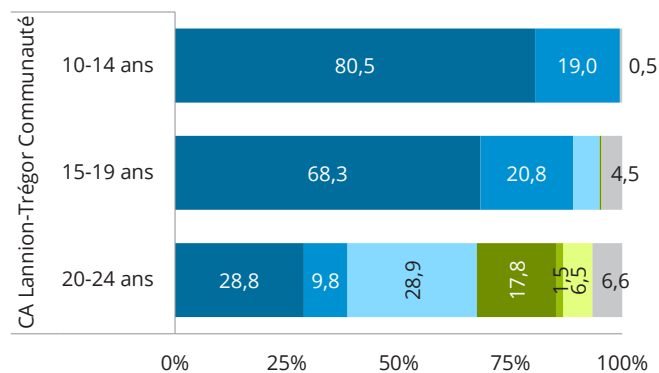
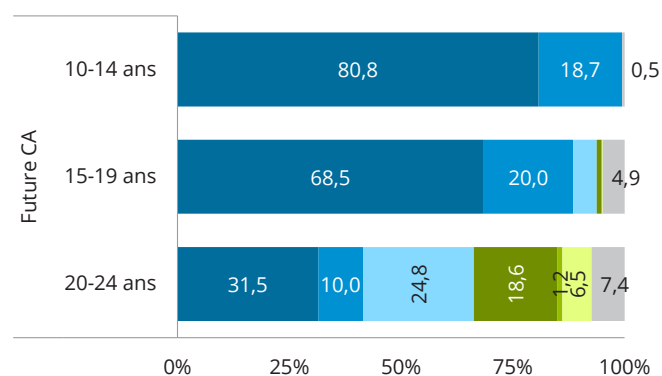
Source : Insee, RP 2007-2012

	11-14 ans		15-17 ans		18-24 ans	
	Nb de jeunes en 2013	Evolution (%) 2008-2013	Nb de jeunes en 2013	Evolution (%) 2008-2013	Nb de jeunes en 2013	Evolution (%) 2008-2013
Future CA	4 725 ▲	+8,3	3 446 ▲	+2,4	5 745 ▼	-9,4
CA Lannion-Trégor Communauté	3 636 ▲	+7,8	2 665 ▲	+3,3	4 384 ▼	-8,5
CC du Haut Trégor	713 ▲	+12,4	513 ▬	+0,9	1 039 ▼	-11,9
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	377 ▲	+5,7	268 ▼	-3,8	323 ▼	-11,6
Côtes-d'Armor	29 433 ▲	+9,4	20 998 ▲	+3,4	37 107 ▼	-5,0
France métropolitaine	3 129 590 ▲	+4,9	2 284 029 ▼	-1,1	5 335 832 ▼	-3,0

Avant 25 ans, la jeunesse reflète une forte diversité de situations

Situation familiale des jeunes de 10-24 ans sur le territoire

Source : Insee, RP 2013



- Enfant d'un couple
- Enfant d'une famille monoparentale
- Adulte vivant seul
- Adulte d'un couple sans enfant
- Adulte d'une famille monoparentale
- Adulte d'un couple avec enfant(s)
- Hors famille dans ménage de plusieurs personnes

	Futur CA	Lannion trégor Communauté	Cc du Haut Trégor	Cc de la Presqu'île de Lézardrieux
10-14 ans	5 876	4 565	855	456
15-19 ans	5 228	3 958	878	392
20-24 ans	3 482	2 699	574	209

Si les jeunes de 10-19 ans sont très majoritairement enfants d'une famille sur les 3 intercommunalités, en revanche la situation est plus contrastée chez les 20-24 ans.

La monoparentalité est marquée chez les enfants de 10-19 ans sur Lannion Trégor Communauté. Elle l'est moins sur la Presqu'île de Lézardrieux (12% des 10-14 ans contre 19% en moyenne sur la future CA).

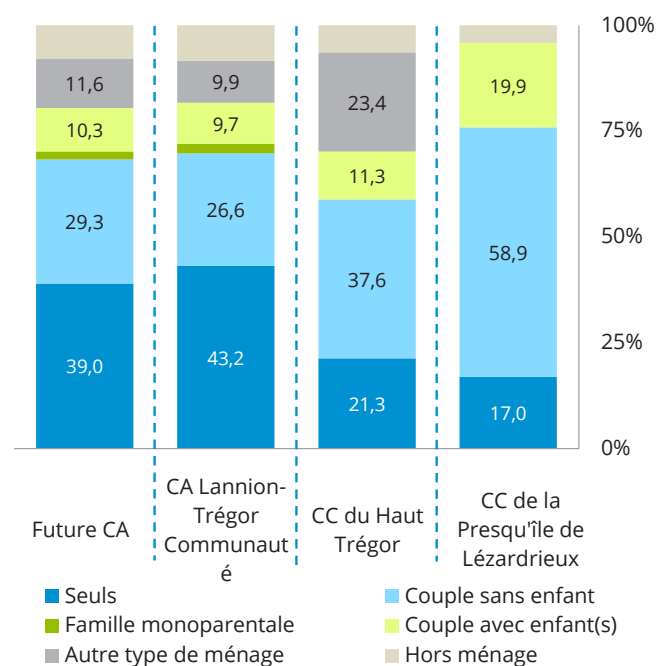
La CC se démarque aussi par une forte proportion de jeunes de 20-24 ans vivant encore chez leurs parents (67%, soit 140 enfants sur les 200 jeunes de 20-24 ans du territoire). La proportion descend à 41% sur l'ensemble de la future CA, soit 1 445 jeunes sur les 3 482 de 20-24 ans du territoire.

Sur Lannion Trégor Communauté, 29% sont des personnes seules (781 jeunes, sur les 2 699 résidant sur le territoire).

A partir de 20 ans une part importante des jeunes a quitté le foyer parental

Jeunes autonomes, adultes d'un ménage selon leur situation familiale chez les 20-24 ans

Source : Insee, RP 2013



Parmi les 2 213 jeunes de 20-24 ans autonomes du territoire de la future CA, une grande majorité sont soit seuls soit en couple sans enfant.

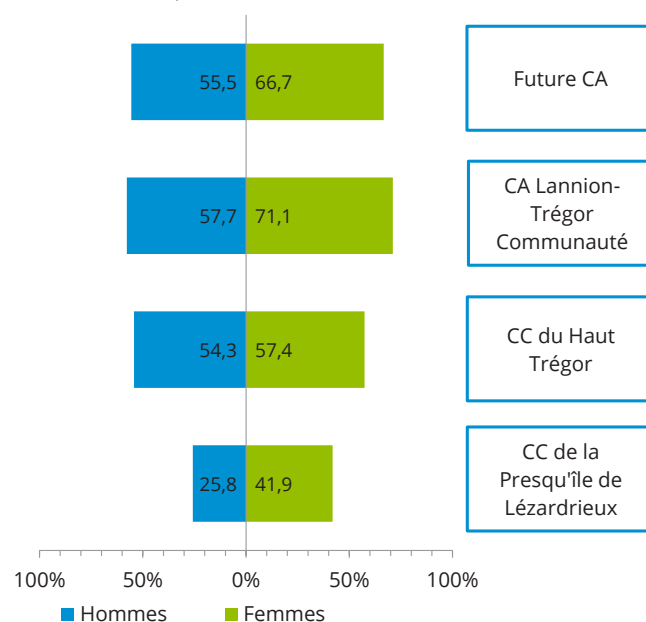
Lannion Trégor Communauté possède la plus forte proportion de personnes seules (43%, soit 864 jeunes sur les 2 213 jeunes de 20-24 ans autonomes).

La CC du Haut Trégor se démarque par une forte proportion de ménages dits «complexes» essentiellement marqués par de la colocation ou de la cohabitation (jeunes vivant chez leurs grands parents par exemple). 78 jeunes sont dans ce cas soit 23% des 332 jeunes de 20-24 ans autonomes.

Enfin, la majorité des 72 jeunes de 20-24 ans autonomes de la Presqu'île de Lézardrieux sont en couple sans enfant (42%).

Part des jeunes autonomes de 20-24 ans par sexe dans la population

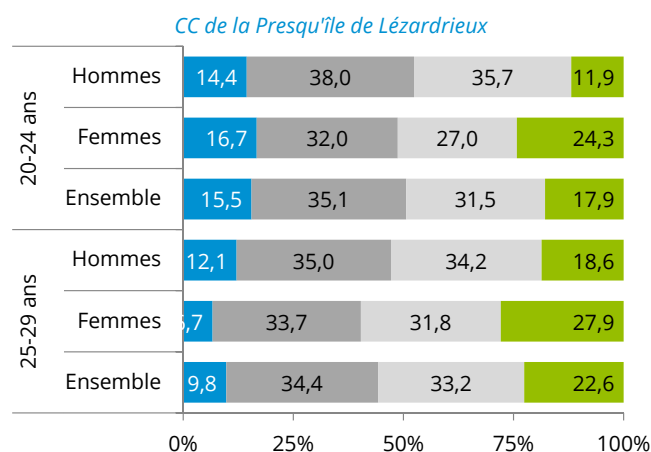
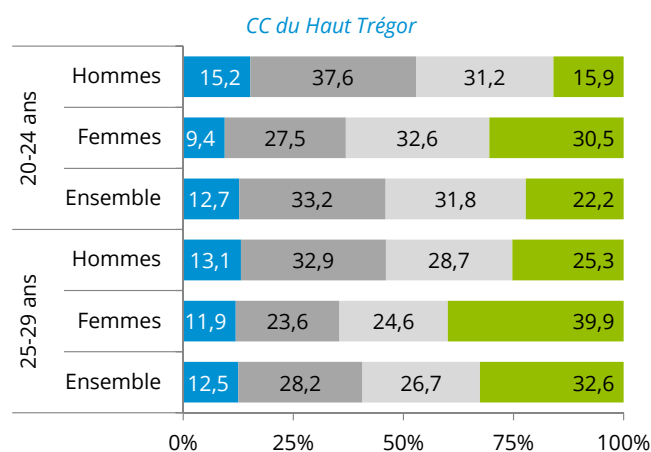
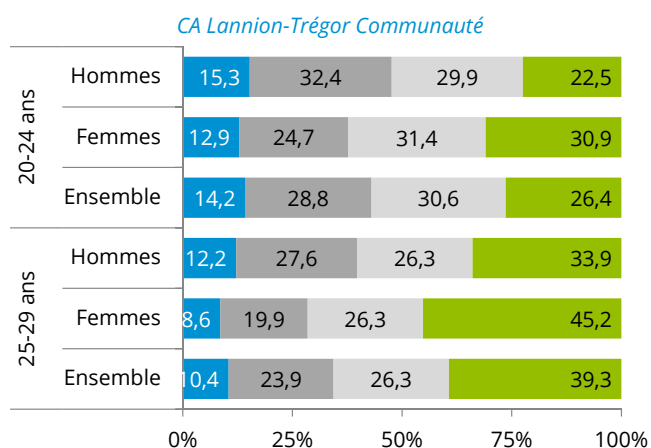
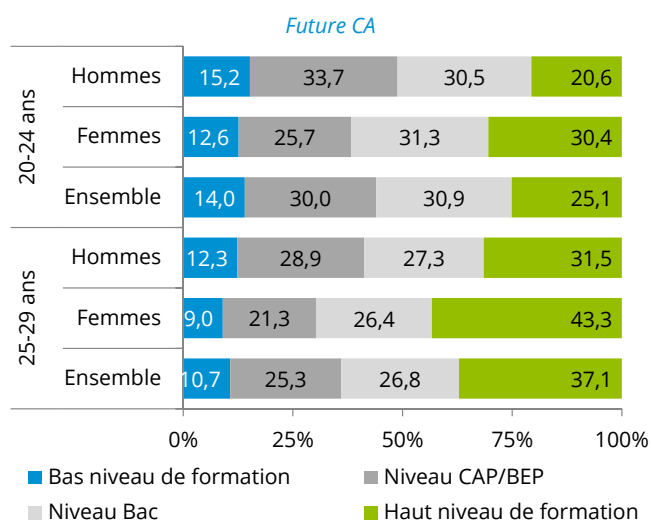
Source : Insee, RP 2013



A l'instar des tendances habituelles, les jeunes femmes sont plus souvent autonomes que les jeunes hommes : 67% des femmes de 20-24 ans ont soit pris leur indépendance vis-à-vis de leurs parents, soit sont arrivées sur le territoire et sont déjà dans un parcours résidentiel de location ou d'accès à la propriété, contre 56% des hommes sur la future CA.

Niveaux de formation des jeunes de 20-29 ans

Source : Insee, RP 2013



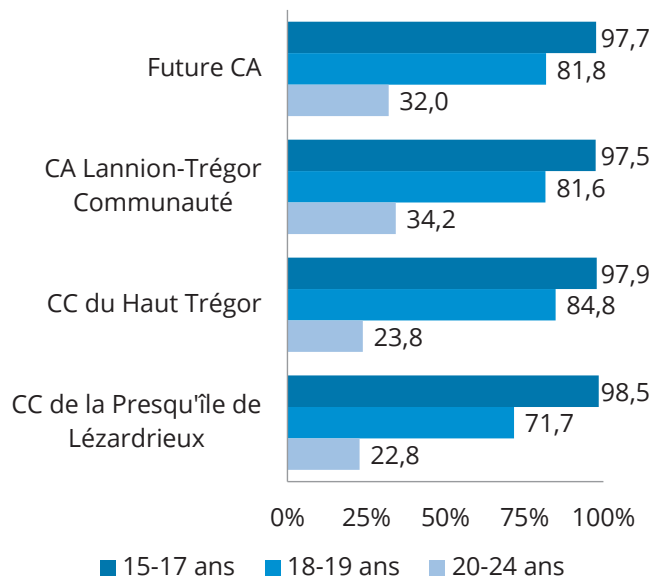
Bien évidemment, l'âge avançant, les jeunes ont tendance à avoir un niveau de formation plus élevé. De même, les femmes ont de manière générale des niveaux de formation plus «favorables» que les hommes.

Ainsi 30% des femmes de 20-24 ans ont un haut niveau de formation, contre 21% des hommes. L'écart est encore plus important chez les 25-29 ans puisque 31% des hommes ont au minimum un BAC +2 contre 43% des femmes de ces âges.

Ces écarts hommes-femmes se retrouvent sur les 3 intercommunalités. Le niveau de formation le plus faible se situe chez les jeunes de la Presqu'île de Lézardrieux.

Taux de scolarisation des jeunes de 15-24 ans

Source : Insee, RP 2013

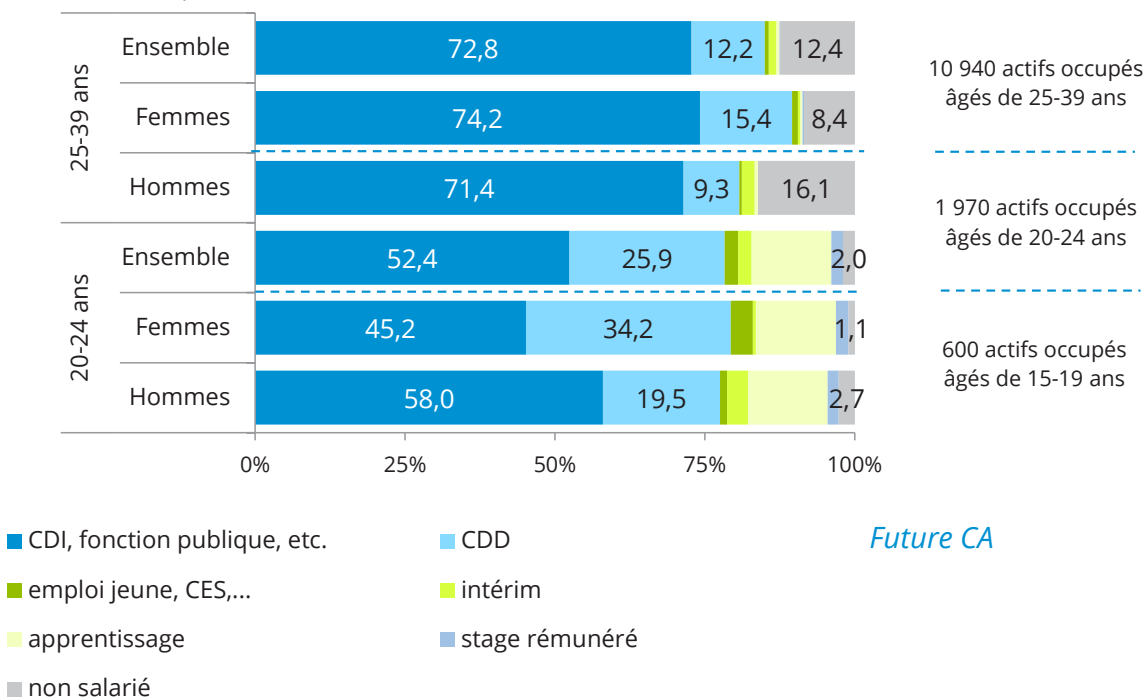


Plus l'âge du jeune avance et moins celui-ci a de chance d'être scolarisé. Ainsi, sur le territoire de la future CA, 98% des 15-17 ans sont scolarisés contre 82% chez les 18-19 ans et 32% chez les 20-24 ans. On observe un écart de 11 points entre le taux de scolarisation des 20-24 ans de Lannion Trégor Communauté et ceux de la Presqu'île de Lézardrieux.

Les jeunes actifs sont les premiers concernés par les contrats précaires

Type de contrats chez les jeunes actifs occupés

Source : Insee, RP 2013



Au sens de l'Insee, les contrats précaires comprennent les CDD (dont emplois saisonniers), contrats d'intérim, emplois aidés, mais aussi les stages rémunérés et les contrats d'apprentissage. Si ces derniers sont effectivement précaires économiquement, on peut toutefois, avant cela, retenir plus positivement la solution de formation qu'ils représentent pour certains jeunes (en France métropolitaine, 6% des jeunes de 15-24 ans sont en contrat d'apprentissage ; 18% des jeunes ayant un emploi).

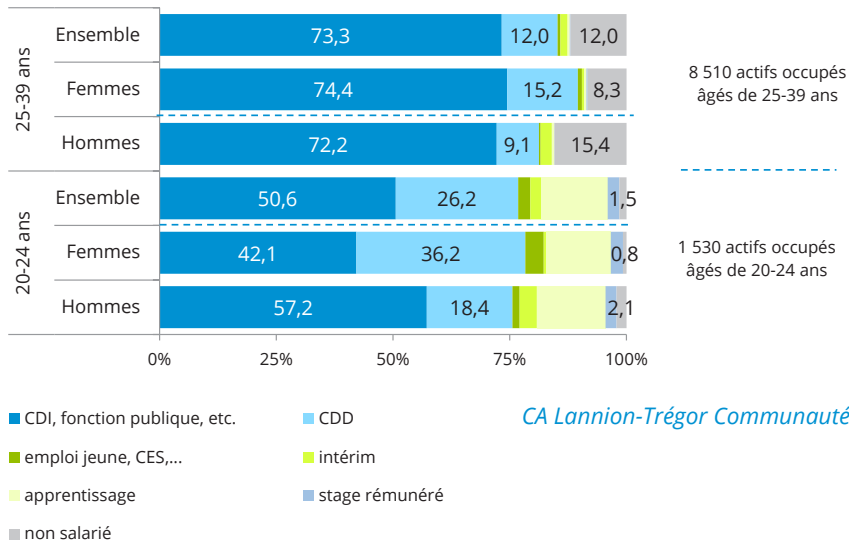
Une large majorité des jeunes sortis du système scolaire entrent dans leur premier emploi par l'un de ces contrats précaires ; et ce d'autant plus qu'ils sont faiblement diplômés. Ce sont les titulaires de diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs qui obtiennent le plus fréquemment un premier emploi en CDI. En moyenne, les jeunes entrent dans l'emploi vers 23 ans, mais n'obtiennent leur premier CDI que vers 27 ans.

Chez les jeunes actifs occupés, la part des emplois stables augmente avec l'âge. Ainsi, 52% des 20-24 ans résidant sur le territoire de la future CA possèdent un CDI. Cette proportion passe à 73% chez les 25-39 ans.

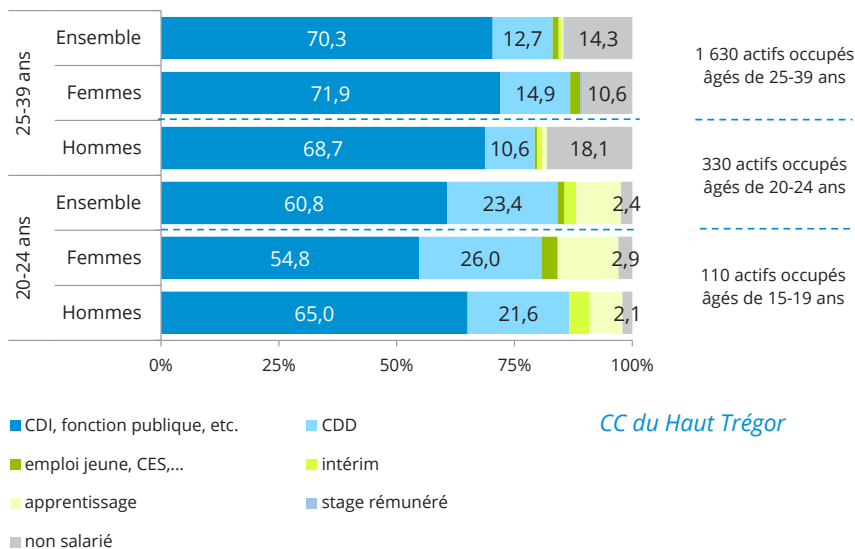
Sur l'ensemble de la future CA, il est intéressant de noter que si les CDI sont plus présents chez les hommes au niveau des 20-24 ans, cela s'inverse chez les 25-29 ans.



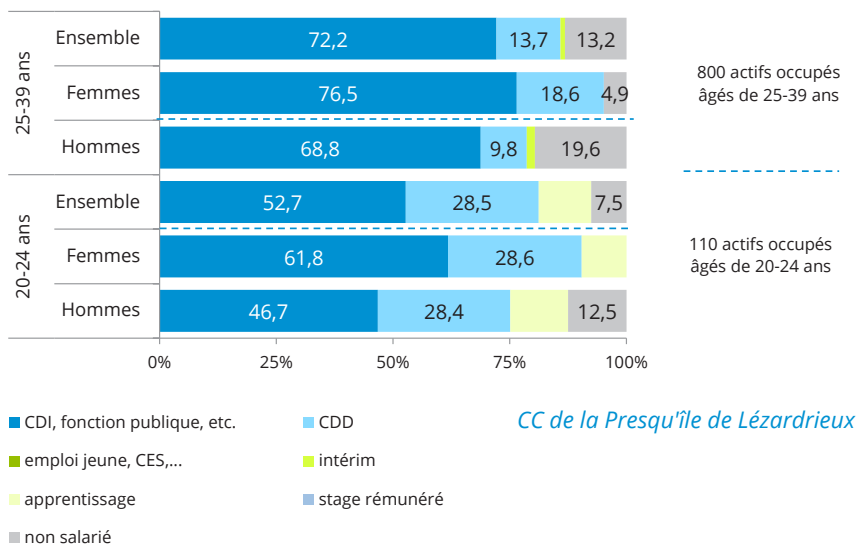
Lannion Trégor Communauté



Cc du Haut Trégor

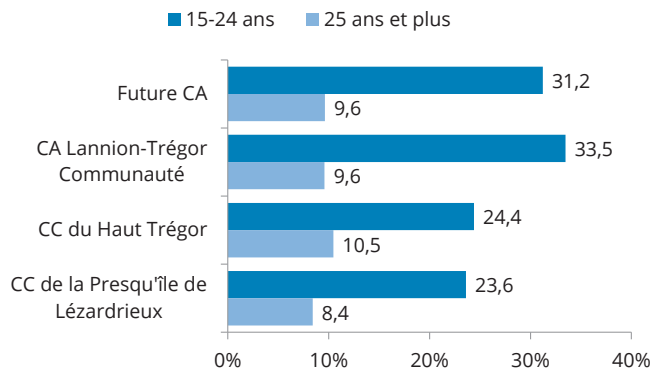


Cc de la Presqu'île de Lézardieux



Part des contrats précaires chez les jeunes actifs occupés

Source : Insee, RP 2013

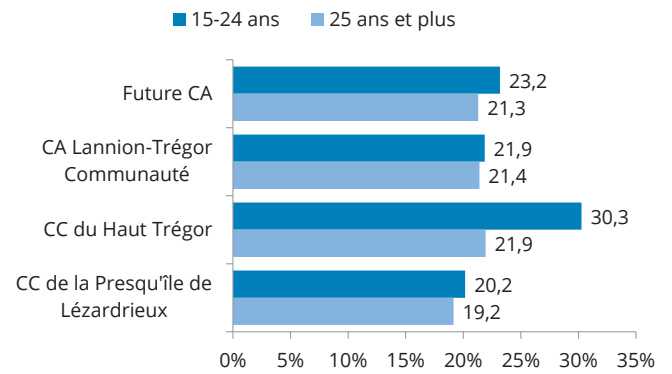


800 jeunes de 15-24 ans sont en contrats précaires soit 31% des actifs occupés de cet âge sur l'ensemble de la future CA. La précarité est plus importante sur Lannion Trégor Communauté puisqu'elle touche plus d'1/3 des actifs occupés de 15-24 ans du territoire (650 jeunes).

L'insee recense environ 110 jeunes de 15-24 ans en contrats précaires sur la CC du Haut Trégor en 2013 et 40 sur la CC de la Presqu'île de Lézardrieux.

Part des contrats à temps partiel chez les jeunes actifs occupés

Source : Insee, RP 2013



En ce qui concerne le temps partiel, 23% des 15-24 ans sont dans ce cas sur la future CA, contre 21% pour les 25 ans et plus.

Sur Lannion Trégor Communauté, ces proportions sont respectivement de 22% et 21%. La CC du Haut Trégor se démarque par la plus forte part de temps partiel chez les jeunes actifs (30% d'entre eux).

LES SENIORS ET LE GRAND AGE : les conséquences du vieillissement de la population

Les enjeux du vieillissement

La population des « personnes âgées » est en réalité constituée de personnes très différentes selon l'âge et les milieux sociaux notamment. A quel âge d'ailleurs est-on « âgé » ? Parmi les plus de 60 ans, on trouve des personnes en très bonne santé parfois encore en activité professionnelle, comme des aînés dont l'état physique est particulièrement dégradé ; une population démunie qui doit faire face aux difficultés de toutes les couches défavorisées, mais aussi des catégories aisées qui ont les moyens d'avoir recours à des services privés pour les aider dans leur vie quotidienne.

L'âge moyen de la population a légèrement diminué entre le milieu des années 1940 et le milieu des années 1960, de 35,7 ans à 34,7 ans. Depuis, il a repris une progression déjà entamée dans la première partie du XXe siècle : il est remonté à 40,8 ans en 2014. La part des plus de 60 ans a augmenté en passant de 16% dans les années 1950 à 24% aujourd'hui. Pour la première fois en 2014, elle égale celle des moins de 20 ans, qui représentaient un tiers de la population à la fin des années 1960.

On dramatise souvent les effets du vieillissement sur la société et l'économie, alors qu'il s'agit d'un processus long et que l'âge moyen d'une société a peu de rapport avec son dynamisme économique, social ou culturel. Il n'en demeure pas moins que ce phénomène aura des répercussions au-delà de l'équilibre du régime de retraite, sur l'emploi, le système de soins ou les relations entre générations, et qu'il faut s'en préoccuper dès aujourd'hui.

En 2040, on devrait compter entre 1,7 et 2,2 millions de personnes âgées dépendantes, selon le ministère de la santé. La question de leur prise en charge va de plus en plus se poser. S'en remettre aux seules solidarités familiales poserait deux grands types de problèmes. D'une part, tous les aînés ne disposent pas d'un réseau familial pour les soutenir. S'il n'existe pas d'offre publique, la qualité de l'aide dépendra du niveau de vie. D'autre part, cette solidarité privée repose en pratique pour l'essentiel sur les femmes, qui ont sûrement d'autres aspirations que de passer de la prise en charge de leurs enfants à celle de leurs parents.

Chiffres clés et définitions

		Evolution (2008-2013)
60 ans et plus	34,2%	
	de la population (34 188)	+14,4%
	<i>30,5%</i>	<i>+12,6%</i>
75 ans et plus	13,0%	
	de la population (12 973)	+11,5%
	<i>12,2%</i>	<i>+11,2%</i>
75 ans et plus seuls à domicile	45,1%	
	des 75 ans et plus (5 158)	+12,3%
	<i>39,0%</i>	<i>+9,1%</i>
65 ans et plus en logement social	2,8%	
	des 65 ans et plus (720)	-12,2%
	<i>3,1%</i>	<i>-5,1%</i>
Niveau de vie médian des 75 ans et plus (2012)	1 430 €	
	par U.C.	ND
	<i>1 479 €</i>	<i>ND</i>
Taux de pauvreté des 75 ans et plus (2012)	12,7%	
	des 75 ans et plus	ND
	<i>11,4%</i>	<i>ND</i>

NB : En orange, valeurs des Côtes-d'Armor

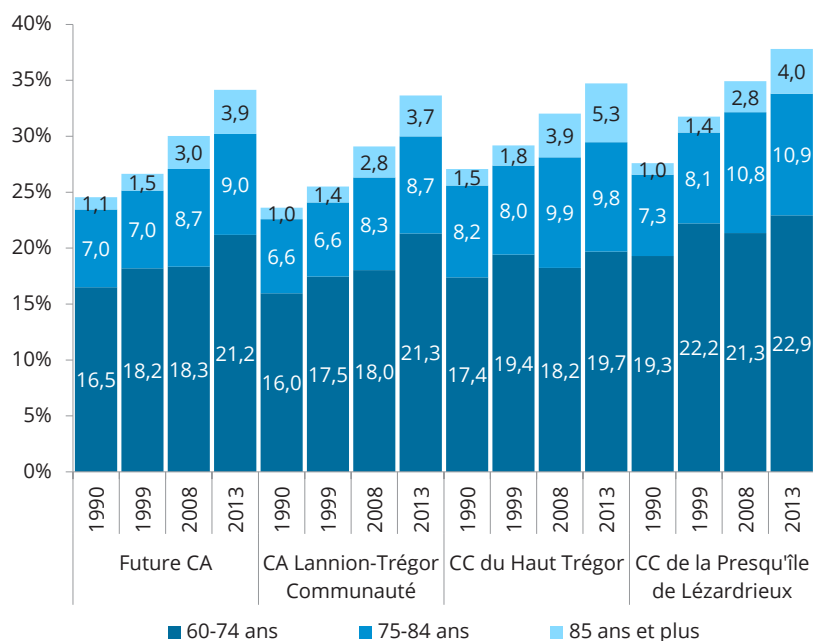
Ratio aidants / aidés : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec d'autant plus de précautions que le territoire ne comprend de structures d'accueil pour personnes âgées.

La part des personnes âgées dans la population augmente et les équilibres générationnels se modifient

Les personnes âgées de 60 ans et plus

Source : Insee, RP 1990-2013



En 2013, les personnes âgées de 60 ans et plus de la future CA représentent 34% de la population totale. Pour comparaison, cette part est identique sur Lannion-Trégor Communauté, de 35% sur la CC du Haut Trégor et de 38% sur la CC de la Presqu'île de Lézardrieux.

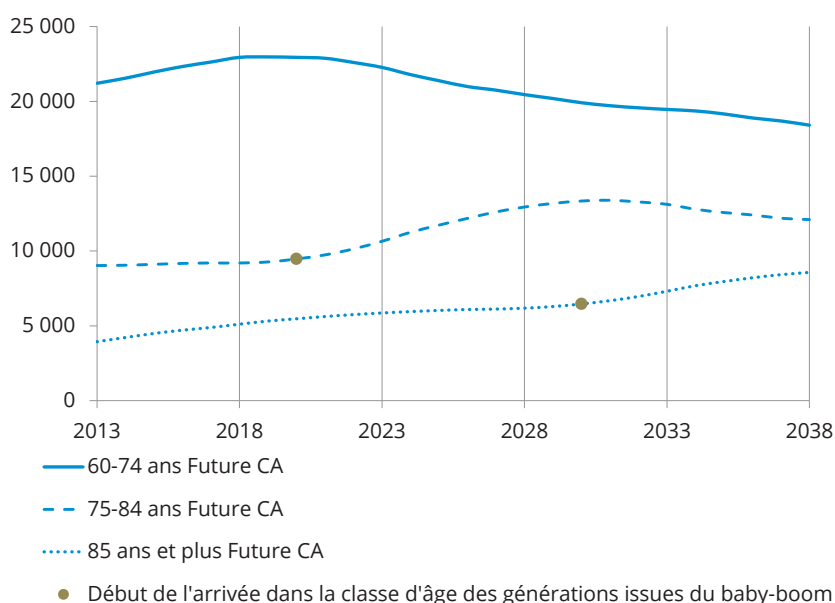
Dans le détail, le poids des 21 210 personnes âgées de 60-74 ans dans la population totale est de 21%, celui des 9 030 personnes de 75-84 ans de 9% et celui des 3 940 personnes âgées de 85 ans et plus de 4%.

Entre 2008 et 2013, la part de personnes âgées de 60 ans et plus a augmenté de 4 points, passant de 30% à 34%. Sur les 3 intercommunalités, l'évolution a été de +5 points pour Lannion Trégor Communauté, de +3 points pour la CC du Haut Trégor et de +3 points pour la CC de la Presqu'île de Lézardrieux.

Ainsi, entre 2008 et 2013, le poids des personnes âgées de 60-74 ans a augmenté de 3 points, passant de 18% à 21% et celui des 75 ans et plus, de 1 point, passant de 12% à 13%.

Une projection des populations âgées par tranche d'âge

Source : Insee, RP 2013 & Projections ©Compas



L'augmentation de l'espérance de vie, combinée au passage aux âges élevés des générations issues du baby-boom, devrait générer, dans la plupart des territoires de France métropolitaine, une augmentation conséquente de la part des populations les plus âgées dans la population. Les générations issues du baby-boom sont celles nées entre 1945 et le milieu des années 1970. Elles ont commencé à atteindre l'âge de 60 ans depuis 2005, entreront dans la classe d'âge des 75 ans et plus à partir de 2020 et chez les 85 ans et plus à partir de 2030.

En 2013, la future CA regroupe 34 190 habitants âgés de 60 ans ou plus, soit 14% de plus qu'en 2008 (une évolution moyenne annuelle de +3% sur la période 2008-2013). 4% de la population est âgée de 85 ans ou plus, 9% de 75-84 ans et 21% de 60-74 ans. La population de 85 ans et plus pourrait représenter 8,4% de la population en 2033 et atteindre 7 310 personnes, contre 3 940 personnes vingt ans plus tôt.

Projection de l'évolution des générations âgées

Source : Insee, RP 2013 & Projections ©Compas

	RP		Future CA Projections Compas			
	2013	2018	2023	2028	2033	2038
60-74 ans	21 215	22 940	22 270	20 450	19 460	18 410
75-84 ans	9 030	9 200	10 650	12 940	13 120	12 100
85 ans et plus	3 943	5 110	5 860	6 180	7 310	8 570
Total des 60 ans et plus	34 188	37 250	38 780	39 570	39 890	39 080
Ratio aidants/aidés	4,1	2,7	2,2	2,0	1,6	1,2

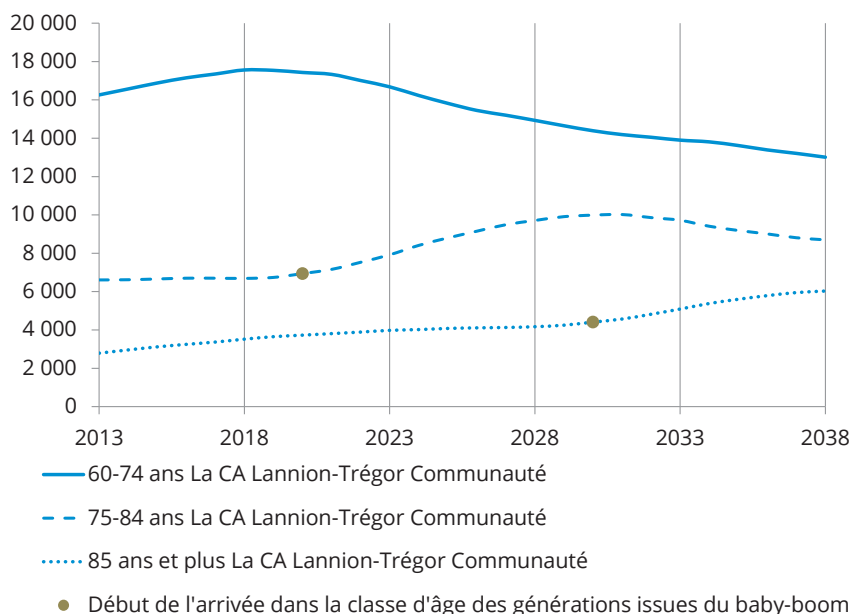
	RP		Taux d'évolution en %* Projections Compas			
	2013	2018	2023	2028	2033	2038
60-74 ans	+16,3	+8,1	-2,9	-8,2	-4,8	-5,4
75-84 ans	+3,8	+1,9	+15,8	+21,5	+1,4	-7,8
85 ans et plus	+34,1	+29,6	+14,7	+5,5	+18,3	+17,2
Total des 60 ans et plus	+14,4	+9,0	+4,1	+2,0	+0,8	-2,0

*Evolutions calculées sur les 5 années précédentes

	RP		Poids dans la population totale en % Projections Compas			
	2013	2018	2023	2028	2033	2038
60-74 ans	21,2	23,8	23,9	22,8	22,5	22,1
75-84 ans	9,0	9,5	11,4	14,4	15,2	14,5
85 ans et plus	3,9	5,3	6,3	6,9	8,4	10,3
Total des 60 ans et plus	34,2	38,6	41,7	44,1	46,1	46,9

Une projection des populations âgées par tranche d'âge

Source : Insee, RP 2013 & Projections ©Compas



En 2013, Lannion Trégor Communauté regroupe 25 670 habitants âgés de 60 ans ou plus, soit 17% de plus qu'en 2008 (évolution moyenne annuelle de +3% sur la période 2008-2013). 4% de la population de Lannion Trégor Communauté est âgée de 85 ans ou plus, 9% de 75-84 ans et 21% de 60-74 ans. La population de 85 ans devrait atteindre 8% de la population en 2033 et totaliser ainsi 5 090 personnes, contre 2 790 personnes vingt ans plus tôt.

Projection de l'évolution des générations âgées

Source : Insee, RP 2013 & Projections ©Compas

	La CA Lannion-Trégor Communauté					
	RP	Projections Compas				
	2013	2018	2023	2028	2033	2038
60-74 ans	16 262	17 560	16 680	14 930	13 900	13 010
75-84 ans	6 612	6 690	7 920	9 710	9 720	8 700
85 ans et plus	2 794	3 520	3 980	4 170	5 090	6 030
Total des 60 ans et plus	25 667	27 770	28 580	28 810	28 710	27 740
Ratio aidants/aidés	4,4	3,0	2,3	2,2	1,6	1,2

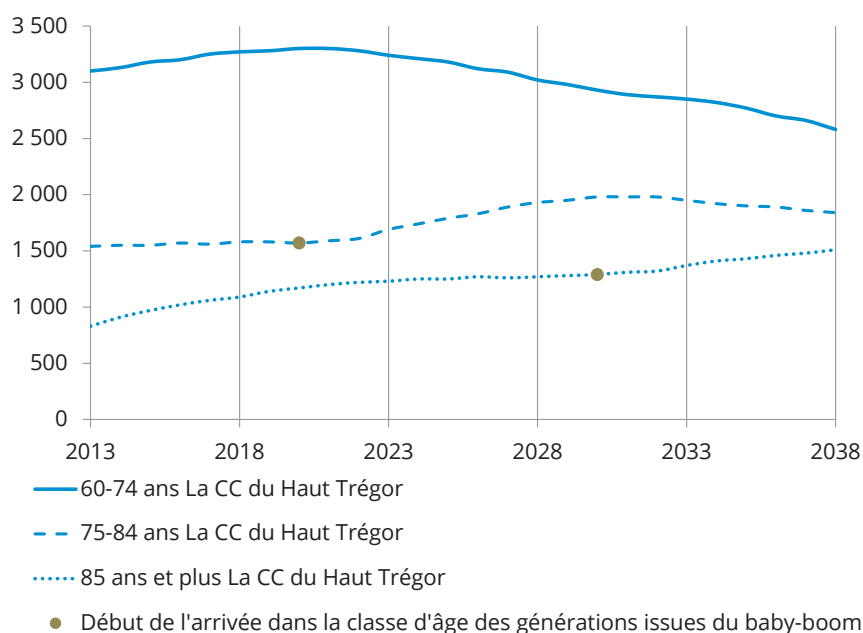
	Taux d'évolution en %*					
	RP	Projections Compas				
	2013	2018	2023	2028	2033	2038
60-74 ans	+19,2	+8,0	-5,0	-10,5	-6,9	-6,4
75-84 ans	+5,4	+1,2	+18,4	+22,6	+0,1	-10,5
85 ans et plus	+33,1	+26,0	+13,1	+4,8	+22,1	+18,5
Total des 60 ans et plus	+16,6	+8,2	+2,9	+0,8	-0,3	-3,4

*Evolutions calculées sur les 5 années précédentes

	Poids dans la population totale en %					
	RP	Projections Compas				
	2013	2018	2023	2028	2033	2038
60-74 ans	21,3	24,2	24,1	22,7	22,3	22,0
75-84 ans	8,7	9,2	11,4	14,8	15,6	14,7
85 ans et plus	3,7	4,8	5,8	6,3	8,2	10,2
Total des 60 ans et plus	33,7	38,2	41,3	43,8	46,0	47,0

Une projection des populations âgées par tranche d'âge

Source : Insee, RP 2013 & Projections ©Compas



En 2013, la CC du Haut Trégor regroupe 5 470 habitants âgés de 60 ans ou plus, soit 9% de plus qu'en 2008 (évolution moyenne annuelle de +2% sur la période 2008-2013). 5% de la population de la CC du Haut Trégor est âgée de 85 ans ou plus, 10% de 75-84 ans et 20% de 60-74 ans. selon les projections démographiques réalisées, les 85 ans et plus devraient représenter 11% de la population en 2033, soit 1 370 personnes, contre 830 personnes vingt ans plus tôt.

Projection de l'évolution des générations âgées

Source : Insee, RP 2013 & Projections ©Compas

	La CC du Haut Trégor					
	RP 2013	2018	Projections Compas			
	2013	2018	2023	2028	2033	2038
60-74 ans	3 099	3 270	3 240	3 020	2 850	2 580
75-84 ans	1 540	1 580	1 690	1 930	1 950	1 840
85 ans et plus	827	1 090	1 230	1 270	1 370	1 510
Total des 60 ans et plus	5 466	5 940	6 160	6 220	6 170	5 930
Ratio aidants/aidés	2,8	2,0	1,6	1,5	1,2	0,9

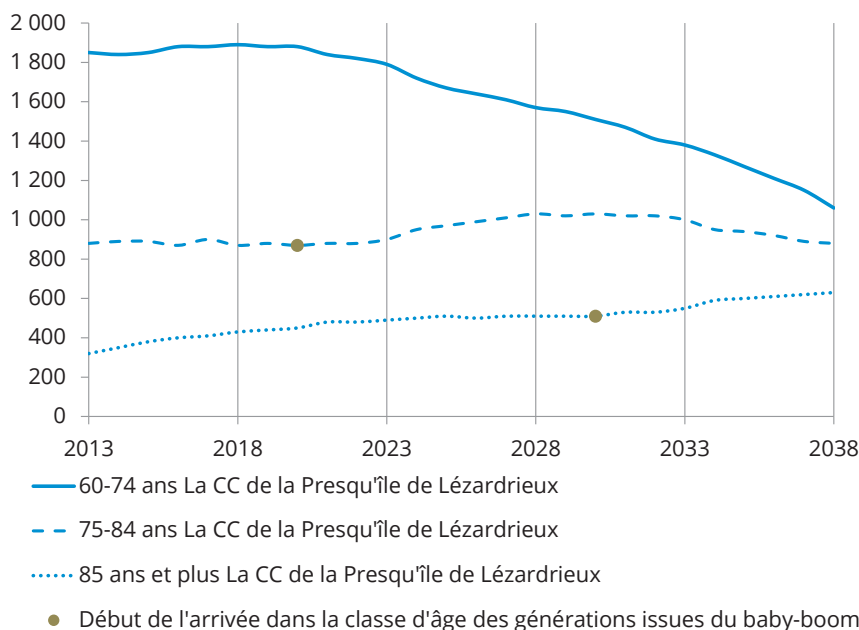
	Taux d'évolution en %*					
	RP 2013	2018	Projections Compas			
	2013	2018	2023	2028	2033	2038
60-74 ans	+8,5	+5,5	-0,9	-6,8	-5,6	-9,5
75-84 ans	-0,4	+2,6	+7,0	+14,2	+1,0	-5,6
85 ans et plus	+34,6	+31,9	+12,8	+3,3	+7,9	+10,2
Total des 60 ans et plus	+9,0	+8,7	+3,7	+1,0	-0,8	-3,9

*Evolutions calculées sur les 5 années précédentes

	Poids dans la population totale en %					
	RP 2013	2018	Projections Compas			
	2013	2018	2023	2028	2033	2038
60-74 ans	19,7	21,8	23,1	23,2	23,6	23,1
75-84 ans	9,8	10,6	12,1	14,8	16,1	16,5
85 ans et plus	5,3	7,3	8,8	9,8	11,3	13,5
Total des 60 ans et plus	34,7	39,7	44,0	47,8	51,1	53,1

Une projection des populations âgées par tranche d'âge

Source : Insee, RP 2013 & Projections ©Compas



En 2013, la CC de la Presqu'île de Lézardrieux regroupe 3 050 habitants âgés de 60 ans ou plus, soit 7% de plus qu'en 2008 (évolution moyenne annuelle de +1% sur la période 2008-2013). 4% de la population de la CC de la Presqu'île de Lézardrieux est âgée de 85 ans ou plus, 11% de 75-84 ans et 23% de 60-74 ans. La part de 85 ans attendue en 2033 atteint 13% de la population soit 550 personnes, contre 320 personnes vingt ans plus tôt.

Projection de l'évolution des générations âgées

Source : Insee, RP 2013 & Projections ©Compas

	La CC de la Presqu'île de Lézardrieux					
	RP	Projections Compas				
		2013	2018	2023	2028	2033
60-74 ans	1 854	1 890	1 790	1 570	1 380	1 060
75-84 ans	878	870	900	1 030	1 000	880
85 ans et plus	323	430	490	510	550	630
Total des 60 ans et plus	3 054	3 190	3 180	3 110	2 930	2 570
Ratio aidants/aidés	4,2	2,7	2,2	1,8	1,2	0,6

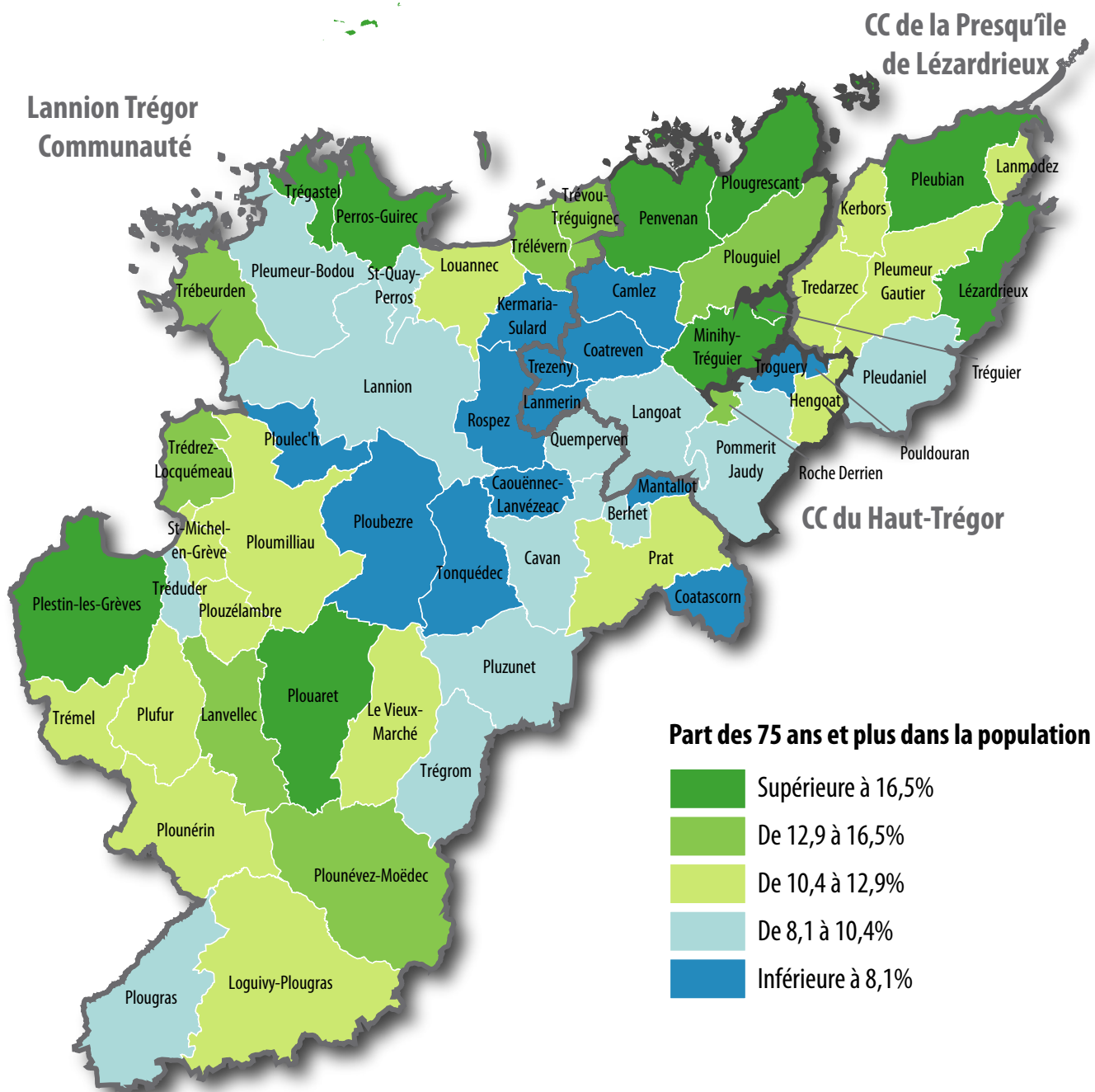
	Taux d'évolution en %*					
	RP	Projections Compas				
		2013	2018	2023	2028	2033
60-74 ans	+6,2	+2,0	-5,3	-12,3	-12,1	-23,2
75-84 ans	-0,5	-0,9	+3,4	+14,4	-2,9	-12,0
85 ans et plus	+42,2	+33,3	+14,0	+4,1	+7,8	+14,5
Total des 60 ans et plus	+7,0	+4,4	-0,3	-2,2	-5,8	-12,3

*Évolutions calculées sur les 5 années précédentes

	Poids dans la population totale en %					
	RP	Projections Compas				
		2013	2018	2023	2028	2033
60-74 ans	22,9	26,4	29,2	30,4	32,4	31,1
75-84 ans	10,9	12,2	14,7	20,0	23,5	25,8
85 ans et plus	4,0	6,0	8,0	9,9	12,9	18,5
Total des 60 ans et plus	37,8	44,6	51,9	60,3	68,8	75,4

Cartographie des personnes âgées de 75 ans et plus

Source : Insee, RP 2012



Seniors



Dans le détail : les personnes âgées de 75 ans et plus

Les personnes âgées de 75 ans et plus et l'indice de vieillissement des générations âgées

Source : Insee, RP 1990-2012

	Part des personnes âgées de 75 ans et plus parmi l'ensemble de la population en %				Indice d'évolution des générations âgées (60-74 ans / 75 ans et plus) en 2013
	1990	1999	2008	2013	
Pôle de Lannion	6,0	6,5	8,3	9,4	1,95
Pôle de Perros-Guirec	8,4	9,9	12,4	14,8	1,76
Pôle du Haut-Trégor	10,6	11,6	13,8	15,0	1,31
Pôle de Plestin-Les-Grèves	11,9	13,6	15,3	15,9	1,44
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	8,8	10,7	13,6	14,9	1,54
Pôle de Plouaret	10,7	11,0	13,5	13,7	1,45
Pôle de Cavan	6,5	7,8	7,9	7,8	1,84
CA Lannion-Trégor Communauté	8,2	9,1	11,1	12,3	1,73
CC du Haut Trégor	10,6	11,6	13,8	15,0	1,31
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	8,8	10,7	13,6	14,9	1,54
Future CA	8,6	9,7	11,7	13,0	1,64
Les Côtes-d'Armor	8,1	9,2	11,3	12,2	1,49
La France métropolitaine	6,7	7,1	8,7	9,2	1,62

Valeur inférieure à celle de la future CA

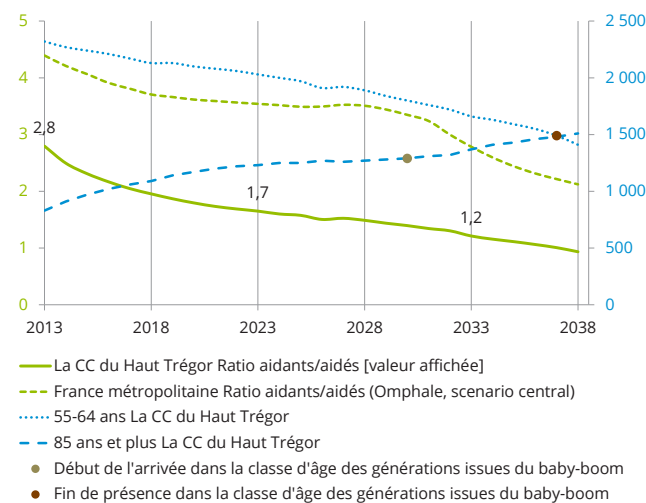
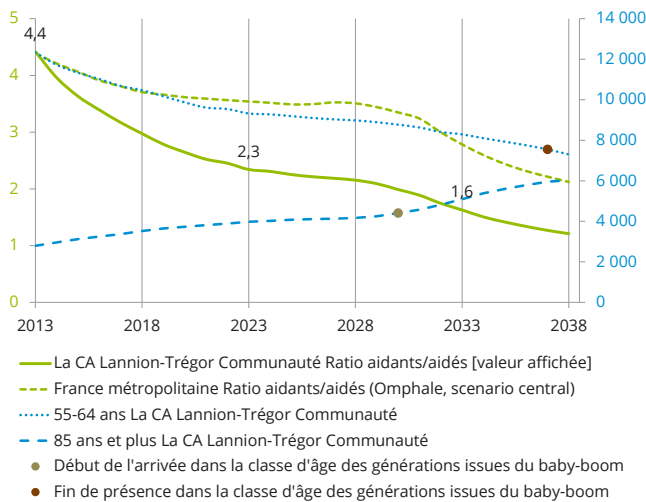
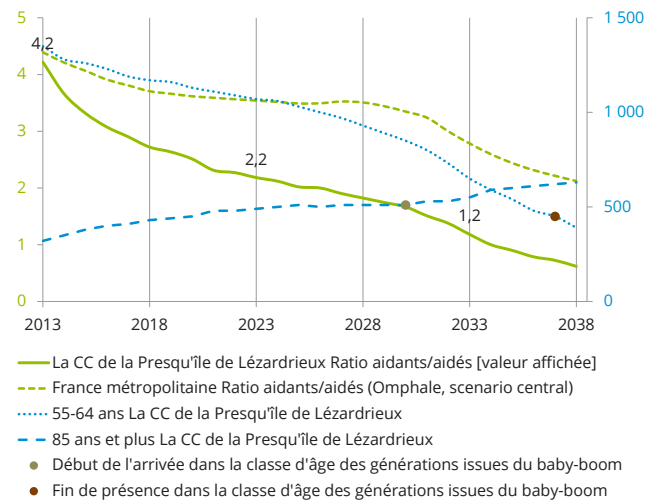
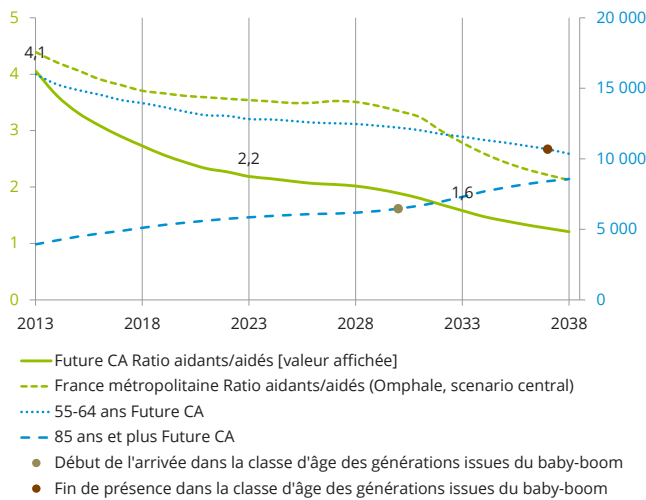
Valeur proche de celle de la future CA

Valeur supérieure à celle de la future CA

Si le vieillissement est déjà amorcé sur un territoire, un indice de vieillissement des générations âgées élevé indique que celui-ci sera encore plus important dans l'avenir, interrogeant ainsi l'offre de services de maintien à domicile mais aussi d'hébergement.

Une projection du ratio aidants/aidés

Source : Insee, RP 2013 & Projections ©Compas



Répondre aux besoins des personnes âgées, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie une prise en charge par les générations suivantes. Même si le premier aidant est, s'il est encore présent, le conjoint, ces aidants (potentiels) sont souvent âgés d'une soixantaine d'années et n'ont pas toujours de liens familiaux avec les personnes les plus âgées vivant à proximité de chez eux. Ils peuvent être l'expression d'un potentiel de présence ou d'alerte en cas de besoin.

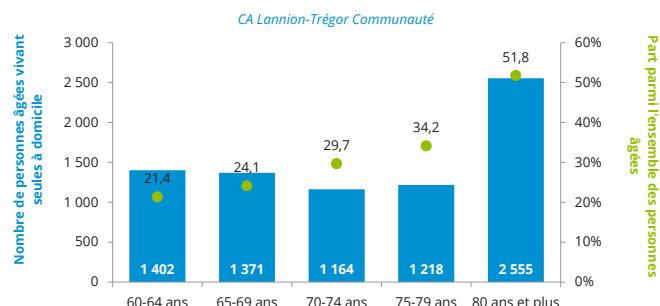
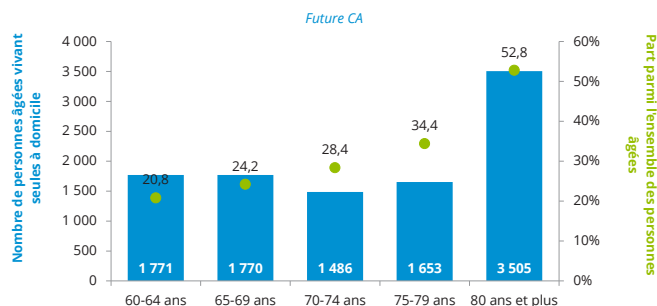
Le ratio aidants/aidés rapporte les 55-64 ans* (population des aidants potentiels des personnes les plus âgées) aux 85 ans et plus (population quantitativement représentative du volume de personnes aidées). Ce ratio donne une idée du potentiel en matière d'aide informelle des personnes âgées dépendantes.

* Les 55-64 ans sont parfois appelés la « génération pivot ». Ils sont susceptibles d'être sollicités à la fois pour venir en appui à leurs parents vieillissants, et pour aider leurs enfants, financièrement ou via la garde de leurs petits-enfants.

Le territoire de la future CA compte, en 2013, 4,1 aidants (personnes âgées de 55-64 ans) pour une personne à aider (personnes âgées de 85 ans et plus). Le passage, à partir de 2032, des générations issues du baby-boom dans la tranche d'âge des 85 ans et plus pourrait générer un ratio aidants/aidés situé autour de 1,6 aidants pour une personne à aider (un ratio de 3 aidants pour une personne à aider est attendu en France métropolitaine).

Les personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile

Source : Insee, RP 2013



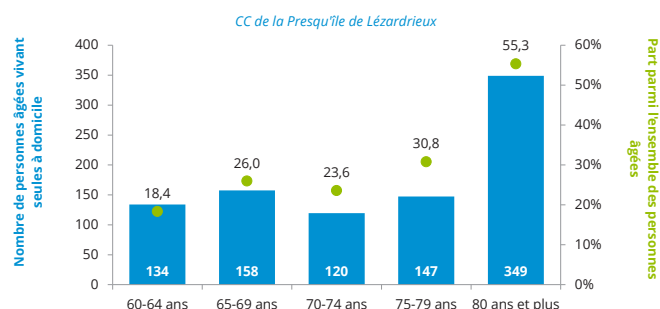
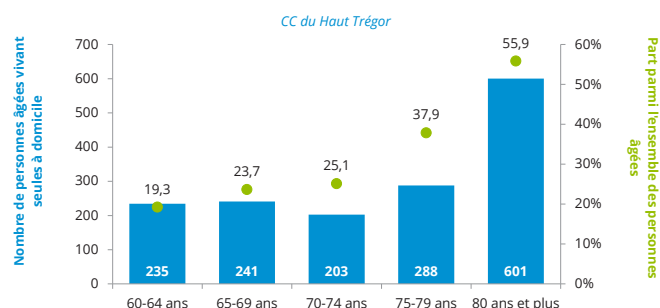
La proportion de personnes âgées vivant seules à leur domicile augmente avec l'âge, du fait d'une probabilité d'être veuf(ve) en hausse également avec l'âge. Cette situation est un facteur de risque d'isolement, même si vivre seul(e) ne signifie pas pour autant isolement social.

Les écarts d'espérance de vie entre hommes et femmes contribuent à construire une société où les femmes vieillissent plus souvent seules que les hommes.

Vivre seul(e) complique la possibilité de maintien à domicile lorsque cela se conjugue avec la dépendance (dont le risque augmente avec l'âge). Se posent en particulier les questions de l'adaptation du logement (cf point suivant), de la mobilité ou de l'accessibilité aux services.

En 2013, 21% des personnes âgées de 60-64 ans à domicile résidant sur le territoire de la future CA vivent seules (1 770 personnes) contre 28% pour celles âgées de 70-74 ans (1 490 personnes). Pour les personnes âgées de 80 ans et plus, cette part atteint 53%, soit 3 500 personnes âgées vivant seules à domicile.

C'est sur la CC du Haut-Trégor que l'isolement résidentiel est le plus important chez les 75 ans et plus (38% des 75-79 ans et 56% des 80 ans et plus).



Les personnes âgées présentent, comme les autres classes d'âge, des conditions de vie diversifiées

Le statut d'occupation des ménages de 65 ans et plus selon le type de logement

Source : Insee, RP 2013

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nombre	Part (%)
Propriétaires	14 450	86,9
Locataires du parc privé	1 460	8,8
Locataires du parc social	720	4,3

87% des 65 ans et plus sont propriétaires de leur logement en 2013, soit 14 450 ménages. La proportion est équivalente sur Lannion Trégor Communauté et la CC du Haut-Trégor (un peu plus de 86%), mais est supérieure sur la Presqu'île de Lézardrieux (91% des 65 ans et plus du territoire).

Lannion Trégor Communauté

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nombre	Part (%)
Propriétaires	10 834	86,5
Locataires du parc privé	1 130	9,0
Locataires du parc social	557	4,4

Cc du Haut Trégor

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nombre	Part (%)
Propriétaires	2 197	86,2
Locataires du parc privé	207	8,1
Locataires du parc social	144	5,6

Cc de la Presqu'île de Lézardrieux

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nombre	Part (%)
Propriétaires	1 419	90,9
Locataires du parc privé	123	7,9
Locataires du parc social	19	1,2

Le nombre de pièces des logements des ménages de 65 ans et plus selon le type de logement

Source : Insee, RP 2013

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nombre	Part (%)
1 ou 2 pièces	1 307	7,7
3 pièces	2 607	15,4
4 pièces ou plus	13 011	76,9

La grande majorité (plus des 3/4) des 65 ans et plus vivent dans un logement de 4 pièces ou plus. 8% vivent dans un petit logement (1 307 au total, dont 956 résident sur Lannion Trégor Communauté).

Lannion Trégor Communauté

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nombre	Part (%)
1 ou 2 pièces	956	7,5
3 pièces	1 958	15,4
4 pièces ou plus	9 829	77,1

Cc du Haut Trégor

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nombre	Part (%)
1 ou 2 pièces	223	8,6
3 pièces	417	16,0
4 pièces ou plus	1 962	75,4

Cc de la Presqu'île de Lézardrieux

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nombre	Part (%)
1 ou 2 pièces	128	8,1
3 pièces	232	14,7
4 pièces ou plus	1 220	77,2

LE HANDICAP : de l'enfance à l'âge adulte, des populations fragiles

L'état du handicap en France

Les deux-tiers des femmes et les trois-quarts des hommes de plus de 18 ans qui vivent à leur domicile disent se sentir en « bonne » ou « très bonne » santé, selon l'enquête santé-handicap menée en 2008 par l'Insee. La moitié de la population déclare une déficience(1) visuelle, un cinquième une déficience motrice, la même proportion une déficience psychique, et 11% de l'audition.

Parmi elles, toutes ne sont pas handicapées. L'Insee distingue trois types de mesures. Le handicap « ressenti » est le fait de se déclarer handicapé, quelle que soit la nature du handicap : 9,6% de la population est dans ce cas. Parmi elles, 4,6% déclarent un handicap cognitif, 4,1% un handicap moteur et 3% un handicap sensoriel. Le handicap est dit « identifié », quand une personne déclare une impossibilité totale à effectuer une tâche courante, reçoit une aide d'une tierce personne, a besoin d'une prothèse ou d'un appareil, ou dont le logement a été aménagé. Une proportion équivalente de la population, 9,4%, serait touchée. Enfin, le handicap « reconnu » par une administration (allocations pour handicapés, pensions d'invalidité, etc.), frapperait 7,9% de la population. Au total, 16% de la population entre au moins dans l'une des trois définitions.

Le handicap physique et psychique est en grande partie le résultat du vieillissement : 2% des 20-39 ans déclarent une limitation physique absolue et 7,9% une limitation cognitive grave, contre respectivement 51,6% et 26,2% des 80 ans ou plus, selon l'Insee. 30% des plus de 60 ans ont du mal pour se baisser ou s'agenouiller, contre 6,8% des 20-59 ans. Il est aussi fortement lié aux milieux sociaux : 20% des ouvriers contre 13% des cadres supérieurs déclarent une déficience motrice (données de 1999).

La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances et de la participation et la citoyenneté des personnes handicapées définit comme handicap : « toute personne qui, du fait de troubles physique ou mental, ne peut exercer certaines activités ou participer à la vie en société ». Elle distingue six grands types de handicaps : physiques, sensoriels, mentaux, psychiques, cognitifs et polyhandicaps. Dans ses enquêtes sur le handicap, l'Insee différencie des limitations motrices, sensorielles et cognitives et interroge sur le handicap « ressenti » (se déclarer handicapé quel que soit le handicap), le handicap « identifié » (en fonction de critères définis par l'enquête) et le handicap « reconnu » (par une administration).

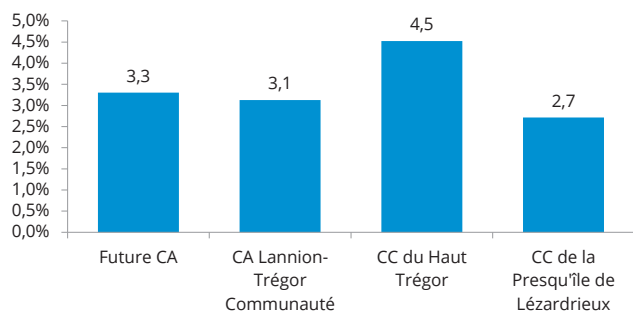
Le handicap peut donner lieu à une reconnaissance administrative pour pouvoir ouvrir des droits à des prestations ou des dispositifs d'accompagnements spécifiques. La personne handicapée doit faire une demande auprès de la Maison départementale du handicap (MDPH) qui est ensuite étudiée par la Commission des droits et de l'autonomie. Les décisions sont adressées à l'ensemble des organismes concernés (Conseil Général, CAF, MSA), pour les enfants et adolescents aux services spécialisés d'enseignement et de santé et, pour les adultes, aux conseillers de l'insertion de Cap emploi, Pôle emploi, et services et structures médico-sociaux.

(1) Les déficiences désignent des altérations corporelles (amputations, scléroses...) ou des dysfonctionnements des diverses parties du corps (membres, muscles, organes, cerveau).

A l'âge adulte, l'allocation pour adulte handicapé vise à compenser les difficultés d'accès à l'emploi

L'allocation pour adulte handicapé

Sources : Cnaf, 2014 & Insee, RP 2013



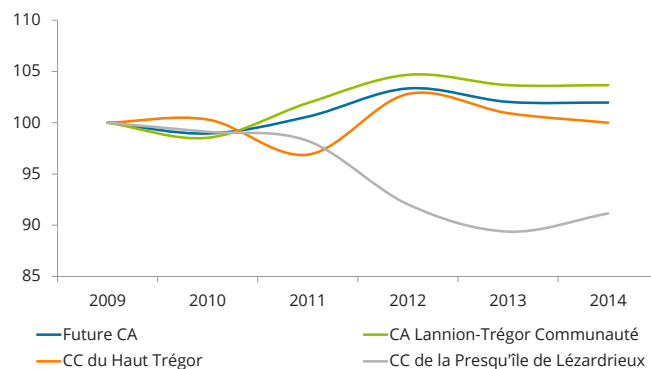
1 560 allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) versée par la Caf sont recensés fin 2014, soit 3% des ménages future CA. 1 130 résident sur Lannion Trégor Communauté, 320 sur la CC du Haut Trégor et un peu plus d'une centaine sur la CC de la Presqu'île de Lézardrieux.

Les adultes handicapés âgés de plus de 20 ans et présentant un taux d'incapacité d'au moins 80% (ou entre 50 et 79% si le handicap entraîne une restriction d'accès à l'emploi reconnue par la CDAPH) peuvent bénéficier de l'Allocation d'adulte handicapé (AAH). Le montant de cette aide varie en fonction de la situation familiale de la personne et de ses revenus. Il est fixé à 807,65€ en 2015. Il peut être réduit si la personne handicapée perçoit des revenus (pension d'invalidité, revenus d'activité professionnelle, revenus fonciers, pension alimentaire...). Le montant de l'allocation sera alors égal à la différence entre la moyenne mensuelle de ses ressources et le montant de base de l'AAH. Si la personne n'a aucun revenu, elle perçoit le revenu maximum de l'AAH soit un montant inférieur à celui du seuil de pauvreté. Dans le cas où elle séjourne dans un établissement de santé, elle ne perçoit que 30% de son allocation soit 240€.

Fin 2012, près d'un million de personnes perçoivent l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Ce nombre ne cesse de progresser en raison de difficultés d'insertion importantes de ces personnes sur le marché du travail. En 2014, le taux de chômage des personnes handicapées reste deux fois supérieur à celui de la population générale.

L'évolution de l'AAH

Sources : Cnaf, 2009-2014



Depuis 2009, le nombre d'allocataires de l'AAH sur le territoire de la future CA a augmenté de 2%, soit 30 allocataires de plus.

L'évolution a été de +4% sur Lannion-Trégor Communauté. Le nombre d'allocataires a stagné sur la CC du Haut Trégor et a diminué de 9% sur la CC de la Presqu'île de Lézardrieux.

LES REVENUS ET LA PAUVRETÉ : les évolutions des inégalités territoriales et sociales

La pauvreté continue d'augmenter dans une France en crise

Entre 2003 et 2013, le taux de pauvreté est passé de 6,6 à 7,7% si l'on utilise le seuil de pauvreté situé à la moitié du niveau de vie médian, et de 12,6 à 13,7% si l'on fixe le seuil de pauvreté à 60% du revenu médian. Selon le premier seuil, le nombre de pauvres est passé de 3,9 à 4,9 millions de pauvres, selon le second de 7,4 à 8,5 millions. Le taux de pauvreté a rejoint son niveau du début des années 1980. La baisse des années 2012 et 2013 est principalement due à l'indicateur retenu : le niveau de vie médian baisse ou stagne, et le seuil de pauvreté, calculé en proportion, en fait de même. Depuis 2008, le nombre de titulaires de minima sociaux ne cesse de croître.

Il s'agit d'un retournement dans l'histoire sociale de notre pays. Le taux et le nombre de pauvres ont considérablement baissé dans les années 1970 et au début des années 1980, notamment du fait d'une meilleure protection des personnes âgées. Si l'on fixe le seuil de pauvreté à la moitié du revenu médian, le taux de pauvreté a diminué de 12% à 6,6% entre 1970 et 1990. Le nombre de pauvres est alors passé de 5,8 à 3,7 millions.

De la même façon, les inégalités augmentent. Non seulement les catégories les plus aisées gagnent davantage, mais le niveau de vie des plus pauvres diminue, ce qui est un phénomène social nouveau, alimenté par la progression du chômage. De 2003 à 2013, les 10% les plus riches ont vu leur niveau de vie annuel moyen augmenter de 2 900 euros, contre une perte de 80 euros pour les 10% les plus pauvres, selon l'Observatoire des inégalités.

Ces évolutions sont d'autant plus inquiétantes que ces moyennes masquent une forte progression de la pauvreté chez les plus jeunes et plus récemment chez les personnes âgées, alors que la situation s'améliore dans les tranches d'âge intermédiaire. De même, les écarts sont considérables entre les territoires et notamment selon les villes. Il faut ajouter que depuis 2013, la situation s'est sans doute encore détériorée comme le montre la progression du nombre de titulaires de minima sociaux.

La politique du logement est également au cœur de la question. Faute d'offre pour les familles à un prix raisonnable, le cœur de certaines villes a perdu une partie de celles qui n'avaient plus les moyens d'y rester. La situation est complexe, car le logement social ne peut jouer à lui seul le rôle d'équilibre. Si la mixité sociale est un enjeu pour les territoires, il ne faudrait pas oublier la mixité des formes familiales : les deux problématiques se complètent. La fragilité des unions et la complexité croissante des compositions familiales modifient pour partie les besoins en matière de logement.

Chiffres clés et définitions

Niveau de vie médian mensuel (2012)	1 540 € par U.C.
	<i>1 612 €</i>
1er décile	930 € par U.C.
	<i>950 €</i>
9ème décile	2 759 € par U.C.
	<i>2 785 €</i>
Personnes pauvres	8 760 personnes pauvres
	<i>67 589</i>
Taux de pauvreté	11,2% de la population
	<i>11,5%</i>
Allocataires du RSA (2014)	4,9% des ménages (2 290)
	<i>5,2%</i>

NB : En orange, valeurs des Côtes-d'Armor

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

L'unité de consommation permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Une personne est pauvre si elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 989€ par mois en 2012

La répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2012

	Population fiscale	Niveaux de vie										Ecart		
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Pôle de Lannion	25 843	918	1 156	1 246	1 341	1 510	1 676	1 865	2 101	2 253	2 437	2 959	1 007	2 040
Pôle de Perros-Guirec	26 421	1 045	1 281	1 376	1 471	1 661	1 853	2 090	2 387	2 555	2 770	3 353	1 178	2 308
Pôle du Haut-Trégor	15 096	931	1 124	1 200	1 278	1 412	1 543	1 781	2 001	2 141	2 314	3 011	941	2 080
Pôle de Plestin-Les-Grèves	9 921	945	1 169	1 249	1 332	1 478	1 632	1 816	2 038	2 193	2 350	2 881	944	1 936
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	8 095	944	1 102	1 183	1 257	1 401	1 552	1 668	1 855	1 998	2 159	2 751	816	1 807
Pôle de Plouaret	7 265	976	1 138	1 211	1 276	1 415	1 475	1 705	1 893	2 011	2 174	2 536	799	1 561
Pôle de Cavan	6 811	nd	nd	nd	nd	nd	1 550	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
CA Lannion-Trégor Communauté	76 260	971	1 206	1 300	1 387	1 556	1 725	1 921	2 172	2 324	2 510	3 061	1 024	2 091
CC du Haut Trégor	15 096	924	1 119	1 195	1 267	1 396	1 534	1 699	1 918	2 052	2 200	2 783	857	1 859
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	8 095	940	1 121	1 197	1 274	1 406	1 549	1 694	1 881	2 011	2 160	2 715	815	1 775
Future CA	99 451	930	1 120	1 196	1 270	1 399	1 540	1 697	1 905	2 038	2 186	2 759	842	1 829
Les Côtes-d'Armor	587 714	950	1 163	1 245	1 322	1 467	1 612	1 771	1 971	2 097	2 255	2 785	852	1 835
La France métropolitaine	62 064 538	875	1 114	1 210	1 301	1 472	1 649	1 846	2 093	2 251	2 446	3 103	1 040	2 228

nd : non disponible en deçà de 1000 ménages ou 2000 personnes sur le territoire

Montants de référence en €	dec-2012
RSA personne seule	475
Seuil de pauvreté Insee à 50%	824
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	989

En France métropolitaine, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 989 € par mois en 2012. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-dessus, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil.

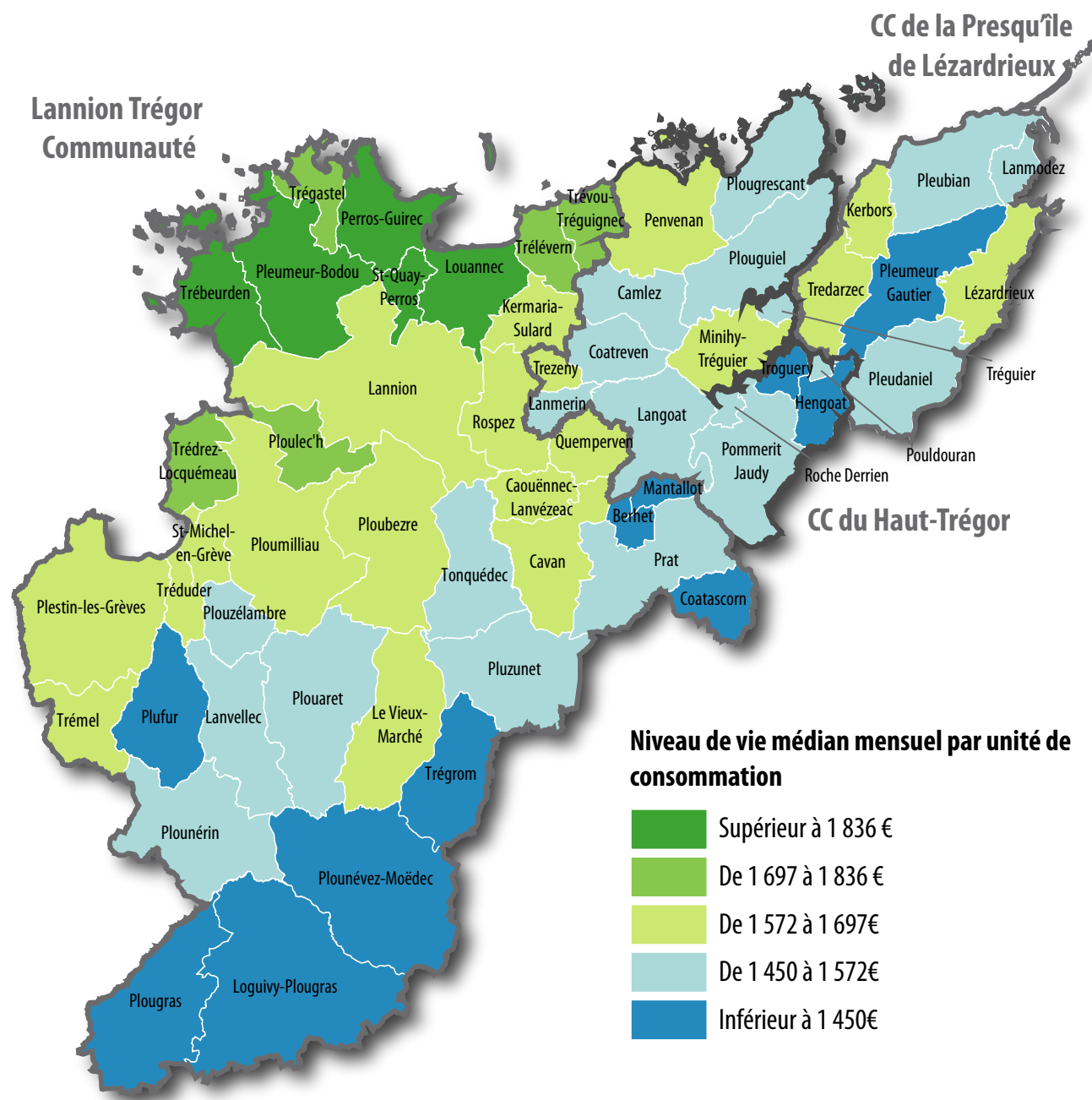
Le niveau de vie médian par unité de consommation atteint 1 725€ sur Lannion Trégor Communauté, soit plus de 190€ d'écart avec le niveau de vie affiché sur la CC du Haut Trégor.

L'écart entre les plus aisés et les plus pauvres sur cette intercommunalité est d'ailleurs plus important que sur la CC de la Presqu'île de Lézardrieux avec un niveau de vie inférieur à 924€ pour les 10% les plus pauvres (940€ sur la CC de la Presqu'île de Lézardrieux) et un niveau de vie supérieur à 2 783€ pour les 10% les plus aisés (2 715€ sur la CC de la Presqu'île de Lézardrieux).

A l'échelle des Pôles, le niveau de vie médian le plus élevé se situe sur celui de Perros-Guirec (1 853€), c'est aussi sur ce pôle que les 1er et 9ème déciles sont les plus élevés.

Cartographie du niveau de vie médian mensuel par unité de consommation

Source : Insee, Filosofi 2012



L'âge est un facteur discriminant des niveaux de vie

La répartition par décile des niveaux de vie selon l'âge du référent fiscal

Source : Insee, Filosofi 2012

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie										Ecart		
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Moins de 30 ans	2 790	709	926	1 008	1 099	1 218	1 353	1 474	1 627	1 717	1 798	2 014	709	1 305
30-39 ans	8 830	875	1 129	1 213	1 306	1 457	1 597	1 738	1 940	2 085	2 227	2 672	873	1 797
40-49 ans	13 020	911	1 142	1 235	1 318	1 472	1 638	1 819	2 047	2 193	2 351	2 884	958	1 973
50-59 ans	10 640	977	1 251	1 356	1 454	1 640	1 843	2 071	2 330	2 490	2 713	3 313	1 133	2 336
60-74 ans	12 470	1 183	1 412	1 504	1 596	1 765	1 965	2 192	2 471	2 625	2 822	3 403	1 121	2 220
75 ans et plus	6 140	1 021	1 191	1 273	1 344	1 507	1 678	1 866	2 117	2 263	2 441	2 976	990	1 955
Total Lannion Trégor Communauté	53 886	971	1 206	1 300	1 387	1 556	1 725	1 921	2 172	2 324	2 510	3 061	1 024	2 091

Montants de référence en €	2011	2012	2013
RSA personne seule	467	475	493
Seuil de pauvreté Insee à 50%	814	824	833
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	977	989	1 000

L'écart entre le niveau de vie des 10% les plus riches de Lannion Trégor Communauté et celui des 10% les plus pauvres (écart inter-déciles) est de 2 336€ par mois au sein des ménages dont la personne de référence est âgée de 50-59 ans contre 1 955€ chez les 75 ans et plus et 1 305€ chez les moins de 30 ans.

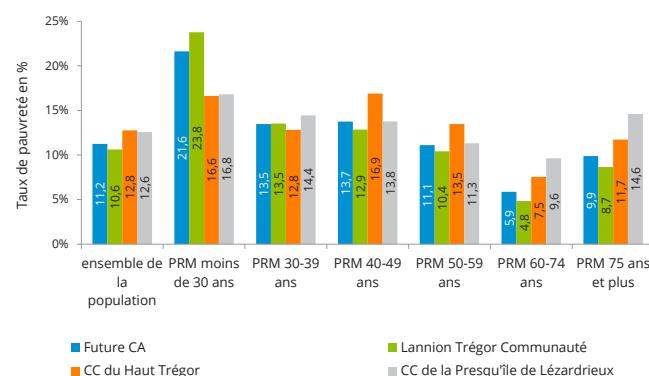
Les 10% les plus pauvres des moins de 30 ans de Lannion Trégor Communauté vivent avec au maximum 709€ par mois (1^{er} décile), soit le plus faible niveau de vie à l'échelle de l'intercommunalité. Pour comparaison, le niveau de vie des 10% les plus pauvres des personnes retraitées (les 75 ans et plus) atteint 1 021€, soit plus de 300€ d'écart.

Attention :

La population fiscale estimée de Lannion Trégor Communauté, pour le tableau ci-dessus, est issue des données FiLoSoFi 2012. De fait les données correspondent à la géographie en vigueur avant la création de la nouvelle intercommunalité de janvier 2015 (un peu plus de 50 000 habitants des ménages fiscaux). Cela a un impact sur l'estimation de la population pauvre, calculée à partir de cette population et non celle résidant à l'heure actuelle sur le territoire (un peu plus de 75 000 habitants des ménages fiscaux).

Le taux de pauvreté des populations selon l'âge du référent fiscal

Source : Insee, Filosofi 2012



En 2012, 11% de la population du territoire de la future CA vit sous le seuil de pauvreté national (60% du niveau de vie médian par unité de consommation). A noter qu'il s'agit d'une estimation à partir des données FiLoSoFi des trois intercommunalités. Le taux de pauvreté atteint 13% sur la CC du Haut Trégor, contre un peu moins de 11% sur Lannion Trégor Communauté.

Les niveaux de vie des moins de 30 ans étant les plus faibles, il est logique d'y observer les taux de pauvreté les plus élevés. Il atteint 24% sur Lannion Trégor Communauté, contre 17% pour les deux autres intercommunalités.

La CC de la Presqu'île de Lézardrieux se démarque par un taux de pauvreté prononcé chez les ménages les plus âgés (15% chez les 75 ans et plus).



Cc du Haut Trégor

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie											Ecart	
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Moins de 30 ans	910	833	1 051	1 132	1 168	1 284	1 376	1 466	1 593	1 642	1 728	1 986	510	1 153
30-39 ans	1 730	924	1 124	1 198	1 267	1 372	1 477	1 584	1 703	1 801	1 906	2 228	603	1 303
40-49 ans	2 620	866	1 032	1 106	1 169	1 305	1 416	1 543	1 733	1 844	1 992	2 404	739	1 538
50-59 ans	2 870	888	1 140	1 246	1 341	1 502	1 725	1 924	2 133	2 258	2 452	3 124	1 012	2 236
60-74 ans	3 930	1 061	1 268	1 349	1 438	1 615	1 800	1 994	2 306	2 449	2 655	3 331	1 100	2 270
75 ans et plus	3 010	949	1 102	1 152	1 195	1 309	1 451	1 576	1 766	1 896	2 050	2 563	744	1 614
Total CC du Haut Trégor	15 096	924	1 119	1 195	1 267	1 396	1 534	1 699	1 918	2 052	2 200	2 783	857	1 859

Montants de référence en €	2011	2012	2013
RSA personne seule	467	475	493
Seuil de pauvreté Insee à 50%	814	824	833
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	977	989	1 000

L'écart entre le niveau de vie des 10% les plus riches de la CC du Haut Trégor et celui des 10% les plus pauvres (écart inter-déciles) est de 2 236€ par mois au sein des ménages dont la personne de référence est âgée de 50-59 ans contre 1 614€ chez les 75 ans et plus et 1 153€ chez les moins de 30 ans.

Les 10% les plus pauvres des moins de 30 ans de Lannion Trégor Communauté vivent avec au maximum 833€ par mois (1^{er} décile), soit le plus faible niveau de vie à l'échelle de l'intercommunalité. Pour comparaison, le niveau de vie des 10% les plus pauvres des jeunes retraités (les 60-74 ans) atteint 1 061€, soit plus de 200€ d'écart.

Cc de la Presqu'île de Lézardrieux

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie											Ecart	
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Moins de 30 ans	360	765	1 024	1 099	1 133	1 240	1 360	1 424	1 566	1 601	1 651	1 854	502	1 089
30-39 ans	740	917	1 049	1 144	1 210	1 368	1 528	1 642	1 758	1 826	1 879	2 144	682	1 226
40-49 ans	1 210	917	1 113	1 185	1 258	1 342	1 463	1 589	1 745	1 860	1 989	2 379	674	1 462
50-59 ans	1 420	968	1 170	1 288	1 400	1 585	1 739	1 946	2 142	2 312	2 518	3 131	1 024	2 164
60-74 ans	2 520	1 000	1 220	1 306	1 397	1 537	1 657	1 858	2 097	2 239	2 414	2 957	933	1 957
75 ans et plus	1 830	902	1 047	1 106	1 162	1 269	1 392	1 533	1 703	1 839	1 956	2 513	734	1 611
Total CC de la Presqu'île de Lézardrieux	8 095	940	1 121	1 197	1 274	1 406	1 549	1 694	1 881	2 011	2 160	2 715	815	1 775

Montants de référence en €	2011	2012	2013
RSA personne seule	467	475	493
Seuil de pauvreté Insee à 50%	814	824	833
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	977	989	1 000

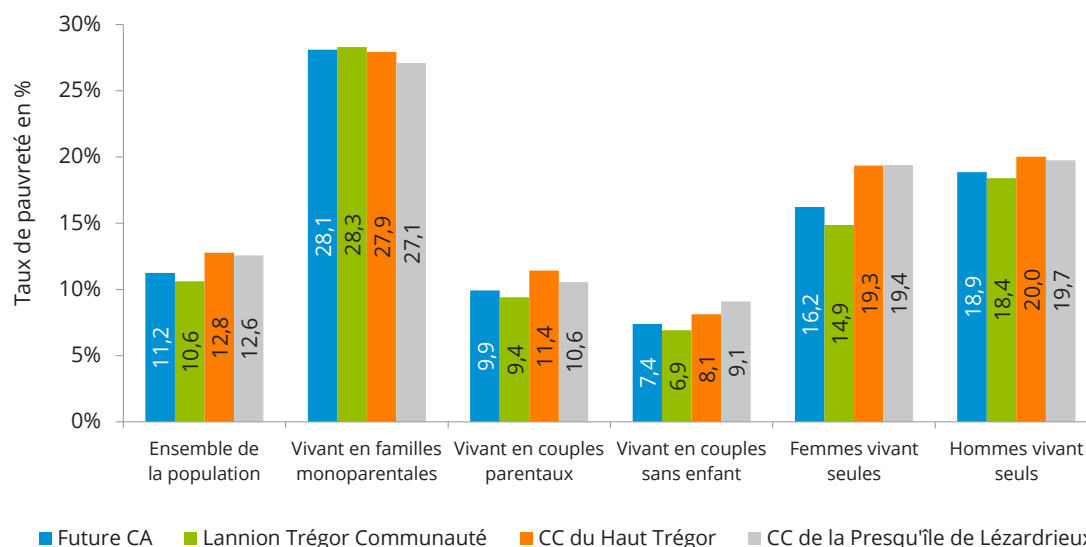
Comme sur les deux autres intercommunalités, les moins de 30 ans de la CC de la Presqu'île de Lézardrieux possèdent les niveaux de vie les plus faibles (1 360€ au niveau de la médiane, et 765€ à celui du 1^{er} décile).

L'écart inter-décile le plus important est là aussi situé chez les 50-59 ans (2 164€ contre 1 089€ chez les moins de 30 ans). Les revenus des 75 ans et plus restent les plus faibles à l'échelle des trois intercommunalités (902€ pour le niveau de vie le plus élevé des 10% les plus pauvres).

La pauvreté est plus forte chez les personnes vivant en famille monoparentale

Le taux de pauvreté des populations selon le type de ménage

Source : Insee, Filosofi 2012



La pauvreté concerne 28% des habitants de Lannion Trégor Communauté vivant en famille monoparentale (environ 1 190 personnes) et 10% de ceux vivant en couple parental (autour de 1 910 personnes). Chez les personnes seules, la pauvreté concerne 19% des femmes vivant seules sur les CC du Haut Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux (environ 470 personnes) et 20% des hommes vivant seuls (300 personnes).

Les populations pauvres par type de ménage

Source : Insee, Filosofi 2012 & estimations ©Compas

	Populations pauvres	Familles mono-parentales	Couples parentaux	Couples sans enfant	Femmes seules	Hommes seuls	Ménages complexes
Future CA	8 670	1 650	2 960	1 580	1 090	940	440
CA Lannion - Trégor - Agglomération	5 720	1 190	1 910	1 010	660	660	300
CC du Haut Trégor	1 930	330	670	320	310	200	100
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	1 020	110	360	240	160	100	40

Attention :

La population fiscale estimée de Lannion Trégor Communauté, pour le tableau ci-dessus, est issue des données FiLoSoFi 2012. De fait les données correspondent à la géographie en vigueur avant la création de la nouvelle intercommunalité de janvier 2015 (un peu plus de 50 000 habitants des ménages fiscaux). Cela a un impact sur l'estimation de la population pauvre, calculé à partir de cette population et non celle résidant à l'heure actuelle sur le territoire (un peu plus de 70 000 habitants des ménages fiscaux).

Au-delà du coût pour se loger les différences de niveau de vie entre propriétaires et locataires existent

La répartition par décile des niveaux de vie selon le type de ménage

Source : Insee, Filosofi 2012

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie										Ecart		
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Ménages propriétaires	13 460	1 135	1 368	1 458	1 545	1 708	1 879	2 094	2 341	2 498	2 688	3 241	1 040	2 106
Ménages locataires	40 240	742	916	989	1 059	1 183	1 299	1 433	1 585	1 671	1 790	2 172	683	1 430
Total Lannion Trégor Communauté	53 886	971	1 206	1 300	1 387	1 556	1 725	1 921	2 172	2 324	2 510	3 061	1 024	2 091

Montants de référence en €	2011	2012	2013
RSA personne seule	467	475	493
Seuil de pauvreté Insee à 50%	814	824	833
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	977	989	1 000

Le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage locataire de Lannion Trégor Communauté est de 1 299€, il est de 1 879€ chez les propriétaires. Les 10% les plus riches des ménages propriétaires disposent de ressources supérieures à 3 241€ par mois. Ce montant (9ème décile) est de 2 172€ chez les locataires.

Cc du Haut Trégor

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie										Ecart		
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Ménages propriétaires	11 310	1 011	1 216	1 300	1 372	1 505	1 656	1 844	2 059	2 187	2 373	2 957	887	1 946
Ménages locataires	3 510	756	938	997	1 045	1 141	1 243	1 339	1 460	1 538	1 636	1 913	541	1 157
Total CC du Haut Trégor	15 096	924	1 119	1 195	1 267	1 396	1 534	1 699	1 918	2 052	2 200	2 783	857	1 859

Montants de référence en €	2011	2012	2013
RSA personne seule	467	475	493
Seuil de pauvreté Insee à 50%	814	824	833
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	977	989	1 000

Le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage locataire de la CC du Haut Trégor est de 1 243€, il est de 1 656€ chez les propriétaires. Les 10% les plus riches des ménages propriétaires disposent de ressources supérieures à 2 957€ par mois. Ce montant (9ème décile) est de 1 913€ chez les locataires.

Cc de la Presqu'île de Lézardrieux

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie										Ecart		
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Ménages propriétaires	1 530	979	1 182	1 256	1 336	1 482	1 612	1 769	1 968	2 100	2 270	2 817	844	1 838
Ménages locataires	6 580	816	969	1 016	1 062	1 158	1 274	1 361	1 519	1 581	1 668	2 026	565	1 210
Total CC de la Presqu'île de Lézardrieux	8 095	940	1 121	1 197	1 274	1 406	1 549	1 694	1 881	2 011	2 160	2 715	815	1 775

Montants de référence en €	2011	2012	2013
RSA personne seule	467	475	493
Seuil de pauvreté Insee à 50%	814	824	833
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	977	989	1 000

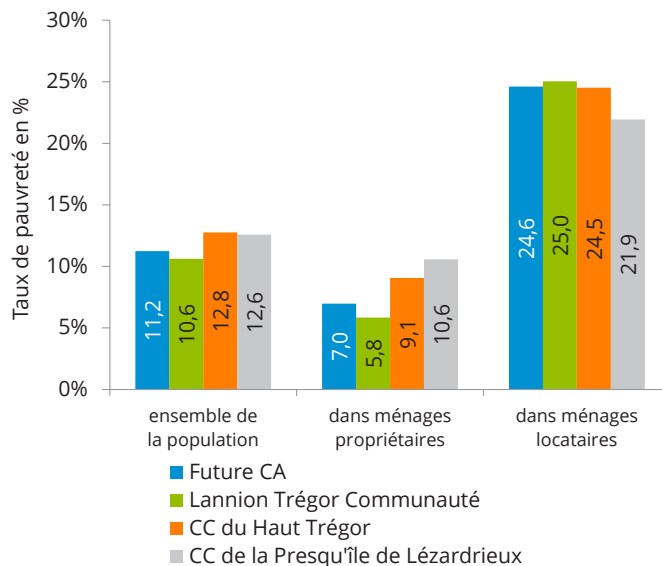
Le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage locataire de la CC de la Presqu'île de Lézardrieux est de 1 274€, il est de 1 612€ chez les propriétaires. Les 10% les plus riches des ménages propriétaires disposent de ressources supérieures à 2 817€ par mois. Ce montant (9ème décile) est de 2 026€ chez les locataires.



Le taux de pauvreté des populations selon le statut d'occupation du logement

Source : Insee, Filosofi 2012

Le taux de pauvreté des habitants de Lannion Trégor Communauté atteint 25% au sein des ménages locataires, contre 6% au sein des propriétaires. Le taux de pauvreté des propriétaires de la CC de la Presqu'île de Lézardrieux atteint près de 11%.

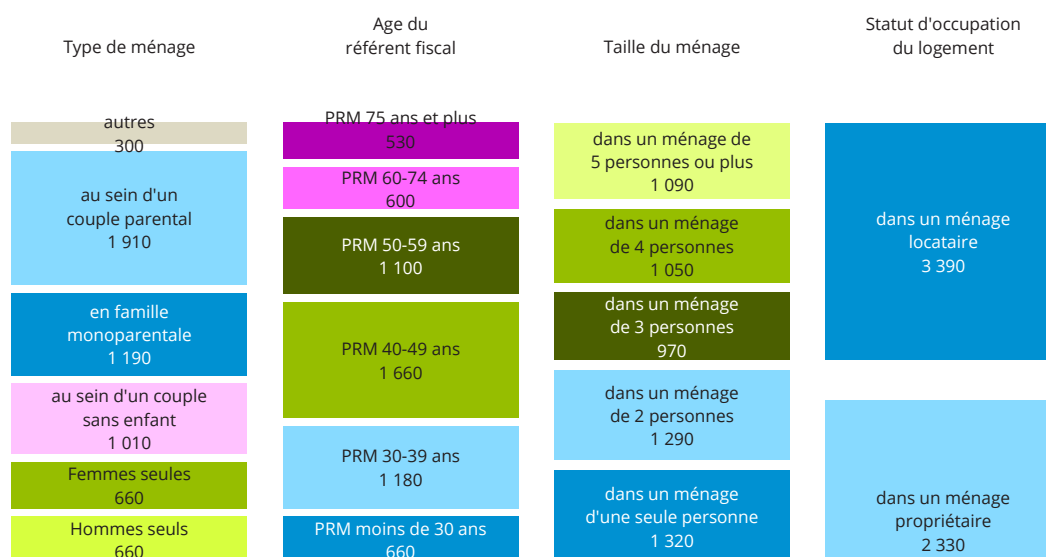


Les personnes pauvres sont plus nombreuses dans certaines catégories de populations

Les différentes caractéristiques des populations pauvres

Source : Insee, Filosofi 2012 & estimations Compas

Les 5 720 personnes pauvres de Lannion Trégor Communauté



Pour analyser la pauvreté il faut prendre en considération à la fois les taux de pauvreté selon les structures des ménages et à la fois le nombre de ménages concernés. En effet, les taux peuvent être très importants pour une catégorie de ménages faiblement représentée sur un territoire donné. Cette analyse est importante pour les acteurs du social qui doivent tenir compte de l'importance d'une population qui serait prioritairement à accompagner. Elle doit aussi permettre d'adapter les politiques publiques locales afin de tenir compte du nombre de ménages avec enfant(s) en situation de pauvreté par exemple (accès aux loisirs, à la restauration scolaire, aux modes de garde, au sport, à la culture, aux activités périscolaires, ...) ou alors de la pauvreté des personnes âgées (accès aux soins, à la mobilité, aux services, ...). La mise en œuvre d'une tarification en fonction du revenu des ménages peut ainsi s'appuyer sur les éléments présentés. De même, l'évaluation de l'accès aux services publics locaux peut s'appuyer sur ces données afin de mesurer l'accès à la politique publique des ménages les plus pauvres.

Le schéma ci-dessus présente la répartition des 5 720 personnes pauvres de Lannion Trégor Communauté.

Attention :

La population fiscale estimée de Lannion Trégor Communauté, est issue des données FiLoSoFi 2012. De fait les données correspondent à la géographie en vigueur avant la création de la nouvelle intercommunalité de janvier 2015 (un peu plus de 50 000 habitants des ménages fiscaux). Cela a un impact sur l'estimation de la population pauvre, calculé à partir de cette population et non celle résidant à l'heure actuelle sur le territoire (un peu plus de 70 000 habitants des ménages fiscaux).



Cc du Haut Trégor

Les 1 930 personnes pauvres de la CC du Haut Trégor

Type de ménage	Age du référent fiscal	Taille du ménage	Statut d'occupation du logement
autres 100	PRM 75 ans et plus 370	dans un ménage de 5 personnes ou plus 360	dans un ménage locataire 880
au sein d'un couple parental 670	PRM 60-74 ans 310	dans un ménage de 4 personnes 300	
en famille monoparentale 330	PRM 50-59 ans 400	dans un ménage de 3 personnes 270	
au sein d'un couple sans enfant 320	PRM 40-49 ans 460	dans un ménage de 2 personnes 490	dans un ménage propriétaire 1 050
Femmes seules 310	PRM 30-39 ans 230	dans un ménage d'une seule personne 510	
Hommes seuls 200	PRM moins de 30 ans 160		

Cc de la Presqu'île de Lézardrieux

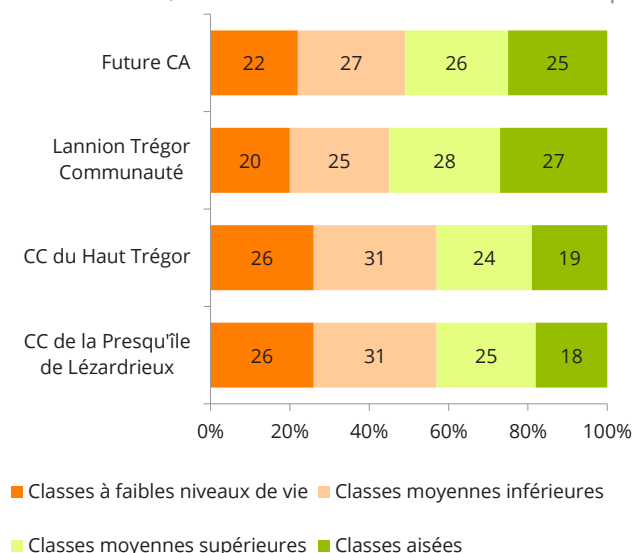
Les 1 020 personnes pauvres de la CC de la Presqu'île de Lézardrieux

Type de ménage	Age du référent fiscal	Taille du ménage	Statut d'occupation du logement
autres 40	PRM 75 ans et plus 270	dans un ménage de 5 personnes ou plus 140	dans un ménage locataire 330
au sein d'un couple parental 360	PRM 60-74 ans 250	dans un ménage de 4 personnes 160	
en famille monoparentale 110	PRM 50-59 ans 160	dans un ménage de 3 personnes 170	dans un ménage propriétaire 690
au sein d'un couple sans enfant 240	PRM 40-49 ans 170	dans un ménage de 2 personnes 290	
Femmes seules 160	PRM 30-39 ans 110	dans un ménage d'une seule personne 260	
Hommes seuls 100	PRM moins de 30 ans 60		

La mixité des revenus varie d'un territoire à l'autre

La répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2012 & estimations © Compas



La comparaison des niveaux de vie des trois intercommunalités à ceux de la France métropolitaine permet de déterminer une «classe moyenne» représentant environ 53% de la population sur Lannion Trégor Communauté (elle représente 55 et 56% sur les deux communautés de communes).

Sur ces deux intercommunalités, les classes pauvres sont légèrement sur-représentées au regard de la moyenne métropolitaine, et les classes aisées sous-représentées.

Définir la classe moyenne est toujours un exercice difficile surtout en prenant en considération le seul niveau de revenus des ménages. Il n'y a actuellement pas de définition unique de la logique de classe moyenne. Le choix qui est ici retenu est celui de définir la classe moyenne en soustrayant à l'ensemble de la population les 25% les plus pauvres et les 25% les plus aisés. Les seuils retenus pour référence sont ceux du niveau national. Il reste donc pour définir la classe moyenne les 50% des ménages situés en situation intermédiaire. Cette classe moyenne est, elle-même, séparée en deux sous-groupes que sont d'une part les ménages situés entre le quart le plus pauvre et le médian et d'autre part les ménages situés entre le médian et le quart le plus aisé. Par conséquent, quatre groupes de revenus sont donc dissociés : les ménages à faible niveau de vie (la classe la moins aisée), la classe moyenne inférieure, la classe moyenne supérieure et la classe la plus favorisée. Chacune de ces classes comprend 25% de la population du niveau national. L'observation des données locales permet donc de comparer la distribution des ménages du niveau national à la même répartition au niveau local.

Définition des classes proposées :	
Classes à faibles niveaux de vie	Population dont le niveau de vie est inférieur au 1er quartile de la France métropolitaine, soit < 1 210€
Classes moyennes inférieures	Population dont le niveau de vie est compris entre le 1er quartile et la médiane de la France métropolitaine, soit entre 1 210€ et 1 649€
Classes moyennes supérieures	Population dont le niveau de vie est compris entre la médiane et le 3ème quartile de la CC de la France métropolitaine, soit entre 1 649€ et 2 251€
Classes aisées	Population dont le niveau de vie est supérieur au 3ème quartile de la CC de France métropolitaine, soit > 2 251€

Le détail de la répartition des populations par classes de niveaux de vie



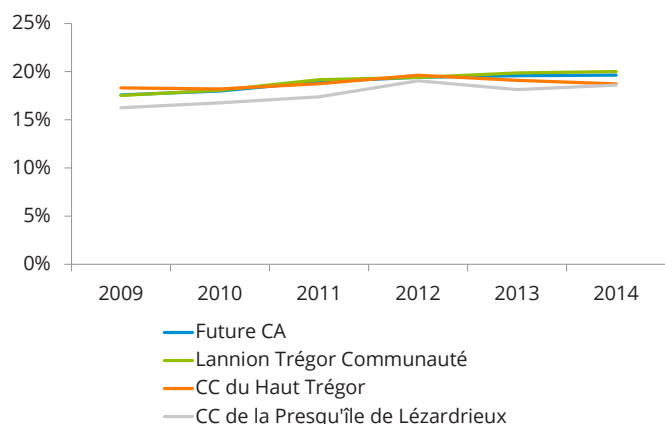
Source : Insee, Filosofi 2012 & estimations © Compas

	Population fiscale	Classes à faibles niveaux de vie	Classes moyennes inférieures	Classes moyennes supérieures	Classes aisées
Pôle de Lannion	25 843	23	25	27	25
Pôle de Perros-Guirec	26 421	17	22	26	35
Pôle du Haut-Trégor	15 096	26	28	24	22
Pôle de Plestin-Les-Grèves	9 921	23	28	26	23
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	8 095	27	31	24	18
Pôle de Plouaret	7 265	25	33	24	18
Pôle de Cavan	6 811	nd	nd	nd	nd
CA Lannion-Trégor Communauté	76 260	20	25	28	27
CC du Haut Trégor	15 096	26	31	24	19
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	8 095	26	31	25	18
Future CA	99 451	26	31	24	19
Les Côtes-d'Armor	587 714	23	29	28	20
La France métropolitaine	62 064 538	25	25	25	25

Certains ménages ne disposent que des prestations CAF comme revenus

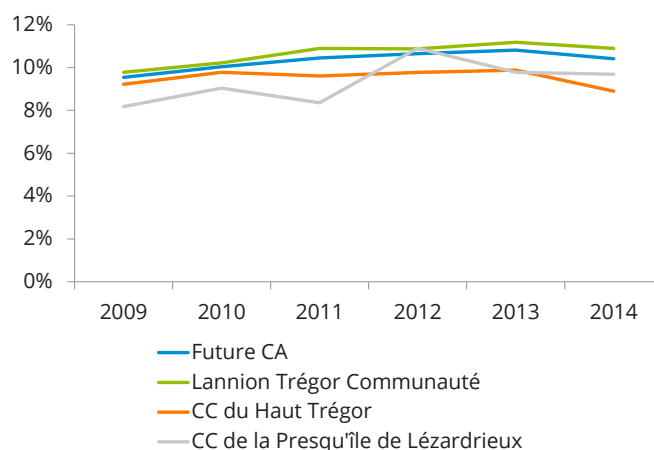
Part des allocataires CAF dont les revenus sont constitués de prestations CAF à hauteur de 50% ou plus

Source : CAF 2009-2014



Part des allocataires CAF dont les revenus sont constitués de prestations CAF à hauteur de 100%

Source : CAF 2009-2014



Ces indicateurs sont calculés parmi l'ensemble des allocataires de la CAF. Par conséquent ils concernent une partie seulement des ménages. Les ménages les plus pauvres sont presque tous allocataires de la CAF soit au titre des minima sociaux, soit au titre des aides au logement. Quelques catégories de personnes en situation de pauvreté peuvent ne pas être allocataires de la CAF : les personnes sans papier, les jeunes sans logement et des personnes en rupture de droits. Les évolutions dans l'accès aux droits (modification par exemple des conditions d'ouverture des droits aux aides au logement), les décalages dans la revalorisation des prestations ont des impacts immédiats pour les ménages qui dépendent à plus de 50% de leurs ressources des prestations de la CAF. Les allocataires qui dépendent à 100% de leurs ressources des prestations versées par la CAF sont essentiellement des ménages bénéficiaires des minima sociaux.

Parmi les 15 000 ménages de la future CA connus par la CAF, on recense en 2014 environ 1 585 allocataires dont les ressources dépendent intégralement des prestations sociales : ils représentent 11% des allocataires. Les prestations CAF représentent 50% ou plus des ressources pour 20% des allocataires de la future CA (environ 2 970 allocataires).

Le détail de la dépendance des allocataires aux prestations CAF



Source : Insee, CAF 2009-2014

	Nombre d'allocataires CAF	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales		Allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales		Evolution 2009-2014 des allocataires dont le taux de dépendance est > 50%	
		effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
Pôle de Lannion	5 383	1 192	22,1	669	12,4	+123	+11,5 ↑
Pôle de Perros-Guirec	3 158	555	17,6	297	9,4	+101	+22,2 ↑
Pôle du Haut-Trégor	2 360	442	18,7	210	8,9	+11	+2,6 ↑
Pôle de Plestin-Les-Grèves	1 272	244	19,2	118	9,3	+55	+29,1 ↑
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	898	167	18,6	87	9,7	+18	+12,1 ↑
Pôle de Plouaret	933	212	22,7	121	13,0	+40	+23,3 ↑
Pôle de Cavan	1 001	161	16,1	83	8,3	+29	+22,0 ↑
CA Lannion-Trégor Communauté	11 747	2 365	20,1	1 288	11,0	+349	+17,3 ↑
CC du Haut Trégor	2 360	442	18,7	210	8,9	+11	+2,6 ↑
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	898	167	18,6	87	9,7	+18	+12,1 ↑
Future CA	15 005	2 973	19,8	1 585	10,6	+377	+14,5 ↑

Valeurs inférieures à celle de la future CA

Valeurs proches de celle de la future CA

Valeurs supérieures à celle de la future CA

Les minima sociaux s'adressent aux ménages les plus précaires

Le détail des taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Source : CAF 2014

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages en %	Evolution 2009-2014		Allocataires CAF des minima sociaux en 2014		Taux de couverture des ménages par les minima sociaux en %	
			Effectif	%	AAH	RSA socle*	AAH	RSA socle*
Pôle de Lannion	1 147	9,1	+172	+17,6	589	558	4,6	4,4
Pôle de Perros-Guirec	479	3,8	+126	+35,7	258	221	2,1	1,8
Pôle du Haut-Trégor	426	6,0	+56	+15,1	321	105	4,5	1,5
Pôle de Plestin-Les-Grèves	148	3,2	-15	-9,2	109	39	2,3	0,8
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Pôle de Plouaret	132	3,8	+44	+50,0	98	34	2,8	1,0
Pôle de Cavan	102	3,6	+13	+14,6	77	25	2,7	0,9
CA Lannion-Trégor Communauté	2 008	6,0	+340	+20,4	1 131	877	3,1	2,4
CC du Haut Trégor	426	6,0	+56	+15,1	321	105	4,5	1,5

* Socle seul majoré et non majoré + Socle et Activité majoré et non majoré

Valeurs inférieures à celle de Lannion Trégor Communauté

Valeurs proches de celle de Lannion Trégor Communauté

Valeurs supérieures à celle de Lannion Trégor Communauté

Les minima sociaux de la CAF ne représentent qu'une partie de l'ensemble des minima sociaux de notre système de protection sociale. Ainsi, le minimum vieillesse, l'allocation de solidarité spécifique, l'allocation transitoire d'attente, l'allocation supplémentaire d'invalidité ne sont pas pris en considération. Cependant, les minima sociaux versés par la CAF recouvrent la très grande majorité des minima sociaux en France (le RSA socle, le RSA majoré, le RSA activité, l'AAH et le RSO pour l'Outre Mer) sont pris en considération. Le RSA majoré s'adresse aux personnes seules avec enfant à charge (droit ouvert en fonction de l'âge de l'enfant ou de la période de séparation), le RSO aux personnes à faible niveau de vie demeurant dans les départements d'Outre-Mer (pour des personnes de plus de 55 ans), le RSA socle concerne les personnes n'ayant pas d'emploi et ayant un niveau de vie très faible et le RSA activité concerne les personnes occupant un emploi et vivant sous le seuil de pauvreté.

Dans tous les cas, les ménages concernés par les minima sociaux de la CAF sont des ménages qui vivent sous le seuil de pauvreté.

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION : la diversité des profils

Une transformation du paysage social

Au milieu des années 2010, environ 15 % des jeunes quittent le système éducatif avec au mieux le brevet des collèges. Cette proportion est cinq fois plus faible que celle des générations nées dans les années 1930. Cet énorme investissement éducatif est à la source d'une métamorphose complète de notre pays, très en retard au sortir de la Seconde guerre mondiale. La France s'est modernisée, et la proportion de cadres a fortement progressé pour atteindre 17% de la population active en 2012. L'allongement de la scolarisation a fait diminuer le taux d'activité des jeunes. Les moins de 25 ans représentent désormais moins d'un actif sur dix.

Cette évolution a en particulier transformé la place des femmes, qui ont rattrapé et dépassé les hommes en matière de taux de scolarisation. A la sortie de l'école, elles ont, dans leur très grande majorité, recherché une activité professionnelle rémunérée, réduisant considérablement l'écart de taux d'activité avec les hommes.

Cette modernisation ne doit pas faire illusion. A l'élévation des qualifications a répondu une hausse des exigences des entreprises, si bien qu'on ne peut plus prétendre aux mêmes emplois à diplômes équivalents. On assiste à un phénomène de déclassement.

En même temps que les postes de cadres se sont développés ceux d'employés non-qualifiés ont pour partie remplacé les ouvriers : les services ont supplanté l'industrie. La France populaire des ouvriers et des employés, représente encore la moitié des actifs. L'essor du chômage et de la précarité à partir des années 1980 a frappé en particulier ces catégories, ainsi que les jeunes. Aujourd'hui, si le taux de précarité global s'élève à un peu plus de 10%, il atteint 50% chez les moins de 25 ans et bien plus chez ceux qui ne sont pas diplômés. La progression de l'activité féminine et leur rattrapage salarial masquent des écarts qui demeurent importants, notamment dans l'accès aux postes de responsabilité.

Chiffres clés et définitions

		Evolution (2008-2013)
Actifs de 15-64 ans	40 262 personnes	-220
	<i>36 588</i>	<i>-221</i>
Taux d'activité des 15-64 ans	69,0% des 15-64 ans	+2,0
	<i>68,8%</i>	<i>+1,6</i>
Taux d'activité des 25-54 ans	91,4% des 25-54 ans (30 292)	+1,7
	<i>90,6%</i>	<i>+1,9</i>
Ratio actifs/inactifs de 65 ans et plus	1,6 actifs pour 1 inactif	-0,2
	<i>1,6</i>	<i>-0,2</i>
Cadres et professions intellectuelles sup.	16,7% des actifs occupés (5 958)	-3,5%
	<i>17,8%</i>	<i>-3,3%</i>
Salariés en contrat précaire	15,8% des salariés (4 585)	-3,7%
	<i>15,7%</i>	<i>-3,8%</i>
Les hauts niveaux de formation	26,3% des non-scolarisés (20 266)	+11,0%
	<i>27,2%</i>	<i>+10,6%</i>

NB : En orange, valeurs de la zone d'emploi de Lannion

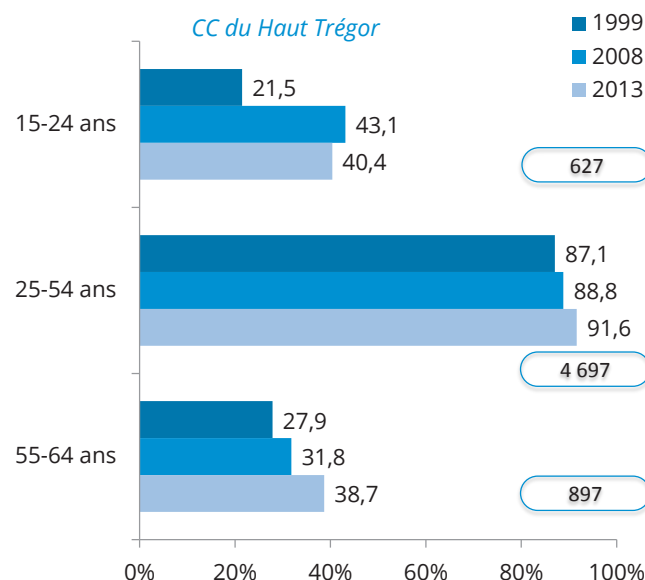
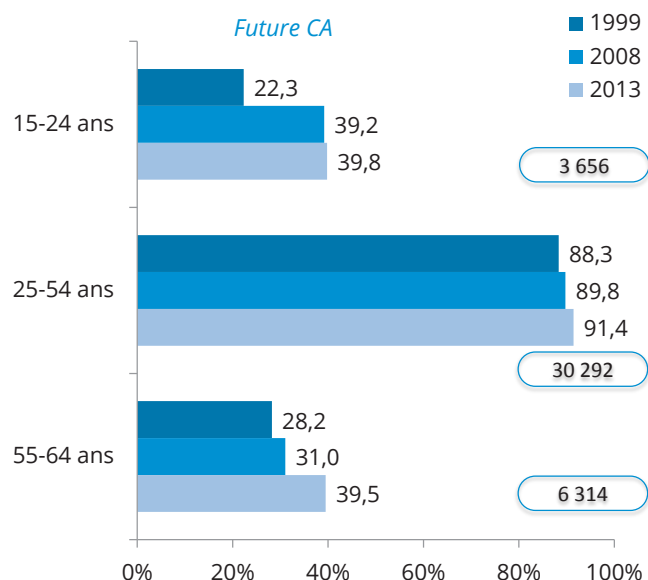
Population active : la population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du BIT, au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale.

La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent : exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ; aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ; être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ; être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

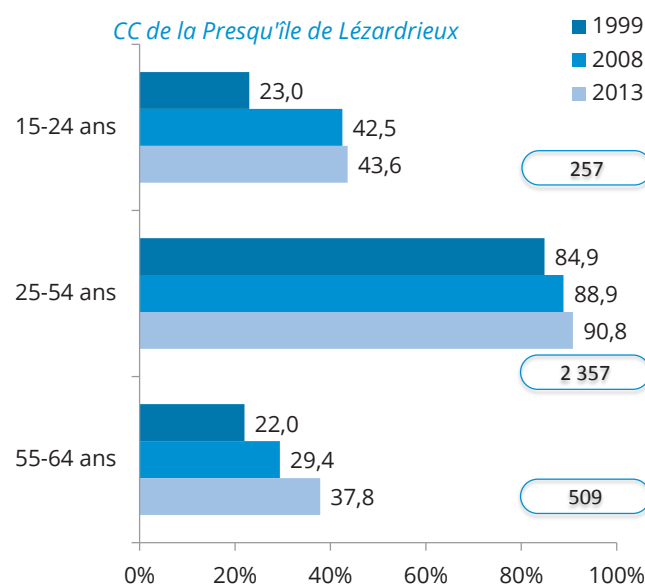
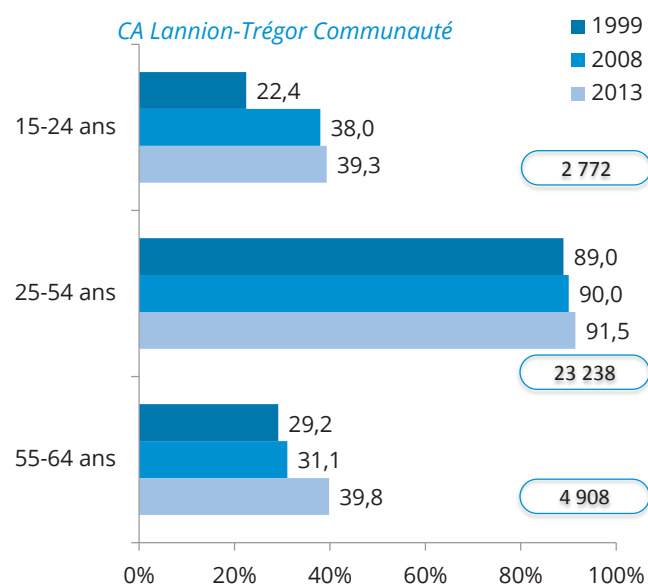
Les équilibres entre catégories de population se modifient

Taux d'activité de la population selon l'âge de la personne

Source : Insee, RP 1999-2013



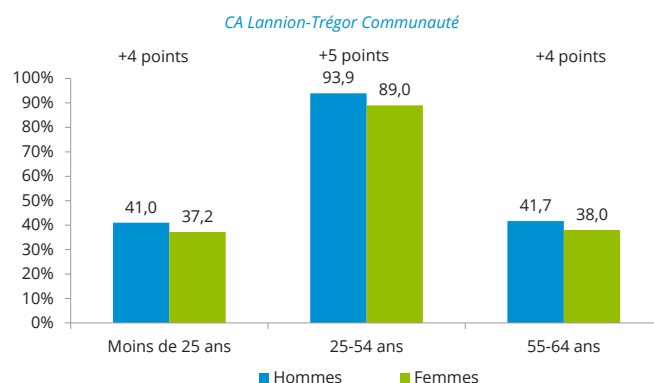
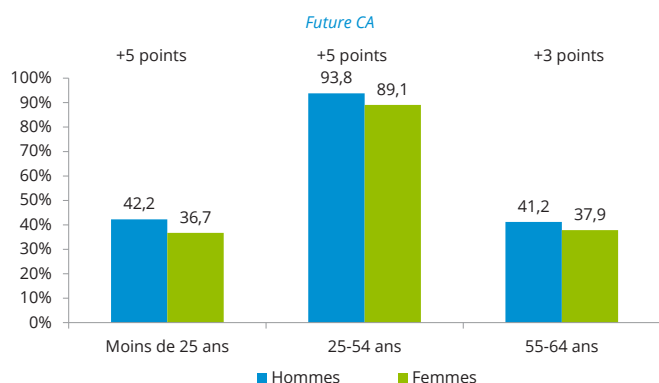
En 2013, le territoire de la future CA compte 40 262 actifs de 15-64 ans, dont 3 656 de 15-24 ans, 30 292 de 25-54 ans et 6 314 de 55-64 ans. Le taux d'activité le plus important parmi les 15-24 ans se situe chez ceux résidant sur la CC de la Presqu'île de Lézardrieux (44%, contre 40% en moyenne sur les trois intercommunalités). 40% des 55-64 ans sont actifs sur la CC du Haut-Trégor.



Carac. socio-économiques

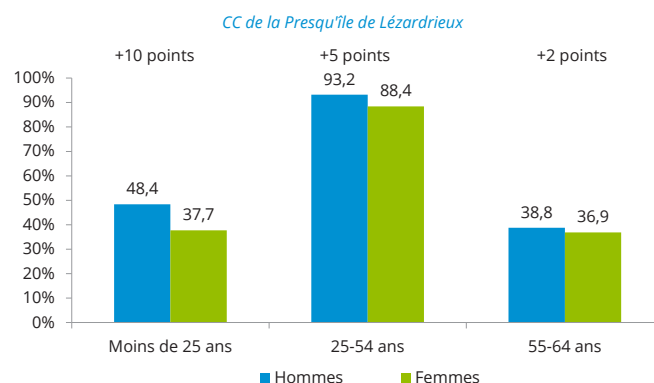
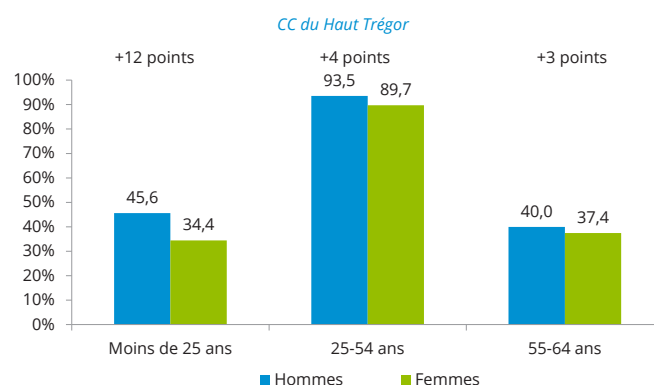
Le taux d'activité selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2013



En 2013, le taux d'activité féminin des 25-54 ans est de 89% sur la future CA. Ce taux d'activité féminin est inférieur de 5 points à celui des hommes. Pour les moins de 25 ans, l'écart est de 5 points en défaveur des femmes (37% contre 42% pour les hommes). Enfin, concernant les actifs de 55-64 ans, le taux d'activité des femmes est plus faible de 3 points à celui des hommes (38% contre 41%).

Sur les trois intercommunalités le taux d'activité reste systématiquement plus faible que celui des hommes quel que soit l'âge observé.





Dans le détail : l'activité de la population

Les équilibres entre population active et inactive

Source : Insee, RP 2012

	Nb d'actifs de 15-64 ans	Nb d'inactifs de 65 ans et plus	Ratio actifs/inactifs	Taux d'activité (%)	
				15-64 ans	25-54 ans
Pôle de Lannion	11 456	5 390	2,1	68,2	90,6
Pôle de Perros-Guirec	9 372	7 760	1,2	66,7	91,7
Pôle du Haut-Trégor	6 221	4 235	1,5	69,1	91,6
Pôle de Plestin-Les-Grèves	3 805	3 011	1,3	69,6	92,1
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	3 124	2 322	1,3	68,9	90,8
Pôle de Plouaret	3 090	1 881	1,6	72,9	91,8
Pôle de Cavan	3 194	1 040	3,1	75,4	92,6
CA Lannion-Trégor Communauté	30 917	19 081	1,6	69,0	91,5
CC du Haut Trégor	6 221	4 235	1,5	69,1	91,6
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	3 124	2 322	1,3	68,9	90,8
Future CA	40 262	25 638	1,6	69,0	91,4
La Zone d'emploi de Lannion	36 588	23 093	1,6	68,8	91,5
Les Côtes-d'Armor	255 759	137 421	1,9	72,2	92,1
La France métropolitaine	29 762 338	11 410 904	2,6	73,3	90,6

Valeurs inférieures à celle de la zone d'emploi de Lannion

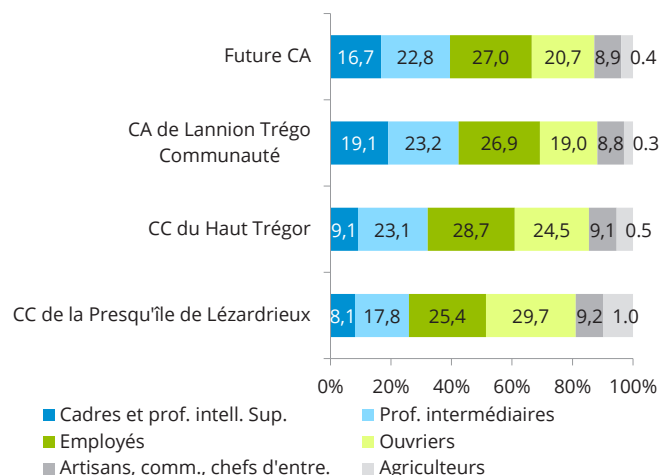
Valeurs proches de celle de la zone d'emploi de Lannion

Valeurs supérieures à celle de la zone d'emploi de Lannion

La répartition par professions et catégories socio-professionnelles reflète le profil sociologique des territoires

Répartition des actifs occupés de 15-64 ans selon leur PCS

Source : Insee, RP 1990-2013



Si les cadres sont fortement représentés sur Lannion Trégor Communauté (19%, la présence de Lannion expliquant ce phénomène), en revanche ce sont les ouvriers qui sont sur-représentés sur la CC du Haut-Trégor et celle de la Presqu'île de Lézardrieux (respectivement 24 et 30%).

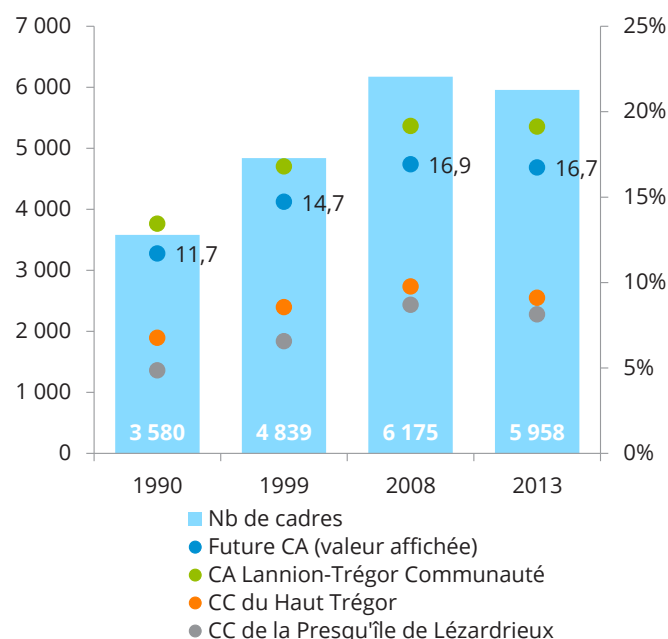
Les professions et catégories socio-professionnelles répartissent la population (au lieu de résidence) en fonction de critères liés à la profession exercée. Ces critères sont nombreux : activité salariée ou non, diplôme, revenu, statut (cadre ou non). Cependant l'appartenance à une PCS traduit une grande diversité de situations. Les cadres et professions intellectuelles supérieures correspondent à la catégorie socio-professionnelle salariée la plus favorisée, tant sur le plan des diplômes que celui des revenus.

La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est bien évidemment l'opposé de celle concernant les ouvriers et employés. Les écarts entre les deux groupes illustrent la faiblesse d'une cohabitation de lieu de vie entre catégories socio-professionnelles différentes. Dans l'ensemble de la France, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures progresse fortement. Les professions cadres et intellectuelles supérieures

sont beaucoup plus fortement représentées dans les grandes villes et leurs agglomérations qu'en milieu rural ou « rurbains », et à l'échelle des communes dans les centres villes. Il faut aussi noter que les flux de population influent beaucoup sur cette donnée. En effet, le niveau de vie offert par l'accès à un emploi à forte responsabilité permet de quitter son lieu de vie pour accéder à d'autres lieux de résidence.

Évolution du nombre et de la part de cadres et professions intellectuelles supérieures

Source : Insee, RP 1990-2013



Entre 2008 et 2013, le nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures a diminué de 220 (-4%) sur le territoire de la future CA. 5 958 sont recensés en 2013 sur les trois intercommunalités.



Dans le détail : la population des cadres et professions intellectuelles supérieures

Les cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active occupée

Source : Insee, RP 2007-2012

	Les cadres et prof. Intell. Sup. en 2013		Evolution 2008-2013	
	Nb	%	Nb	%
Pôle de Lannion	2 258	23,1	+2	+0,1
Pôle de Perros-Guirec	2 019	23,7	-186	-8,4
Pôle du Haut-Trégor	496	9,1	-46	-8,4
Pôle de Plestin-Les-Grèves	469	13,4	+29	+6,5
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	228	8,1	-18	-7,5
Pôle de Plouaret	195	7,0	-20	-9,5
Pôle de Cavan	293	10,3	+22	+8,3
CA Lannion-Trégor Communauté	5 234	19,1	-153	-2,8
CC du Haut Trégor	496	9,1	-46	-8,4
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	228	8,1	-18	-7,5
Future CA	5 958	16,7	-217	-3,5
La Zone d'emploi de Lannion	5 739	17,8	-198	-3,3
Les Côtes-d'Armor	24 628	10,8	+724	+3,0
La France métropolitaine	4 467 280	17,3	+336 033	+8,1

Valeurs inférieures à celle de la zone d'emploi de Lannion

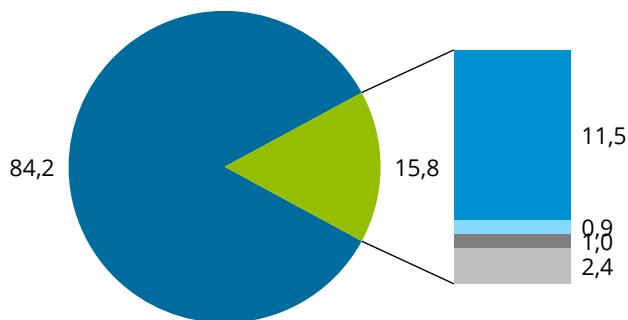
Valeurs proches de celle de la zone d'emploi de Lannion

Valeurs supérieures à celle de la zone d'emploi de Lannion

L'emploi précaire sur le territoire

Répartition des salariés de 15 ans et plus selon leur contrat

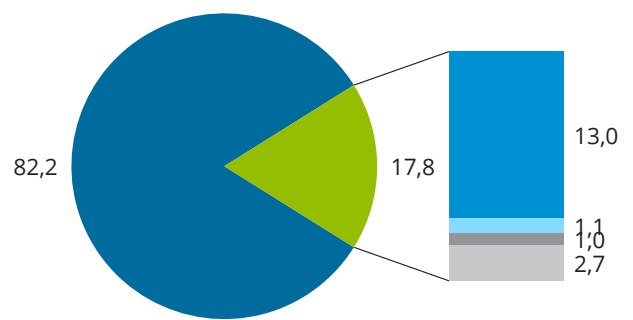
Source : Insee, RP 2013



- CDI
- Contrat pré. : CDD
- Contrat pré. : Emploi aidé
- Contrat pré. : Interim
- Contrat pré. : apprentissage

29 023 salariés de 15 ans et plus en 2013 dont 24 438 CDI & 4 585 contrats précaires

Cc du Haut Trégor

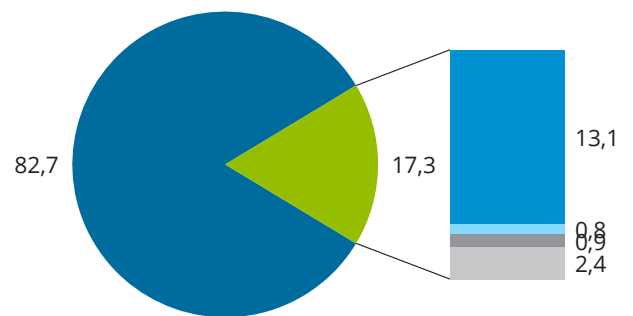


- CDI
- Contrat pré. : CDD
- Contrat pré. : Emploi aidé
- Contrat pré. : Interim
- Contrat pré. : apprentissage

4 333 salariés de 15 ans et plus en 2013 dont 3 562 CDI & 771 contrats précaires

En 2013, le nombre de salariés en contrat précaire s'élève à 4 585, soit 16% des salariés de 15 ans et plus de la future CA. Parmi les 4 585 salariés en contrat précaire, 3 345 occupent un CDD, soit 12% de l'ensemble des salariés de 15 ans et plus, et 73% des salariés en contrats précaires.

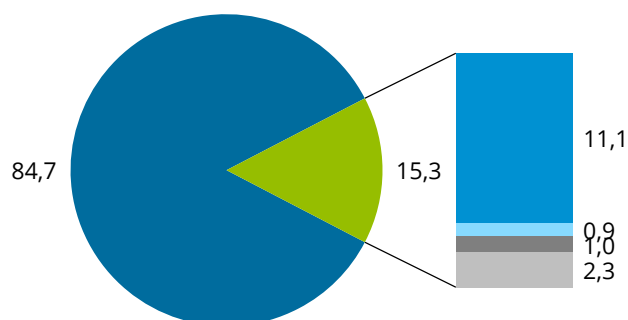
Cc de la Presqu'île de Lézardrieux



- CDI
- Contrat pré. : CDD
- Contrat pré. : Emploi aidé
- Contrat pré. : Interim
- Contrat pré. : apprentissage

2 150 salariés de 15 ans et plus en 2013 dont 1 778 CDI & 372 contrats précaires

Lannion Trégor Communauté



- CDI
- Contrat pré. : CDD
- Contrat pré. : Emploi aidé
- Contrat pré. : Interim
- Contrat pré. : apprentissage

22 540 salariés de 15 ans et plus en 2013 dont 19 098 CDI & 3 443 contrats précaires



Dans le détail : les effectifs en contrat précaire

Les salariés en contrat précaire parmi l'ensemble des salariés de 15 ans et plus

Source : Insee, RP 2007-2012

	Les salariés en contrat précaire en 2013		Evolution 2008-2013	
	Nb	%	Nb	%
Pôle de Lannion	1 338	15,5	-41	-2,9
Pôle de Perros-Guirec	996	14,7	-19	-1,8
Pôle du Haut-Trégor	771	17,8	-32	-4,0
Pôle de Plestin-Les-Grèves	496	18,6	+30	+6,4
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	372	17,3	-20	-5,2
Pôle de Plouaret	314	15,0	-42	-11,8
Pôle de Cavan	299	12,8	-50	-14,4
CA Lannion-Trégor Communauté	3 443	15,3	-121	-3,4
CC du Haut Trégor	771	17,8	-32	-4,0
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	372	17,3	-20	-5,2
Future CA	4 585	15,8	-174	-3,7
La Zone d'emploi de Lannion	4 172	15,7	-166	-3,8
Les Côtes-d'Armor	30 674	16,1	+1 100	+3,7
La France métropolitaine	3 422 885	15,0	+13 917	+0,4

Valeurs inférieures à celle de la zone d'emploi de Lannion

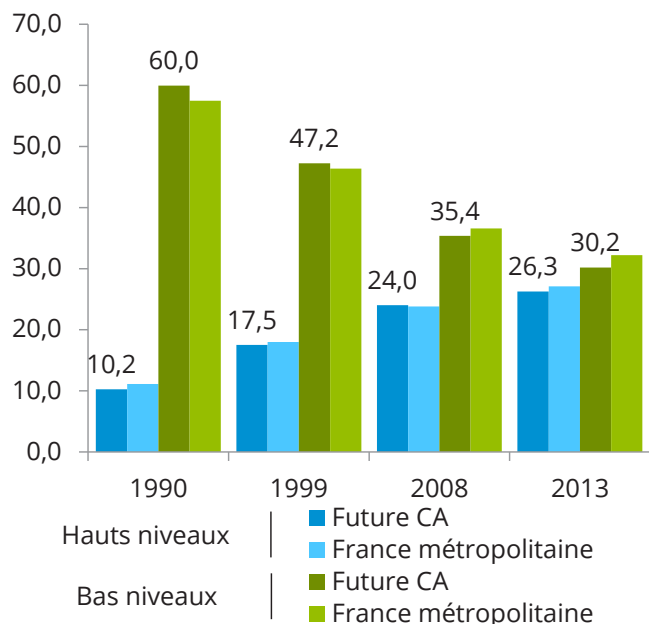
Valeurs proches de celle de la zone d'emploi de Lannion

Valeurs supérieures à celle de la zone d'emploi de Lannion

Le niveau de formation global augmente

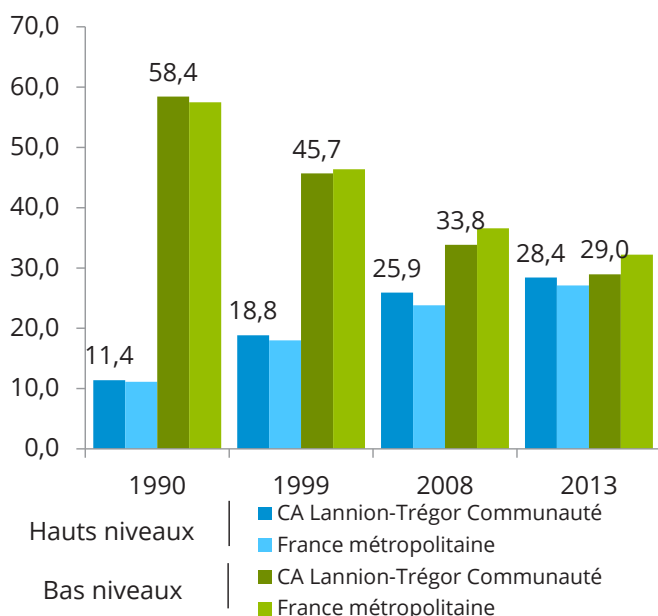
Evolution des niveaux de formation

Source : Insee, RP 1990-2013



D'une manière générale le niveau de formation s'élève en France. Au début des années 1980, un quart des générations accédait au niveau du bac, contre plus des trois quarts aujourd'hui. Cet allongement a été particulièrement important chez les filles qui ont rattrapé les garçons, même si leurs diplômes restent différenciés.

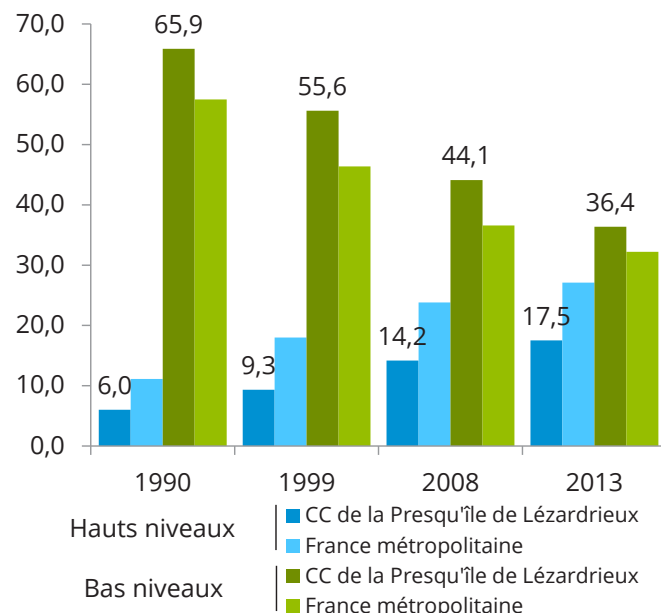
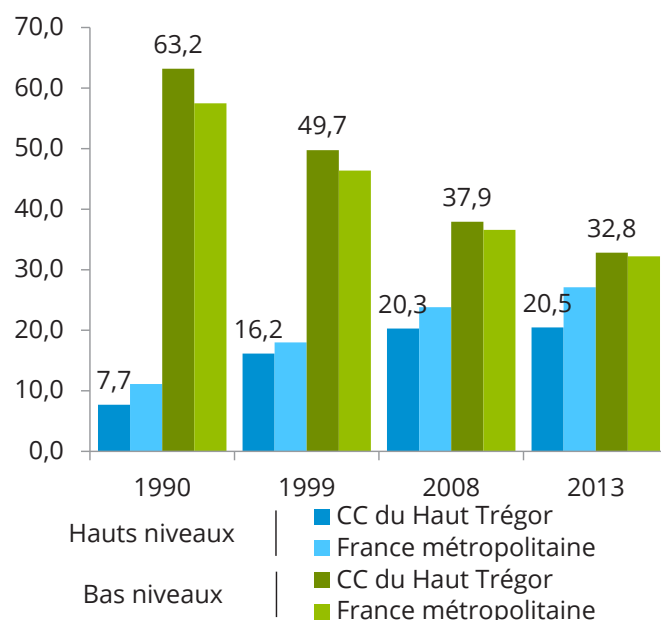
Sont considérées à hauts niveaux de formation les personnes titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 et plus. Les personnes considérées à bas niveaux de



formation n'ont aucun diplôme ou au plus le BEPC ou le brevet des collèges.

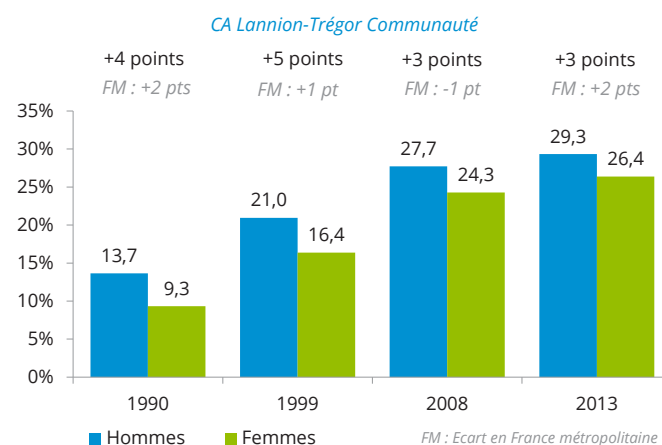
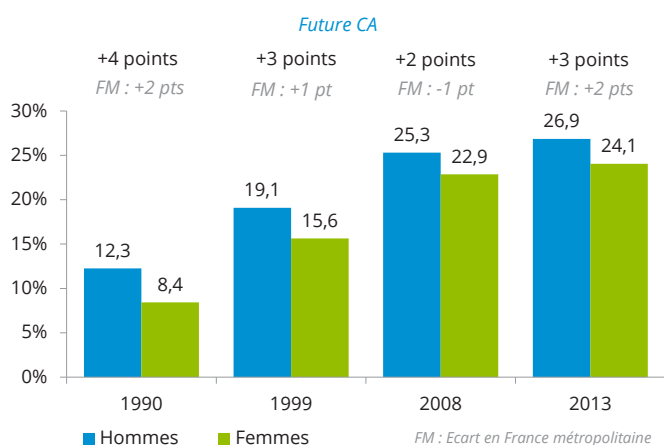
Hormis sur Lannion Trégor Communauté, le niveau de formation est globalement plus faible qu'à l'échelle de la France métropolitaine. Ainsi 33% des 15 ans et plus non-scolarisés ont un bas niveau de formation en 2013 sur la CC du Haut Trégor (36% sur la Cc de la Presqu'île de Lézardrieux).

A l'inverse seuls 17% des 15 ans et plus non-scolarisés ont un haut niveau de formation sur cette intercommunalité contre 28% sur Lannion Trégor Communauté.



Les hauts niveaux de formation selon le sexe

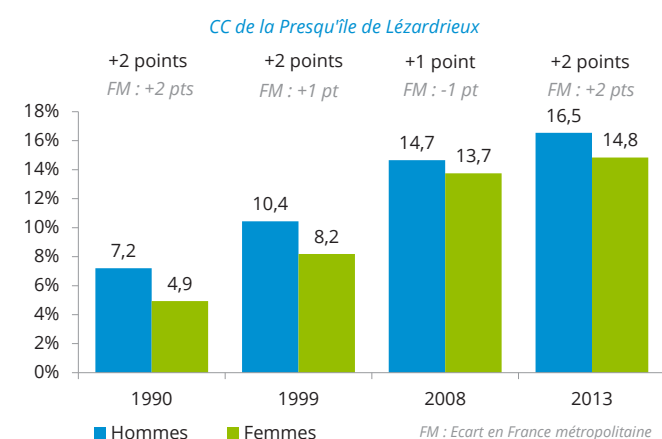
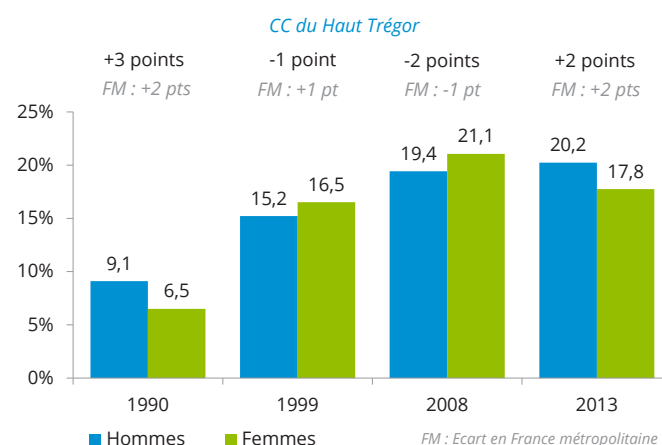
Source : Insee, RP 1990-2013



La part de femmes avec de hauts niveaux de formation est passée de 23% en 2008 à 24% en 2013, soit 1 point de plus en 5 ans.

En 2013, l'écart du poids des hauts niveaux de formation entre hommes et femmes est de 3 points en faveur des hommes ; en 2008, le poids des hommes était supérieur de 2 points à celui des femmes (23% contre 25%).

Pour comparaison, en France métropolitaine, la part de femmes avec de hauts niveaux de formation est inférieure de 2 points à celle des hommes en 2013 (24% contre 26%).





Dans le détail : la population à haut niveau de formation

Les 15 ans et plus non-scolarisés de hauts niveaux de formation (Bac+2 et plus)

Source : Insee, RP 2012

	15 ans et plus non-scolarisés	Bas niveaux de formation			Hauts niveaux de formation		
		Nb	Part en %	Evolution 2008-2013 (en %)	Nb	Part en %	Evolution 5- (en %)
Pôle de Lannion	19 534	5 180	26,5	-8,0	6 188	31,7	+10,6
Pôle de Perros-Guirec	20 454	5 686	27,8	-13,7	6 305	30,8	+10,2
Pôle du Haut-Trégor	12 132	3 981	32,8	-12,7	2 483	20,5	+1,8
Pôle de Plestin-Les-Grèves	7 985	2 632	33,0	-16,7	1 898	23,8	+16,2
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	6 430	2 339	36,4	-18,4	1 127	17,5	+22,3
Pôle de Plouaret	5 742	2 151	37,5	-15,1	1 017	17,7	+15,7
Pôle de Cavan	4 911	1 329	27,1	-13,6	1 249	25,4	+17,4
CA Lannion-Trégor Communauté	58 626	16 979	29,0	-12,7	16 657	28,4	+11,8
CC du Haut Trégor	12 132	3 981	32,8	-12,7	2 483	20,5	+1,8
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	6 430	2 339	36,4	-18,4	1 127	17,5	+22,3
Future CA	77 189	23 299	30,2	-13,3	20 266	26,3	+11,0
La Zone d'emploi de Lannion	69 953	20 566	29,4	-12,5	19 054	27,2	+10,7
Les Côtes-d'Armor	451 317	147 276	32,6	-11,2	102 664	22,7	+17,4
La France métropolitaine	46 378 128	14 937 200	32,2	-9,4	12 566 979	27,1	+17,2

Valeurs inférieures à celle de la zone d'emploi de Lannion

Valeurs proches de celle de la zone d'emploi de Lannion

Valeurs supérieures à celle de la zone d'emploi de Lannion

LES RESSOURCES DU TERRITOIRE : facteurs de développement et d'attractivité

L'attractivité : une alchimie

La qualité de la vie et l'attractivité d'un territoire dépendent de nombreux éléments immatériels, tels les liens familiaux et amicaux, mais aussi des ressources que l'on peut mobiliser sur ce territoire. Ces ressources sont en partie liées à l'offre de services publics. La proximité d'écoles, de services de santé, de places d'accueil pour les jeunes enfants ou de personnes âgées, d'équipements de loisirs ou de culture (bibliothèques, piscines, etc.), de transports ou l'offre de logements sociaux par exemple façonnent la qualité de la vie des habitants. La disponibilité de l'offre pour la population n'est pas facile à mesurer car chaque offre s'adresse à un territoire (un hôpital, un centre de santé ou un médecin ont un rayon d'activité différent) et à des usagers qui ne sont pas les mêmes.

L'un des enjeux pour les politiques publiques – d'autant plus fort que les ressources sont rares – est l'adéquation entre l'offre et les besoins. On ne peut implanter un hôpital par commune ou une bibliothèque dans chaque quartier : il faut donc opérer les choix d'implantation qui répondent le mieux possible à la demande, mesurée de la façon la plus fine possible.

Ces ressources sont aussi liées au tissu économique privé. Parce qu'il offre aussi des services, même s'ils sont marchands. C'est le cas, en particulier, du commerce de détail ou de l'artisanat par exemple. Au-delà bien entendu, l'implantation des entreprises détermine le niveau d'emploi et du même coup le niveau du chômage. Comme pour l'offre de services publics, les liens sont complexes : on ne travaille pas nécessairement (et même rarement) là où l'on vit. Le « rayonnement » d'un emploi dépend du type de poste et du niveau de rémunération : Il est plus facile d'aller occuper un emploi lointain quand le salaire permet de financer le transport ou que les horaires ne sont pas trop décalés si l'on se déplace en transports en commun par exemple. Il dépend aussi de cette offre de transports, des réseaux routiers aux transports en commun.

Chiffres clés et définitions

		Evolution (2009-2013)
Etablissements actifs (2013)	9 420 établissements <i>8 493</i>	+10,8% <i>+12,3%</i>
Etablissements sans salariés	69,4% des établissements <i>69,4%</i>	+17,5% <i>+20,8%</i>
		Evolution (2008-2013)
Emplois (2013)	33 155 emplois <i>30 820</i>	-2,8% <i>-3,2%</i>
Taux de polarisation	0,9 emploi(s) pour 1 actif <i>1,0</i>	+0,0 <i>-0,0</i>
Les praticiens de santé (2014)	567 praticiens <i>2 960</i>	+9,2% <i>+9,6%</i>
Indicateur de développement territorial 2012	1,5 <i>-25,1</i>	+10,6 <i>-1,8</i>

NB : En orange, valeurs de la Zone d'Emploi de Lannion
NB : En violet, valeurs des Côtes-d'Armor

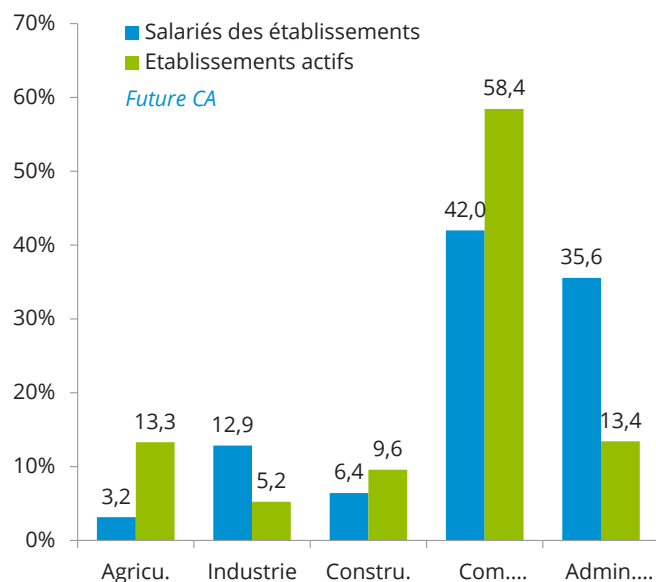
L'établissement actif est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique... L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Taux de polarisation : ce ratio est égal au nombre d'emplois présents sur le territoire rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant sur le territoire. Lorsque cet indicateur est supérieur à 1, cela signifie que le territoire attire quotidiennement un nombre importants d'actifs qui n'y vivent pas. Les mouvements domicile-travail s'effectuent en général au sein des bassins d'emplois.

L'implantation des entreprises forge l'image économique du territoire

Répartition des salariés et des établissements en fonction du secteur d'activité

Source : Insee, Clap 2013

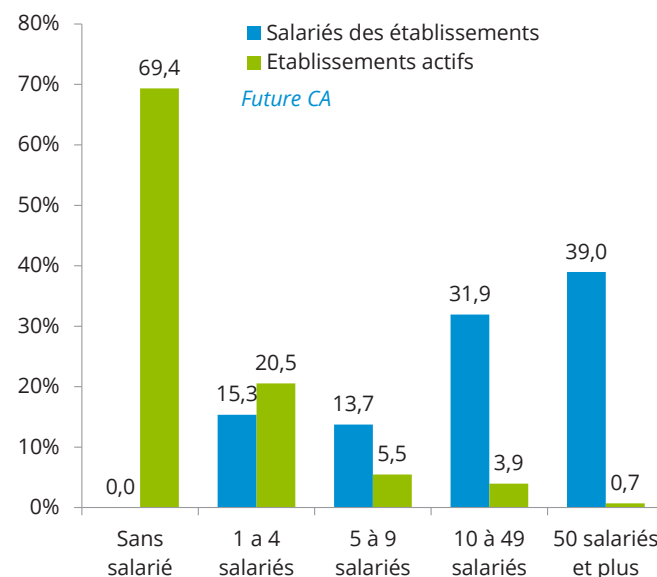


En 2013, le répertoire CLAP enregistre 9 420 établissements actifs au sein du territoire de la future CA. Ces établissements emploient la même année 24 160 salariés. En 2013, le commerce & transport représente 58% des établissements actifs du territoire. Ce secteur concentre à lui seul 42% des salariés travaillant sur le territoire. La même année, 69% des établissements n'emploient aucun salarié. A l'opposé, 1% des établissements (ceux ayant 50 salariés ou plus) concentrent 39% des salariés du territoire (au lieu de travail).

En France, plus de 4 millions d'établissements, soit 78% du total appartiennent au secteur tertiaire. Ils emploient à eux seuls plus des trois quart des salariés soit 17 millions de personnes. Les activités tertiaires sont essentiellement centrées sur celles du commerce, des transports et autres services et constituent un socle commun d'emplois et d'établissements à tous les espaces. Elles se localisent en général là où la population est importante et se développent souvent sous l'impulsion de dynamiques résidentielles. Elles sont créatrices d'emplois. Les établissements de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale (14% du total) sont présents de façon plus ou moins importante, en fonction des

Répartition des salariés et des établissements en fonction de la taille de l'effectif

Source : Insee, Clap 2013



choix et des possibilités budgétaires des territoires. En France, ils emploient un tiers des salariés. La construction concerne 10% des établissements et occupe 6% des salariés. Les établissements, présents un peu partout sur le territoire, fluctuent en fonction de l'indice de construction. Quant à l'industrie, elle se maintient dans des territoires historiques. La baisse d'activité dans ce secteur fragilise en premier les entreprises sous-traitantes du territoire concerné.

Le secteur agricole surtout présent en milieu rural, rencontre des difficultés avec la fermeture d'établissements et la baisse de l'emploi. Il concerne 7% des établissements en France qui emploient moins d'1 million de salariés soit 1% de l'effectif total.



Dans le détail : les créations d'établissement

Etablissements actifs et taux de création en 2012

Source : Insee, SIRENE 2012

	Etablissements actifs		Créations d'établissements	
	Nb	Part pour 1000 hab.	Nb	Taux de création (%)
Pôle de Lannion	1 767	66,9	204	11,5
Pôle de Perros-Guirec	1 598	62,2	164	10,3
Pôle du Haut-Trégor	797	50,8	101	12,7
Pôle de Plestin-Les-Grèves	472	47,1	73	15,5
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	378	46,7	48	12,7
Pôle de Plouaret	318	42,8	36	11,3
Pôle de Cavan	243	36,1	29	11,9
CA Lannion-Trégor Communauté	4 398	57,7	506	11,5
CC du Haut Trégor	797	50,8	101	12,7
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	378	46,7	48	12,7
Future CA	5 573	55,7	655	11,8
La Zone d'emploi de Lannion	5 147	56,6	600	11,7
Les Côtes-d'Armor	31 851	53,5	3 949	12,4
La France métropolitaine	4 026 813	63,5	617 365	15,3

Valeurs inférieures à celle de la zone d'emploi de Lannion

Valeurs proches de celle de la zone d'emploi de Lannion

Valeurs supérieures à celle de la zone d'emploi de Lannion

Le volume et la typologie des emplois existants sur un territoire entraînent les mobilités domicile-travail

En France, l'emploi reste encore largement concentré dans les pôles urbains. En 2012, deux tiers des salariés quittent leur commune de résidence pour aller travailler, un tiers travaillent dans leur commune de résidence.

Les déplacements domicile travail se pratiquent quotidiennement entre des communes plutôt résidentielles (taux de polarisation inférieur à 1) et des communes proposant une offre d'emploi attractive (taux de polarisation supérieur à 1). Ces mouvements de population active sont liés au volume d'emplois présents sur la commune mais également, et surtout, à leur spécialisation. Une commune peut ainsi attirer quotidiennement sur son territoire un nombre important d'actifs qui n'y vivent pas.

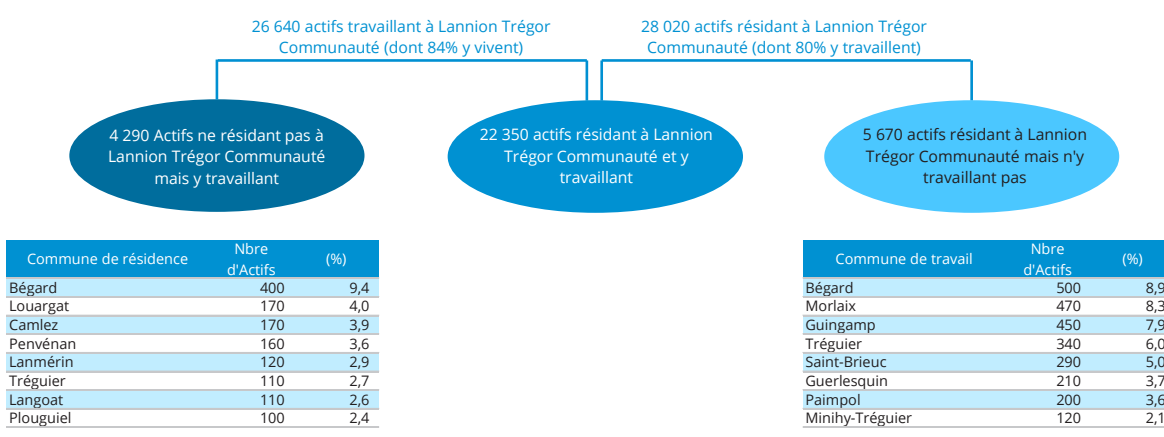
D'une manière générale, les actifs qui résident dans les communes périurbaines, moins pourvues d'emploi que les pôles urbains, quittent plus généralement leur commune pour aller travailler.

En 2013, le taux de polarisation atteint 0,93 sur le territoire de la future CA. Le territoire totalise ainsi 33 155 emplois (lieu de travail) pour 35 585 actifs occupés (lieu de résidence). Toutefois, il faut tenir compte du fait que les emplois du territoire ne sont pas occupés intégralement par les actifs y résidant, puisque de fait un certain nombre d'entre eux quittent leur lieu de résidence pour aller travailler tandis que d'autres migrent quotidiennement vers le territoire dans le même but.

Les mobilités professionnelles journalières sur le territoire en 2012

Source : Insee, RP 2012

Environ 32 310 actifs occupés concernés par les migrations domicile-travail à Lannion Trégor

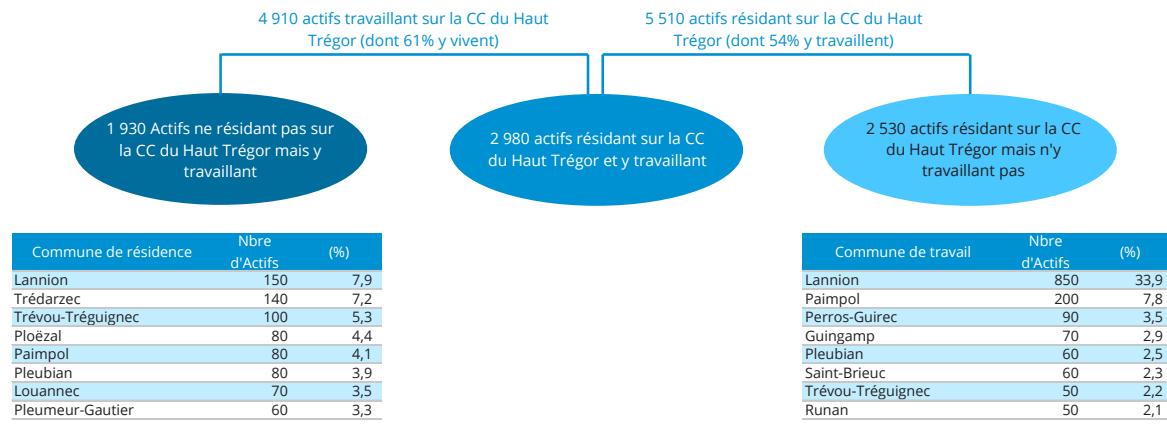


En 2012, 4 290 actifs viennent quotidiennement travailler sur le territoire de Lannion Trégor Communauté (16% de l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire). 5 670 actifs résidant sur Lannion Trégor Communauté sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (20% des actifs résidents de la commune). Enfin 80% des actifs résidents sont sédentaires (22 350 au total)



Cc du Haut Trégor

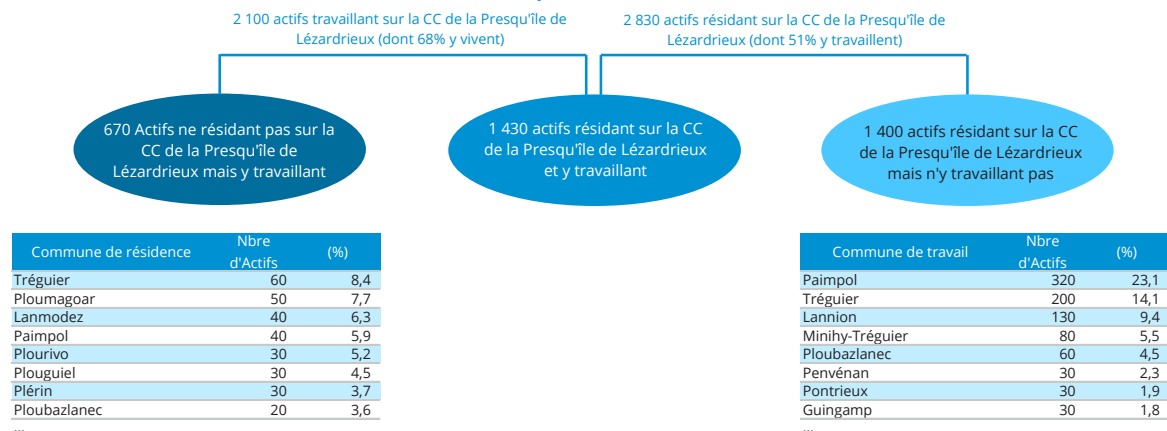
Environ 7 440 actifs occupés concernés par les migrations domicile-travail sur la CC du Haut



En 2012, 1 930 actifs viennent quotidiennement travailler sur la CC du Haut Trégor (39% de l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire). 2 530 actifs résidant sur la CC sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (46% des actifs résidents de la commune). Enfin 54% des actifs résidents sont sédentaires (2 980 au total)

Cc de la Presqu'île de Lézardrieux

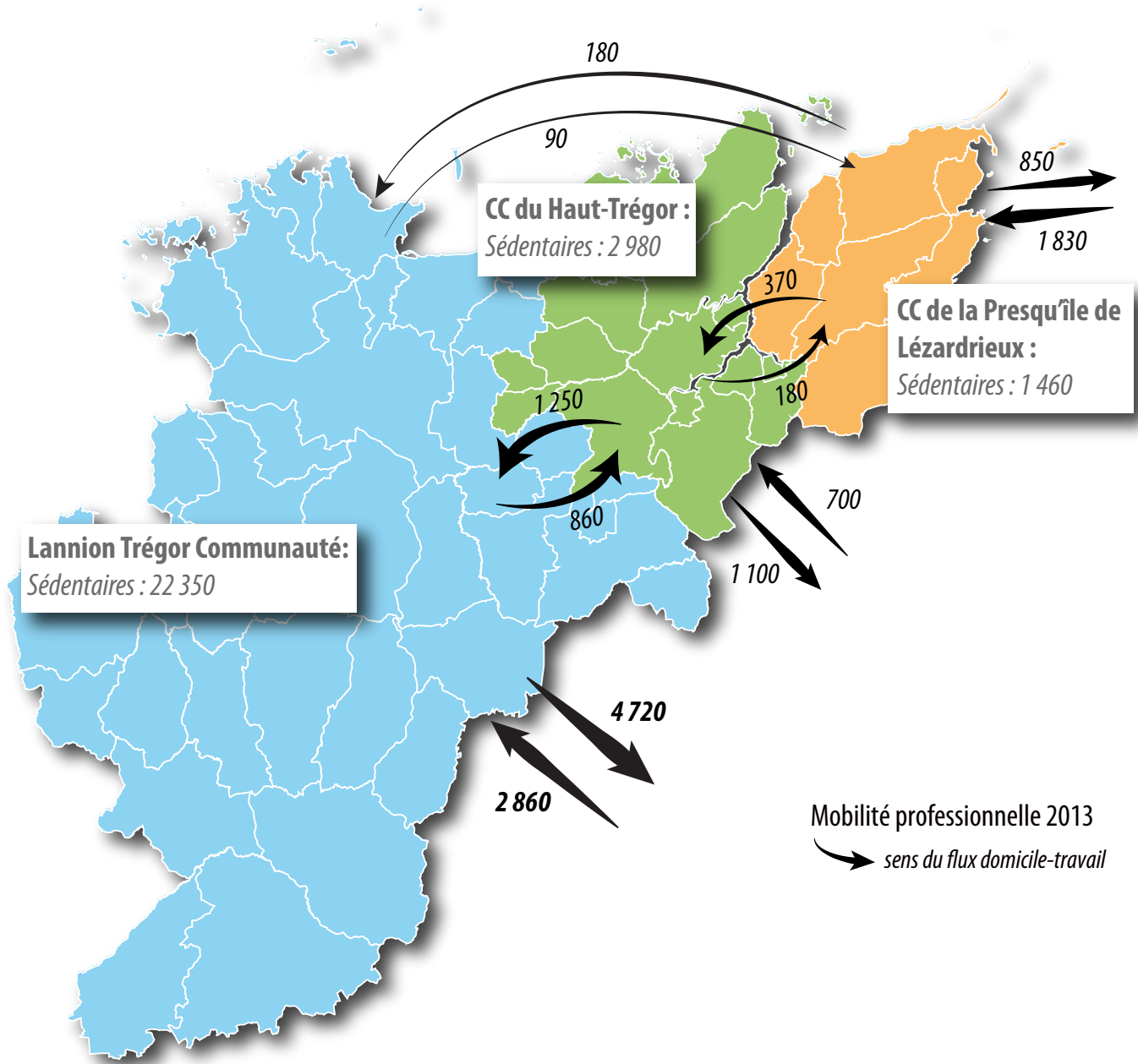
Environ 3 500 actifs occupés concernés par les migrations domicile-travail sur la CC de la Presqu'île de Lézardrieux



En 2012, 670 actifs viennent quotidiennement travailler sur la CC de la Presqu'île de Lézardrieux (32% de l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire). 1 400 actifs résidant sur la CC sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (49% des actifs résidents de la commune). Enfin 51% des actifs résidents sont sédentaires (1 430 au total)

Cartographie des migrations quotidiennes domicile-travail

Source : Insee, RP 2013





Dans le détail : le taux de polarisation sur les communes

	Nb d'emplois (LT)	Nb d'actifs occupés (LR)	Taux de polarisation
Pôle de Lannion	15 884	9 914	1,60
Pôle de Perros-Guirec	5 670	8 414	0,67
Pôle du Haut-Trégor	4 824	5 471	0,88
Pôle de Plestin-Les-Grèves	1 948	3 361	0,58
Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux	2 042	2 830	0,72
Pôle de Plouaret	1 533	2 729	0,56
Pôle de Cavan	1 253	2 866	0,44
CA Lannion-Trégor Communauté	26 288	27 284	0,96
CC du Haut Trégor	4 824	5 471	0,88
CC de la Presqu'île de Lézardrieux	2 042	2 830	0,72
Future CA	33 155	35 585	0,93
La Zone d'emploi de Lannion	30 820	32 296	0,95
Les Côtes-d'Armor	220 047	229 052	0,96

Déroulé du diagnostic

Précautions de lecture :	2	L'occupation du parc de résidences principales varie selon la typologie des logements	40
Éléments de méthode.	2	LES MÉNAGES ET LES STRUCTURES FAMILIALES : l'influence des transformations de la société dans le territoire	44
Notre choix d'indicateurs	3	Chiffres clés et définitions	46
La population et l'âge	3	La diminution du nombre de personnes par foyer est le signe d'une évolution de la structure des ménages	47
Lexique	3	Parmi les familles, la typologie évolue également.	51
Territoire d'étude.	4	LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE : un défi et une question sociale majeure	56
LE PEUPEMENT ET LE LOGEMENT : de l'historique du peuplement à la structure de population actuelle	5	Chiffres clés et définitions	57
Chiffres clés et définitions	6	L'évolution des effectifs de jeunes enfants reflète le dynamisme démographique du territoire.	58
La structure par âge actuelle reflète les grandes phases de peuplement du territoire	7	Les transformations des structures familiales modifient les besoins en mode d'accueil.	62
L'évolution de la population s'explique par les soldes naturels et migratoires	14	L'activité des femmes est l'un des facteurs déterminant les besoins en modes d'accueil	64
La diminution de la taille des ménages est liée aux phénomènes de décohabitation et de vieillissement	16		
Les évolutions du parc de logements et de la population sont étroitement liées	20		
Les migrations résidentielles influencent la structure par âge et la taille des ménages.	22		

LES JEUNES : du domicile parental à l'insertion dans le monde des adultes 66

Chiffres clés et définitions67

L'évolution de la population des 11-24 ans est liée au dynamisme démographique du territoire. . .68

Avant 25 ans, la jeunesse reflète une forte diversité de situations. . . .72

A partir de 20 ans une part importante des jeunes a quitté le foyer parental 73

Les jeunes actifs sont les premiers concernés par les contrats précaires 75

LES SENIORS ET LE GRAND AGE : les conséquences du vieillissement de la population78

Chiffres clés et définitions79

La part des personnes âgées dans la population augmente et les équilibres générationnels se modifient . . .80

Les personnes âgées présentent, comme les autres classes d'âge, des conditions de vie diversifiées. . .89

LE HANDICAP : de l'enfance à l'âge adulte, des populations fragiles 90

A l'âge adulte, l'allocation pour adulte handicapé vise à compenser les difficultés d'accès à l'emploi. . . .92

LES REVENUS ET LA PAUVRETÉ : les évolutions des inégalités territoriales et sociales.93

Chiffres clés et définitions94

Une personne est pauvre si elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 989€ par mois en 2012 95

L'âge est un facteur discriminant des niveaux de vie97

La pauvreté est plus forte chez les personnes vivant en famille

monoparentale99

Au-delà du coût pour se loger les différences de niveau de vie entre propriétaires et locataires existent 100

Les personnes pauvres sont plus nombreuses dans certaines catégories de populations. 102

La mixité des revenus varie d'un territoire à l'autre. 104

Certains ménages ne disposent que des prestations CAF comme revenus 106

Les minima sociaux s'adressent aux ménages les plus précaires . . 108

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION : la diversité des profils. 109

Chiffres clés et définitions . . . 110

Les équilibres entre catégories de population se modifient. 111

La répartition par professions et catégories socio-professionnelles reflète le profil sociologique des territoires 114

L'emploi précaire sur le territoire 116

Le niveau de formation global augmente 118

LES RESSOURCES DU TERRITOIRE : facteurs de développement et d'attractivité 121

Chiffres clés et définitions . . . 122

L'implantation des entreprises forge l'image économique du territoire 123

Le volume et la typologie des emplois existants sur un territoire entraînent les mobilités domicile-travail. 125

Déroulé du diagnostic. 129

Lexique 131

Lexique

A

L'allocation pour adulte handicapé (AAH)

permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Actifs : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Âge atteint : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de

millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

Âge révolu : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

Allocataires CAF : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les CAF gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des CAF et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

B

Bas niveaux de formation : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

C

Les **catégories socioprofessionnelles** (« CSP »), ou plus exactement selon la terminologie de l'Insee les « professions et catégories socioprofessionnelles » (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Chômeurs : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.
- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.
- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Contrats précaires : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La **CMU-C** (couverture maladie universelle complémentaire), attribuée sous condition de ressources, permet d'avoir accès à une assurance complémentaire gratuite, ce qui correspond dans le langage courant à la « mutuelle ». La CMU-C, comme les assurances complémentaires, couvre plus ou moins totalement la partie de frais non remboursés par le régime général d'assurance maladie.

D

Déciles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

E

L'écart interdécile est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

Emplois stables : Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

H

Hauts niveaux de formation : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

I

Impôts directs : Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d'habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

L'**indice de vieillissement des générations âgées** rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec autant de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

Iris signifie « Ilots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

L

Les **logements du secteur social** selon l'Insee, sont :

- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font pas partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : - proposé à la vente, à la location ; - déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; - en attente de règlement de succession ; - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; - gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

M

Médiane : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marins, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les **minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom).

Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple : - les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ; - les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ; - les personnes âgées (minimum vieillesse).

N

Naissances : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'évènement est celui du domicile de la mère.

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Nouveaux arrivants : Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas 5 ans auparavant quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.

P

Petites résidences principales : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population «comptée à part»**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population «municipale»** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les

étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, où les personnes en habitat mobile, etc.

La **Population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

Prestations sociales : Ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

Q

Quartiles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

R

Ratio aidants / aidés : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir

ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Résidence secondaire ou occasionnelle : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Les allocataires bénéficiant d'un **revenu garanti** sont des allocataires percevant au moins une des prestations parmi les allocations suivantes : RSA, AAH, RSO.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

RSA (Revenu de solidarité active) : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

S

Sédentaires : Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune 5 ans auparavant.

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) : Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

T

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Taux de polarisation de l'emploi : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44

ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

Temps partiel : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

U

L'**unité de consommation** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Z

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Les sources de données exploitées

INSEE

Les recensements de la population

- Historique des populations légales
- Données Profils Insee 1990-1999
- Base de chiffres clés recensement renouvelé
- Base de tableaux détaillés recensement renouvelé
- Base de données infra-communales recensement renouvelé
- Fichiers détails recensement renouvelé

L'état civil

- Naissances domiciliées
- Décès domiciliés

Les impôts

- Les revenus fiscaux localisés des ménages DGI
- Les Indicateurs de structure et de distribution des revenus DGI
- Les taux de pauvreté FiLoSoFi
- Les niveaux de vie FiLoSoFi

Omphale

- Les tables de fécondité et mortalité

CAF

- Les bénéficiaires des prestations légales
- Les Allocataires des prestations légales

CNAM-TS

- La population des bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie
- Couverture maladie universelle complémentaire

DARES

- Les Demandeurs d'emploi en fin de mois